



Rapport Social Unique

CH Montluçon - Néris-les-Bains

2024

I. Cadre juridique

Le Rapport Social Unique (RSU), est créé par la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, précisée par le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique, constitue le nouveau document de référence présentant les données du Centre hospitalier de Montluçon – Néris-les-Bains. Il compile les éléments d'ordinaire présents dans le Bilan Social et dans le Rapport d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Le Rapport Social Unique est élaboré à partir de la base de données sociales. Il rassemble les éléments et données à partir desquels sont établies les lignes directrices de gestion et détermine la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines. Le RSU est réalisé chaque année au titre de l'année civile écoulée.

Les données sont présentées par sexe. Elles peuvent être également présentées selon des critères relatifs à l'âge, au statut d'emploi, à la catégorie hiérarchique, à la zone géographique d'affectation et à la situation de handicap des agents concernés.

II. Objectifs

Ce rapport permet d'apprécier :

- Les caractéristiques des emplois et la situation des agents relevant du Comité Social d'Etablissement (CSE) ainsi que, de ceux qui ne sont pas électeurs de ce comité ;
- La situation comparée des femmes et des hommes et son évolution ;
- La mise en œuvre des mesures relatives à la diversité, à la lutte contre les discriminations et à l'insertion professionnelle, notamment en ce qui concerne les personnes en situation de handicap.

III. Transmission

Le Rapport Social Unique est transmis aux membres du Comité Social d'Etablissement puis présenté en instance au cours de l'année. Il est ensuite rendu public, sur le site internet de l'établissement et dans la gestion documentaire, 60 jours après sa présentation au Comité Social d'Etablissement.

Suite au vote à l'unanimité au Comité Social d'Etablissement du 05/06/2024, les données des années précédentes ne sont pas jointes directement à ce Rapport Social Unique mais accessibles via l'intranet (GED) et sur le site internet de l'établissement.

Les tranches d'âge ainsi que les filières ont été modifiées sur le RSU 2024 afin d'être en conformité avec les éléments demandés sur la plateforme de l'Agence Technique de l'Information sur l'hospitalisation (ATIH).

Concernant le critère de ventilation "situation au regard du handicap", le Centre hospitalier de Montluçon-Néris les Bains totalise 159 personnes "Bénéficiaires d'Obligation d'Emploi" (BOE) dont 16 agents de 50 ans et plus devenus BOE dans l'année. L'établissement respecte donc son nombre légal de BOE équivalent à 6% de l'effectif total rémunéré.

1 – Présentation de l’établissement

Adresse :

CH Montluçon – Néris-les-Bains
18 Av. du 8 Mai 1945,
03100 Montluçon



2 – Missions

Le Centre hospitalier de Montluçon – Néris-les-Bains est un établissement public de santé (EPS) multi sites, comptant plus de 2 000 agents (Personnel Non Médical et Personnel Médical confondus).

Il est structuré en neuf pôles d’activités cliniques et médicotechniques distincts :

- Le Pôle Chirurgie
- Le Pôle Gériatrie
- Le Pôle Médecine de court séjour
- Le Pôle Médecine et réadaptation
- Le Pôle Médico–Technique
- Le Pôle Mère enfant
- Le Pôle Psychiatrie
- Le Pôle Santé Publique
- Le Pôle Soins critiques

Près de 36 000 hospitalisés sont accueillis chaque année pour un bassin d’attractivité de 150 000 habitants.

Les atouts de l'établissement :

- Par son positionnement : Le Centre hospitalier a la volonté d'être reconnu comme centre de référence afin de répondre de façon pertinente aux besoins de santé de la population.
- Par sa proximité : Le Centre hospitalier répond à l'évolution des besoins de santé par la diversité de son offre de soins et notamment des spécialités proposées.
- Par son adaptabilité et son ouverture : Le Centre hospitalier travaille en partenariat, notamment dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Territoires d'Auvergne.
- Par son engagement dans la qualité et la sécurité des soins : Le Centre hospitalier participe aux évaluations nationales, régionales et locales ainsi qu'au développement de la recherche clinique.

A noter que l'établissement fait partie du GHT Territoires d'Auvergne comptant 14 établissements dont le CHU de Clermont-Ferrand, soit un bassin de 990 217 habitants et une superficie de 15 310 km².

Sommaire

Personnel non médical

Partie 1 : L'emploi	Pages 1 à 24
Indicateur 1 : Effectifs physiques gérés et ETP gérés	Pages 1 à 4
Indicateur 2 : Effectifs physiques rémunérés et ETP rémunérés	Pages 5 à 10
Indicateur 3 : Effectifs physiques en fonction et ETP en fonction	Pages 11 à 21
Indicateurs 4 et 5 : CDD transformés en CDI et stagiaires accueillis	Page 22
Indicateur 6 : Age moyen des effectifs en fonction sur emploi permanent	Page 23
Indicateur 7 : Demandes d'autorisation d'exercice d'une activité accessoire	Page 24
Partie 2 : Recrutements	Pages 25 à 28
Indicateur 8 : Fonctionnaires recrutés au cours de l'année	Pages 25 à 26
Indicateur 9 : Membres de jurys des concours et examens	Page 27
Indicateur 10 : Contractuels recrutés sur emploi permanent	Page 27
Indicateur 11 : Contractuels et autres personnels recrutés sur emploi non permanent	Page 28
Indicateur 12 : Agents nommés sur un poste de cadre supérieur ou dirigeant	Page 28
Partie 3 : Parcours professionnels	Pages 29 à 43
a) Mobilité	Pages 29 à 31
Indicateur 13 : Postes publiés comme vacants ou susceptibles de l'être	Page 29
Indicateur 14 : Candidatures reçues	Page 29
Indicateur 15 : Postes pourvus suite à publication comme poste vacant ou susceptible d'être vacant	Page 30 à 31
Indicateur 16 : Postes n'ayant fait l'objet d'aucune candidature	Page 31
b) Avancement de grade et promotion interne	Pages 32 à 36
Indicateur 17 : Promouvables et promus par grade	Pages 32-33
Indicateur 18 : Durée moyenne dans le grade d'origine des promus	Page 33
Indicateur 19 : Promouvables et promus par filière	Page 34
Indicateur 20 : Durée moyenne dans le corps d'origine des promus sur liste d'aptitude	Page 35
Indicateur 21 : Fonctionnaires ayant connu une réussite à un concours ou examen professionnel	Page 36
c) Départs	Pages 37 à 43
Indicateur 22 : Agents ayant quitté leurs fonctions	Pages 37 à 42
Indicateur 23 : Demandes de ruptures conventionnelles	Page 43
Partie 4 : Formation	Pages 44 à 47
Indicateur 24 : Agents formés	Pages 44 à 45
Indicateur 25 : Dépenses de formation en titre 2 et titre 3 et rémunérations des agents durant la formation	Page 46
Indicateur 26 : Jours de formations et agents en cours de formation	Pages 46 à 47
Indicateur 27 : Demandes de congés formation	Page 47
Partie 5 : Rémunérations	Pages 48 à 51
Indicateur 28 : Masse salariale en euros	Page 48
Indicateur 29 : Masse salariale brute annuelle cumulée des dix rémunérations les plus élevées	Page 48
Indicateur 30 : Agents bénéficiant de la GIPA	Page 48
Indicateur 31 : Rémunérations annuelles brutes versées pour les emplois permanents	Pages 49 à 50
Indicateur 32 : Équivalents temps plein annuels rémunérés pour les emplois permanents	Page 50
Indicateur 33 : écarts de rémunérations entre Femmes et Hommes	Page 51
Indicateur 34 : Rémunérations brutes versées dont heures supplémentaires pour les emplois non permanents	Page 51
Indicateur 35 : Équivalents temps plein rémunérés pour les emplois non permanents	Page 51
Partie 6 : Santé et Sécurité au travail	Pages 52 à 63
a) Risques professionnels	Pages 52 à 55
Indicateur 36 : Accidents de service, de trajet, maladies professionnelles... reconnus imputable au service	Pages 52 à 54
Indicateur 37 : Accidents mortels reconnus imputables au service	Page 55
Indicateur 38 : Accidents et maladies ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité	Page 55
Indicateur 39 : Nouvelles incapacités permanentes par suite d'accident de service, de trajet ou maladie professionnelle	Page 55
b) Dispositifs de signalement	Page 55
Indicateur 40 : Saisines du dispositif de signalement au cours de l'année	Page 55
Indicateur 41 : Saisines du dispositif de signalement de l'année précédente	Page 55
Indicateur 42 : Actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et agissements sexistes recensés par les dispositifs de signalement	Page 55
Indicateur 43 : Victimes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes recensées par les dispositifs de signalement	Page 55
Indicateur 44 : Signalements	Page 55
Indicateur 45 : Reconnaissance d'une faute inexcusable de l'employeur	Page 55

c) Protection fonctionnelle	Page 55
Indicateur 46 : Mesures de protection fonctionnelle	Page 55
Indicateur 47 : Sommes brutes versées au titre des mesures de protection fonctionnelle	Page 55
d) Suicides	Page 55
Indicateur 48 : Suicides, déclarés et reconnus imputables au service	Page 55
Indicateur 49 : Tentatives de suicides, déclarées et reconnues imputables au service	Page 55
Indicateur 50 : Suicides intervenus sur le lieu de travail	Page 55
Indicateur 51 : Tentatives de suicides intervenues sur le lieu de travail	Page 55
e) Acteurs de la prévention	Page 56
Indicateur 52 : Acteurs de la prévention en fonction au 31/12	Page 56
Indicateur 53 : Répartition des intervenants en prévention des risques professionnels selon leur quotité de travail	Page 56
Indicateur 54 : Une formation initiale type uniformisée et généralisée est-elle mise en place au sein de l'hôpital ?	Page 56
Indicateur 55 : Acteurs de la prévention ayant pris leurs fonctions au cours de l'année	Page 56
Indicateur 56 : Acteurs de la prévention en fonction ayant suivi un formation continue	Page 56
bis : Une équipe SST existe-t-il au sein de l'hôpital ?	Page 56
ter : Recours à l'inspection du travail	Page 56
f) Instances de prévention	Pages 56 à 59
Indicateur 57 : Formations Spécialisées	Page 56
Indicateur 58 : CSE exerçant les compétences d'une Formation spécialisée	Page 56
Indicateur 59 : Membres des Formations spécialisées	Page 56
Indicateur 60 : Membres ayant reçu une formation	Page 56
Indicateur 61 : Membres ayant bénéficié d'un congé pour formation en matière d'hygiène, de sécurité et conditions de travail	Page 56
Indicateur 62 : Agents couverts par type de Formation spécialisée	Page 56
Indicateur 63 : Services couverts par type de Formation spécialisée	Page 56
Indicateur 64 : Sites couverts par type de Formation spécialisée	Page 57
Indicateur 65 : Réunions de Formation spécialisée	Page 57
Indicateur 66 : Groupes de travail de Formation spécialisée	Page 57
Indicateur 67 : Réunions tenues	Page 57
Indicateur 68 : Visites de sites effectuées	Page 57
Indicateur 69 : Enquêtes réalisées	Page 57
Indicateur 70 : Demandes de recours à un expert certifié	Page 57
Indicateur 71 : Budget total des expertises	Page 57
Indicateur 72 : Délai moyen des expertises	Page 57
Indicateur 73 : Saisines de la Formation spécialisée par le CSE	Page 57
Indicateur 74 : Cas où la consultation du CSE s'est substituée à la consultation obligatoire de la Formation spécialisée	Page 57
Indicateur 75 : Signalements d'un danger grave et imminent	Page 57
Indicateur 76 : Invocations du droit de retrait	Page 57
Indicateur 77 : Services couverts par une Formation spécialisée ayant un registre SST	Page 58
Indicateur 78 : Registres étudiés par les Formations spécialisées	Page 58
Indicateur 79 : Rapports annuels des médecins du travail reçus	Page 58
Indicateur 80 : Signalements de refus par l'administration d'aménagement de poste reçus	Page 58
Indicateur 81 : Information des Formations spécialisées concernant des accidents du travail et maladies professionnelles survenus dans leurs services	Page 58
Indicateur 82 : Consultations des Formations spécialisées sur des projets d'aménagements importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail	Page 58
Indicateur 83 : Consultations des Formations Spécialisées sur des projets importants d'introduction de nouvelles technologies	Page 58
Indicateur 84 : Consultations des Formations spécialisées sur des projets de règlement et de consignes	Page 58
Indicateur 85 : Consultations des FS sur mesures générales prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail, des invalides civils et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail	Page 58
Indicateur 86 : Programmes annuels de prévention des risques professionnels et des conditions de travail	Page 58
Indicateur 87 : Programmes annuels de prévention des risques professionnels et des conditions de travail étudiés par la Formation spécialisée	Page 58
Indicateur 88 : DUERP	Page 58
Indicateur 89 : DUERP étudiés par la Formations spécialisée	Page 59
Indicateur 90 : DUERP étudiés par type de Formation spécialisée	Page 59
Indicateur 91 : Avis rendus par la Formation spécialisée	Page 59
Indicateur 92 : Mesures proposées par la Formation spécialisée	Page 59
Indicateur 93 : Mesures proposées par la Formation spécialisée intégrant TMS et RPS	Page 59
Indicateur 94 : Aménagements de poste proposés par le médecin du travail	Page 59
Indicateur 95 : Chefs d'établissement voisins dont l'activité expose les travailleurs à des nuisances entendues	Page 59
g) Commission médicales	Pages 59 à 60
Indicateur 96 : Agents s'étant vu proposer une période de préparation au reclassement	Page 59
Indicateur 97 : Agents ayant demandé à être reclassés au cours de l'année suite à une inaptitude	Page 59
Indicateur 98 : Agents ayant bénéficié d'aménagement d'horaire ou de poste de travail et agents considérés comme inaptes à leur emploi	Page 59
Indicateur 99 : Bénéficiaires d'un temps partiel thérapeutique	Page 60
Indicateur 100 : Mise en disponibilité d'office pour raisons de santé	Page 60
Indicateur 101 : Agents placés en retraite pour invalidité	Page 60
Indicateur 102 : Licenciements pour inaptitude physique	Page 60

h) Actions de prévention	Pages 60 à 62
Indicateur 103 : Motifs des recours à l'inspection du travail au cours de l'année	Page 60
Indicateur 104 : Rapports transmis par l'inspection du travail au cours de l'année suite à un désaccord avec le chef de service	Page 60
Indicateur 105 : Agents formés à la SST au cours de l'année parmi les agents en poste	Page 61
Indicateur 106 : Des formations SST ont-elles été organisées au cours de l'année suite à des événements graves ?	Page 61
Indicateur 107 : Services et agents concernés par un DUERP	Page 61
Indicateur 108 : Réalisation du programme annuel de prévention de l'année précédente y compris concernant les RPS	Page 61
Indicateur 109 : Documents de traçabilité des expositions professionnelles établis au cours de l'année	Page 61
Indicateur 110 : Services et agents concernés par une démarche de prévention TMS	Page 61
Indicateur 111 : Services et agents concernés par une démarche de prévention RPS	Page 62
Indicateur 112 : Agents au 31/12 exposés à un risque d'usure professionnelle identifiés	Page 62
Indicateur 113 : Entretiens de carrière proposés à des agents en raison de leur exposition à un risque d'usure professionnelle s'étant tenus au cours de l'année	Page 62
Indicateur 114 : Signalements RPS au cours de l'année	Page 62
Indicateur 115 : Activations de la cellule de veille au cours de l'année	Page 62

i) Médecine de prévention	Pages 62 à 63
Indicateur 116 : Organisation des services de médecine du travail au 31 décembre	Page 62
Indicateur 117 : Suivi médical	Page 62
Indicateur 118 : Visites de site réalisées par le médecin du travail ou par un membre de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail au cours de l'année	Page 62
Indicateur 119 : Rapports de médecins du travail transmis aux comités médicaux et aux commissions de réforme	Page 62
Indicateur 120 : Agents au 31/12 bénéficiant d'un suivi médical post professionnel	Page 63
Indicateur 121 : Agents qui sont entrés dans un dispositif de suivi médical post professionnel au cours de l'année	Page 63
Indicateur 122 : Actes de suivi médical post professionnel pris en charge au cours de l'année, dont amiante	Page 63

Partie 7 : Organisation du travail et temps de travail

Pages 64 à 105

a) Organisation et cycles de travail	Pages à 64 à 71
Indicateur 123 : Répartition des effectifs en fonction au 31/12 selon les règles de gestion	Pages 64 à 70
Indicateur 124 : Existence de chartes de fonctionnement sur les pools de remplacement	Page 70
Indicateur 125 : Nuits-agents travaillées au cours de l'année	Page 71

b) Astreintes et interventions	Pages 72 à 73
Indicateur 126 : Agents en fonction au 31/12 soumis à des astreintes	Page 72
Indicateur 127 : Agents en fonction au 31/12 ayant bénéficié d'un repos compensateur au cours de l'année	Page 72
Indicateur 128 : Interventions et d'heures d'intervention au cours de l'année	Page 73

c) Télétravail et travail à distance	Pages 73 à 76
Indicateur 129 : Agents en fonction au 31/12 exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail	Pages 73 à 75
Indicateur 130 : Demandes de télétravail et de refus prononcés au cours de l'année	Page 76

d) Heures supplémentaires	Page 76 à 82
Indicateur 131 : Dans le cadre de l'horaire variable, heures écrêtées	Page 76
Indicateur 132 : Agents en fonction au 31/12 ayant effectué des heures supplémentaires au cours de l'année	Page 76 à 78
Indicateur 133 : Heures supplémentaires effectuées au cours de l'année	Page 79 à 82

e) Temps complet/incomplet ou non complet - Temps plein et temps partiel	Pages 82 à 88
Indicateur 134 : Répartition des effectifs en fonction au 31/12 sur emploi à temps complet et emploi à temps incomplet	Page 82 à 87
Indicateur 135 : Demandes liées au temps partiel au cours de l'année	Page 88

f) Taux d'absentéisme	Page 88
Indicateur 136 : Absentéisme pour motif médical et non médical	Page 88

g) Congés (annuels, RTT...)	Page 89
Indicateur 137 : Jours de congés	Page 89
Indicateur 138 : Autres jours de congés accordés à l'ensemble du personnel	Page 89
Indicateur 139 : Jours donnés au cours de l'année	Page 89
Indicateur 140 : Jours reçus au cours de l'année	Page 89

h) CET	Pages 89 à 94
Indicateur 141 : CET ouverts au 31/12 dont CET ouverts au cours de l'année	Page 89 à 90
Indicateur 142 : Agents ayant déposé des jours sur leur CET au cours de l'année	Page 91
Indicateur 143 : Jours stockés sur les CET et jours versés au cours de l'année	Page 92 à 93
Indicateur 144 : Jours des CET consommés au cours de l'année	Page 94

i) Absences au travail hors raisons de santé	Pages 95 à 100
Indicateur 145 : Agents ayant eu au moins une absence hors raison de santé au cours de l'année	Pages 95 à 97
Indicateur 146 : Journées d'absence hors raison de santé au cours de l'année	Pages 98 à 100
Indicateur 147 : Congés d'une durée égale ou supérieure à six mois ayant débuté au cours de l'année	Page 100
Indicateur 148 : Congés d'une durée égale ou supérieure à six mois terminés au cours de l'année	Page 100
Indicateur 149 : Actions menées pour accompagner l'agent parti en congé parental au cours de l'année	Page 100

j) Absences au travail pour raisons de santé	Pages 101 à 104
Indicateur 150 : Agents ayant été absents au moins un jour dans l'année pour raison de santé	Pages 101 à 102
Indicateur 151 : Journées d'absence total pour raison de santé au cours de l'année	Pages 103 à 104

k) Jours de carence	Page 105
Indicateur 152 : Jours de carence imputés aux agents suite à une absence survenue au cours de l'année	Page 105
Indicateur 153 : Sommes brutes retenues au titre des jours de carence, suite à une absence survenue au cours de l'année	Page 105
Partie 8 : Action sociale et protection sociale	Page 106
Indicateur 154 : Dépense consacrée à l'action sociale	Page 106
Indicateur 155 : Agents bénéficiaires de prestations sociales	Page 106
Indicateur 156 : Dépense des crèches collectives	Page 106
Indicateur 157 : Dépense par agent du service restauration en effectif physique au 31/12	Page 106
Partie 9 : Dialogue social	Pages 107 à 109
a) Organismes consultatifs	Pages 107 à 108
Indicateur 158 : Représentants du personnel par type d'instance et niveau pour le CSE	Page 107
Indicateur 159 : Réunions des instances au cours de l'année	Page 108
Indicateur 160 : Journées d'autorisation d'absence accordées pour siéger dans une instance de concertation	Page 108
Indicateur 161 : Nombre de journées d'autorisation d'absence accordées pour participer à une réunion de travail convoquée par l'administration ou à une négociation	Page 108
b) Congrès et organismes directeurs des syndicats	Page 108
Indicateur 162 : Jours d'autorisation d'absence accordées pour participer aux réunions d'un organisme directeur ou au congrès d'un syndicat	Page 108
c) Moyens humains accordés aux syndicats pour les besoins de l'activité syndicale	Page 108
Indicateur 163 : Contingent global de crédit de temps syndical	Page 108
Indicateur 164 : Crédits de temps syndical effectivement utilisé	Page 108
d) Autres moyens accordés aux organisations syndicales	Page 109
Indicateur 165 : Locaux syndicaux mis à disposition des organisations syndicales	Page 109
e) Les négociations engagées et les accords signés	Page 109
Indicateur 166 : Négociations engagées au cours de l'année, dont celles engagées à la suite d'une initiative des organisations syndicales	Page 109
Indicateur 167 : Demandes formulées par les organisations syndicales visant à ouvrir une négociation collective	Page 109
Indicateur 168 : Accords conclus et signés majoritairement au cours de l'année	Page 109
f) Les recours formés auprès des commissions paritaires	Page 109
Indicateur 169 : Recours examinés en réunion de CAP locales et de CCP départementales	Page 109
g) Grève	Page 109
Indicateur 170 : Jours non travaillés au cours de l'année pour faits de grève	Page 109
Partie 10 : Discipline	Page 110
Indicateur 171 : Sanctions prononcées au cours de l'année	Page 110
Personnel médical	
Partie 1 : L'emploi	Page 111
Partie 2 : Recrutements	Page 112
Partie 3 : Parcours professionnels	Page 113 à 114
Partie 4 : Formation	Page 115
Partie 5 : Rémunerations	Pages 116
Partie 6 : Santé et Sécurité au travail	Page 117 à 122
Partie 7 : Organisation du travail et temps de travail	Page 123 à 126
Partie 8 : Action sociale et protection sociale	Page 127
Partie 9 : Dialogue social	Page 128
Partie 10 : Discipline	Page 129
Annexes	
Annexe 1 : Extrait du procès verbal du CTE du 20/05/2021	
Annexe 2 : Rapport d'activité du Service de Santé au Travail	
Annexe 3 : Bilan d'activité SSTI 03	
Annexe 3 : Bilan d'activité formation	
Annexe 4 : Bilan annuel de la F3SCT	



Rapport Social Unique 2024

I – Personnel Non Médical

1) Emploi

Les données concernent la situation au 31 décembre 2024 des effectifs gérés qui comprennent l'ensemble des agents en activité + les détachements, les disponibilités, les congés parentaux.

A] Ventilations

Effectifs physiques gérés par Statut d'emploi

Statut emploi	Somme
Apprentis	2
Contractuel sur emploi non permanent	80
Contractuel sur emploi permanent	246
Fonctionnaire Emploi permanent	1 593
Total général	1 921

Effectifs physiques gérés par Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	180
Pers. Direction	5
Pers. Médico-Tech	68
Pers. Psychologue	20
Pers. Rééducation	34
Pers. Sage-femme	25
Pers. Socio-Educatif	28
Pers. Soignant	1 338
Pers. Technique	223
Total général	1 921

Effectifs physiques gérés par Catégorie Hiérarchique

Catégorie Hiérarchique	Somme
A	682
B	746
C	493
Total général	1 921

Effectifs physiques gérés par Position statutaire

Position statutaire	Somme
Activité	1 814,0
Détachement	7,0
Disponibilité	98,0
Congé Parental	2,0
Total général	1 921,0

Effectifs physiques gérés par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1 574
Homme	347
Total général	1 921

B] Croisements

Effectifs physiques gérés par Statut d'emploi ET Sexe

Statut emploi	Femme	Homme	Somme
Apprentis	1	1	2
Contractuel sur emploi non permanent	61	19	80
Contractuel sur emploi permanent	191	54	246
Fonctionnaire Emploi permanent	1 321	272	1 627
Total général	1 574	347	1 921

Catégorie Hiérarchique	Femme	Homme	Somme
A	529	87	616
B	643	81	724
C	402	179	581
Total général	1574	347	1921

Effectifs physiques gérés par Filière ET Sexe

Filière	Femme	Homme	Somme
Pers. Administratif	168	12	180
Pers. Direction	2	3	5
Pers. Médico-Tech	57	12	69
Pers. Psychologue	14	6	20
Pers. Rééducation	31	3	34
Pers. Sage-femme	25	0	25
Pers. Socio-Educatif	22	6	28
Pers. Soignant	1 186	150	1 335
Pers. Technique	69	157	225
Total général	1 574	347	1 921

001 bis - Equivalent temps plein gérés au 31/12/2024

Les données concernent les effectifs en équivalent temps plein gérés qui comprennent l'ensemble des agents en activité + les détachements, les disponibilités, les congés parentaux.

A] VentilationsETP gérés au 31/12 par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Contractuel sur emploi non permanent	80,0
Contractuel sur emploi permanent	245,6
Fonctionnaire sur emploi permanent	1 587,1
Apprentis	2,0
Total général	1 914,7

ETP gérés au 31/12 par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	677,1
B	745,6
C	492,0
Total général	1 914,7

ETP gérés au 31/12 par Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	178,8
Pers. Direction	5,0
Pers. Médico-Technique	67,7
Pers. Psychologue	20,3
Pers. Rééducation	34,0
Pers. Sage-femme	23,5
Pers. Socio-Educatif	28,7
Pers. Soignant	1 332,6
Pers. Technique	224,1
Total général	1 914,7

ETP gérés au 31/12 par Position Statutaire

Position statutaire	Somme
Activité	1 808,9
Détachement	6,8
Disponibilité	96,0
Congé parental	3,0
Total général	1 914,7

ETP gérés au 31/12 par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1 567,1
Homme	347,6
Total général	1 914,7

B] Croisements

3

ETP gérés au 31/12 par Statut d'emploi ET Sexe

Statut d'emploi	Femme	Homme	Somme
Contractuel sur emploi non permanent	61,0	19,0	80,0
Contractuel sur emploi permanent	191,1	54,4	245,6
Fonctionnaire sur emploi permanent	1 314,0	273,1	1 587,1
Apprentis	1,0	1,0	2,0
Total général	1 567,1	347,6	1 914,7

ETP gérés au 31/12 par Catégorie hiérarchique et Sexe

Catégorie hiérarchique	Femme	Homme	Somme
A	584,8	92,6	677,1
B	660,7	84,7	745,6
C	321,6	170,3	492,0
Total général	1 567,1	347,6	1 914,7

001 ter - Equivalents temps plein annuel gérés (Moyenne annuelle - dont détachement, disponibilité, congés parentaux)

A] Ventilations

ETP annuel gérés par Statut d'emploi

Statut emploi	Somme
Apprentis	1,3
Contractuel sur emploi non permanent	80,6
Contractuel sur emploi permanent	223,6
Fonctionnaire Emploi permanent	1 592,7
Total général	1 898,3

ETP annuel gérés par Catégorie hiérarchique

Catégorie Hiérarchique	Somme
A	664,6
B	735,4
C	498,3
Total général	1 898,3

ETP annuel gérés par Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	175,9
Pers. Direction	3,9
Pers. Médico-Tech	67,3
Pers. Psychologue	18,4
Pers. Rééducation	32,2
Pers. Sage-femme	24,0
Pers. Socio-Educatif	28,5
Pers. Soignant	1 325,0
Pers. Technique	223,1
Total général	1 898,3

ETP annuel gérés par Position statutaire

Position statutaire	Somme
Activité	1 792,2
Détachement	6,8
Disponibilité	96,3
Congé parental	3,0
Total général	1 898,3

ETP annuel gérés par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1 553,5
Homme	344,8
Total général	1 898,3

ETP annuel gérés par Statut d'emploi ET Sexe

Statut emploi	Femme	Homme	Somme
Apprentis	0,3	1,0	1,3
Contractuel sur emploi non permanent	61,3	19,3	80,6
Contractuel sur emploi permanent	174,5	49,1	223,6
Fonctionnaire Emploi permanent	1 317,4	275,3	1 592,7
Total général	1 553,5	344,8	1 898,3

ETP annuel gérés par Catégorie hiérarchique et Sexe

Catégorie Hiérarchique	Femme	Homme	Somme
A	574,4	90,2	664,6
B	650,6	84,7	735,4
C	328,5	169,8	498,3
Total général	1 553,5	344,8	1 898,3

ETP gérés au 31/12 par Filière ET Sexe

Filière	Femme	Homme	Somme
Pers. Administratif	163,8	12,2	175,9
Pers. Direction	1,9	2,0	4,0
Pers. Médico-Tech	54,2	13,2	67,4
Pers. Psychologue	13,6	4,9	18,5
Pers. Rééducation	29,4	2,8	32,2
Pers. Sage-femme	24,0	0,0	24,0
Pers. Socio-Educatif	23,5	5,0	28,5
Pers. Soignant	1 175,0	149,7	1 324,7
Pers. Technique	68,2	154,9	223,1
Total général	1 553,5	344,8	1 898,3

Les données concernent les effectifs physiques rémunérés au 31 décembre 2024.

A] Ventilations

Effectifs physiques moyens rémunérés par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Apprentis	2
Contractuel sur emploi non permanent	80
Contractuel sur emploi permanent	248
Fonctionnaire sur emploi permanent	1 528
Total général	1 858

Effectif physiques moyens rémunérés par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	130
25 à 40 ans	622
41 à 55 ans	758
+ 55 ans	348
Total général	1 858

Effectifs physiques moyens rémunérés par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	625
B	744
C	489
Total général	1 858

Effectifs physiques moyens rémunérés par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1 518
Homme	340
Total général	1 858

B] Croisements

Effectifs physiques moyens rémunérés "Apprentis" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	
- 25 ans	1	1	2

Effectifs physiques moyens rémunérés "Contractuel sur emploi permanent" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	10	2	15	0	18	3	48
25 à 40 ans	23	4	38	7	29	10	111
41 à 55 ans	13	3	14	6	22	12	70
+ 55 ans	0	3	3	1	8	4	19
Total général	46	12	70	14	77	29	248

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	2	0	11	2	8	5	28
25 à 40 ans	3	0	9	2	9	4	27
41 à 55 ans	1	0	6	0	9	6	22
+ 55 ans	1	0	1	0	1	0	3
Total général	7	0	27	4	27	15	80

Effectifs physiques moyens rémunérés "Fonctionnaire sur emploi permanent" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	36	4	6	1	3	2	52
25 à 40 ans	209	24	173	17	45	16	484
41 à 55 ans	187	38	255	31	85	70	666
+ 55 ans	52	10	131	15	81	37	326
Total général	484	76	565	64	214	125	1 528

Les données concernent les effectifs en équivalent temps plein rémunérés au 31 décembre 2024.

ETPR par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Contractuel sur emploi non permanent	80
Contractuel sur emploi	244
Fonctionnaire sur emploi	1 486
Apprentis	2
Total général	1 811

ETPR par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	130
25 à 40 ans	606
41 à 55 ans	742
+ 55 ans	334
Total général	1 811

ETPR par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	609
B	724
C	479
Total général	1 811

ETPR par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1 476
Homme	335
Total général	1 811

B] Croisements

ETPR "Contractuel sur emploi non permanent" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	2,0	0,0	11,0	2,0	8,0	5,0	28,0
25 à 40 ans	3,0	0,0	8,5	2,0	9,0	4,0	26,5
41 à 55 ans	1,0	0,0	6,0	0,0	9,0	6,0	22,0
+ 55 ans	1,0	0,0	1,0	0,0	1,0	0,0	3,0
Total général	7,0	0,0	26,5	4,0	27,0	15,0	79,5

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	10,0	2,0	15,0	0,0	18,0	3,0	48,0
25 à 40 ans	22,0	4,0	37,2	7,0	28,9	10,0	109,1
41 à 55 ans	12,5	3,0	14,0	6,0	21,5	11,4	68,4
+ 55 ans	0,0	3,0	2,5	1,0	8,0	4,0	18,5
Total général	44,5	12,0	68,7	14,0	76,4	28,4	244,0

ETPR "Fonctionnaire sur emploi permanent" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	36,0	4,0	5,5	1,0	3,0	2,0	51,5
25 à 40 ans	203,5	23,7	166,4	17,0	44,4	15,4	470,4
41 à 55 ans	180,6	37,5	250,1	30,9	82,8	69,4	651,2
+ 55 ans	49,9	9,9	125,1	14,5	77,3	35,9	312,5
Total général	469,9	75,1	547,1	63,4	207,5	122,6	1 485,6

ETPR "Apprenti" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie C	
	Femme	Homme
- 25 ans	1,0	1,0

002 ter - Equivalents temps plein annuel rémunérés

9

Les données concernent les effectifs en équivalent temps plein rémunérés. Il s'agit d'une moyenne sur l'année 2024.

A] Ventilations

ETPR par Statut d'emploi

Statut emploi	Somme
Apprentis	1,3
Contractuel sur emploi non permanent	79,7
Contractuel sur emploi	221,4
Fonctionnaire sur emploi	1 490,7
Total général	1 793,2

ETPR par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
- 25 ans	110,1
25 à 40 ans	603,7
41 à 55 ans	731,3
+ 55 ans	348,0
Total général	1 793,2

ETPR par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	597,3
B	712,5
C	483,4
Total général	1 793,2

ETPR par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1 461,8
Homme	331,4
Total général	1 793,2

B] Croisements

ETPR "Apprentis" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	
- 25 ans	0,3	1,0	1,3

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	1,1	0,0	7,5	1,7	11,8	8,3	30,4
25 à 40 ans	3,0	0,1	10,3	0,7	10,7	4,1	28,9
41 à 55 ans	2,5	0,0	6,4	0,0	6,3	3,6	18,7
+ 55 ans	0,1	0,1	0,3	0,0	0,8	0,5	1,8
Total général	6,7	0,2	24,4	2,4	29,6	16,5	79,7

ETPR "Contractuel sur emploi permanent" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	8,0	2,1	9,7	0,0	14,9	1,8	36,3
25 à 40 ans	23,9	3,3	32,8	6,8	26,7	9,4	102,8
41 à 55 ans	12,1	2,0	12,4	6,3	21,5	9,7	63,9
+ 55 ans	0,0	3,0	2,5	1,0	8,1	3,7	18,3
Total général	44,0	10,5	57,3	14,0	71,2	24,5	221,4

ETPR "Fonctionnaire sur emploi permanent" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	26,4	5,4	5,0	0,3	2,9	2,0	42,1
25 à 40 ans	204,5	23,1	163,8	17,5	47,7	15,5	472,0
41 à 55 ans	179,6	35,5	246,4	31,7	84,9	70,5	648,7
+ 55 ans	51,5	9,9	134,8	14,9	81,0	35,9	328,0
Total général	462,0	74,0	550,0	64,4	216,5	123,9	1 490,7

A] Ventilations

Effectifs physiques en fonction par Filière

Filière	Somme
Pers. Administrati	177
Pers. Direction	5
Pers. Médico-Tech	71
Pers. Psychologue	21
Pers. Rééducation	35
Pers. Sage-femme	23
Pers. Socio-Educa	29
Pers. Soignant	1278
Pers. Technique	224
Total général	1863

Effectifs physiques en fonction par Fondement juridique de recrutement pour les contractuels UNIQUEMENT

Fondement juridique de recrutement	Somme
Apprentissage	2
Poste Vacant	250
Remplacement ponctuel	70
Saisonnier	10
Total général	332

Effectifs physiques en fonction par Type de contrat pour les contractuels UNIQUEMENT

Type de contrat	Somme
Apprentissage	2
CDD	282
CDI	48
Total général	332

Effectifs physiques en fonction par Durée de contrat pour les contractuels UNIQUEMENT

Par vote du CTE du 20/05/2021, l'établissement applique la règle d'organisation de concours (N+1) pour les agents totalisant 730 j au 31/12 (N). Les IDE, MER et Sages Femmes sont mis en stage après 3 mois de CDD sur poste vacant.

Effectifs physiques en fonction au regard du handicap (Bénéficiaire d'Obligation d'Emploi)

Situation Agent	Somme
Agents non BOE	1704
Agents BOE	159
Total général	1863

Soit 8,5% de l'effectif en fonction

B] Croisements

Effectifs physiques en fonction "Contractuel sur emploi non permanent" selon le Fondement juridique, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

Fondement juridique de recrutement	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Remplacement ponctuel	7	0	24	3	26	10	70
Saisonnier	0	0	3	1	1	5	10
Total général	7	0	27	4	27	15	80

Effectifs physiques en fonction "Contractuel sur emploi permanent" selon le Fondement juridique, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

Fondement juridique de recrutement	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Poste Vacant	47	12	70	14	78	29	250

Effectifs physiques en fonction "Apprentis" selon le Fondement juridique, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

Fondement juridique de recrutement	Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	
Apprentissage	1	1	2

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	0	0	7	1	8
Pers. Médico-Technique	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Psychologue	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Rééducation	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Socio-Educatif	0	0	0	1	0	0	1
Pers. Soignant	4	0	27	3	17	2	53
Pers. Technique	0	0	0	0	3	12	15
Total général	7	0	27	4	27	15	80

Effectifs physiques en fonction "Contractuel sur emploi permanent" selon la Filière, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	0	0	26	5	31
Pers. Direction	0	2	0	0	0	0	2
Pers. Médico-Technique	6	1	0	0	0	0	7
Pers. Psychologue	7	4	0	0	0	0	11
Pers. Rééducation	16	0	0	0	0	0	16
Pers. Socio-Educatif	3	0	3	1	0	0	7
Pers. Soignant	11	1	65	6	47	11	141
Pers. Technique	4	4	2	7	5	13	35
Total général	47	12	70	14	78	29	250

Effectifs physiques en fonction "Apprentis" selon la Filière, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

1 femme et 1 homme, catégorie C, personnel administratif.

Effectifs physiques en fonction "Pers. Administratif" selon le Statut d'emploi, la Tranche d'âge et le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	0	0	3	0	1	0	4
25 à 40 ans	1	1	16	2	23	0	43
41 à 55 ans	5	0	6	2	54	3	70
+ 55 ans	1	0	1	1	53	2	58
Total général	7	1	26	5	131	5	175

Effectifs physiques en fonction "Pers. Direction" selon le Statut d'emploi, la Tranche d'âge et le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
41 à 55 ans	0	1	1	1	3
+ 55 ans	0	1	1	0	2
Total général	0	2	2	1	5

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	1	0	1	1	3	1	7
25 à 40 ans	0	0	4	0	22	5	31
41 à 55 ans	0	0	1	0	20	5	26
+ 55 ans	0	0	0	0	7	0	7
Total général	1	0	6	1	52	11	71

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 40 ans	1	0	4	3	1	0	9
41 à 55 ans	0	0	3	1	5	1	10
+ 55 ans	0	0	0	0	2	0	2
Total général	1	0	7	4	8	1	21

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	0	0	1	0	0	0	1
25 à 40 ans	0	0	10	0	2	1	13
41 à 55 ans	0	0	5	0	11	1	17
+ 55 ans	1	0	0	0	2	1	4
Total général	1	0	16	0	15	3	35

Tranche d'âge	Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	
- 25 ans	1	0	1
25 à 40 ans	13	0	13
41 à 55 ans	6	0	6
+ 55 ans	3	0	3
Total général	23	0	23

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	0	0	1	0	0	0	1
25 à 40 ans	1	0	4	1	4	0	10
41 à 55 ans	0	0	0	0	12	3	15
+ 55 ans	0	0	1	0	1	1	3
Total général	1	0	6	1	17	4	29

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	19	2	36	4	40	5	106
25 à 40 ans	17	2	49	6	349	35	458
41 à 55 ans	11	1	30	6	396	59	503
+ 55 ans	1	0	8	2	178	22	211
Total général	48	5	123	18	963	121	1 278

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	1	5	1	0	0	1	8
25 à 40 ans	2	2	5	9	13	16	47
41 à 55 ans	0	5	4	11	24	66	110
+ 55 ans	0	0	1	4	17	37	59
Total général	3	12	11	24	54	120	224

Effectifs en fonction Bénéficiaire d'Obligation d'Emploi par Statut d'emploi ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire sur emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 40 ans	2	0	0	0	7	0	9
41 à 55 ans	2	0	2	2	65	12	83
+ 55 ans	0	0	0	0	53	14	67
Total général	4	0	2	2	125	26	159

003 bis - Equivalents temps plein en fonction au 31 décembre 2024

A] Ventilations

ETP en fonction par Filière

Pers.	Somme
Pers. Administratif	173,8
Pers. Direction	5,0
Pers. Médico-Technique	66,8
Pers. Psychologue	19,3
Pers. Rééducation	33,0
Pers. Sage-Femme	21,6
Pers. Socio-Educatif	26,7
Pers. Soignant	1 243,6
Pers. Technique	219,1
Total général	1 808,9

ETP en fonction par Fondement juridique de recrutement pour les contractuels UNIQUEMENT

Fondement juridique	Somme
Poste vacant	245,6
Remplacement ponctuel	70,0
Saisonnier	10,0
Contrat apprentissage	2,0
Total général	327,6

ETP en fonction par Type de contrat pour les contractuels UNIQUEMENT

Type de contrat	Somme
Apprentissage	2,0
CDD	280,3
CDI	45,3
Total général	327,6

ETP en fonction par Durée de contrat pour les contractuels UNIQUEMENT

15

Par vote du CTE du 20/05/2021, l'établissement applique la règle d'organisation de concours (N+1) pour les agents sur poste vacnat et totalisant 730 j au 31/12 (N). Les IDE, MER et Sages Femmes sont mis en stage après 3 mois de CDD sur poste vacant.

ETP en fonction au regard du handicap (Bénéficiaire d'Obligation d'Emploi)

Situation Agent	Somme
Agents non BOE	1 660,9
Agents BOE	148,0
Total général	1 808,9

B] Croisements

ETP en fonction "Contractuel sur emploi non permanent" selon le Fondement juridique, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

Fondement juridique de recrutement	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Remplacement ponctuel	7,0	0,0	24,0	3,0	26,0	10,0	70,0
Saisonnier	0,0	0,0	3,0	1,0	1,0	5,0	10,0
Total général	7,0	0,0	27,0	4,0	27,0	15,0	80,0

ETP en fonction "Contractuel sur emploi permanent" selon le Fondement juridique, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

Fondement juridique de recrutement	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Poste Vacant	45,3	12,0	68,6	14,0	77,3	28,4	245,6

ETP en fonction "Apprentis" selon le Fondement juridique, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

Fondement juridique de recrutement	Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	
Apprentissage	1,0	1,0	2,0

ETP en fonction "Contractuel sur emploi non permanent" selon la Filière, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0,0	0,0	0,0	0,0	7,0	1,0	8,0
Pers. Médico-Technique	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0
Pers. Psychologue	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0
Pers. Rééducation	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0
Pers. Socio-Educatif	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	1,0
Pers. Soignant	4,0	0,0	27,0	3,0	17,0	2,0	53,0
Pers. Technique	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	12,0	15,0
Total général	7,0	0,0	27,0	4,0	27,0	15,0	80,0

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0,0	0,0	0,0	0,0	25,8	4,5	30,3
Pers. Direction	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0
Pers. Médico-Technique	6,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,0
Pers. Psychologue	6,6	4,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,6
Pers. Rééducation	14,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,9
Pers. Socio-Educatif	3,0	0,0	2,5	1,0	0,0	0,0	6,5
Pers. Soignant	10,8	1,0	64,1	6,0	46,5	11,0	139,4
Pers. Technique	4,0	4,0	2,0	7,0	5,0	12,9	34,9
Total général	45,3	12,0	68,6	14,0	77,3	28,4	245,6

ETP en fonction "Apprentis" selon la Filière, la Catégorie hiérarchique et le Sexe

1 femme et 1 homme de catégorie C relevant de la filière "Pers. Administratif".

ETP en fonction "Pers. Administratif" selon le Statut d'emploi, la Tranche d'âge et le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Apprenti	Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme		
- 25 ans	0,0	0,0	4,0	0,0	1,0	0,0	2,0	7,0
25 à 40 ans	1,0	1,0	14,8	2,0	22,6	0,0	0,0	41,4
41 à 55 ans	5,0	0,0	6,0	1,5	52,8	3,0	0,0	68,3
+ 55 ans	1,0	0,0	1,0	1,0	52,1	2,0	0,0	57,1
Total général	7,0	1,0	25,8	4,5	128,5	5,0	2,0	173,8

ETP en fonction "Pers. Direction" selon le Statut d'emploi, la Tranche d'âge et le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
41 à 55 ans	0,0	1,0	1,0	1,0	3,0
+ 55 ans	0,0	1,0	1,0	0,0	2,0
Total général	0,0	2,0	2,0	1,0	5,0

ETP en fonction "Pers. Médico-Technique" selon le Statut d'emploi, la Tranche d'âge et le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	1,0	0,0	1,0	1,0	4,0	2,0	9,0
25 à 40 ans	0,0	0,0	4,0	0,0	18,7	3,8	26,5
41 à 55 ans	0,0	0,0	1,0	0,0	18,9	5,0	24,9
+ 55 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	6,4	0,0	6,4
Total général	1,0	0,0	6,0	1,0	48,0	10,8	66,8

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
25 à 40 ans	1,0	0,0	3,8	3,0	0,8	0,0	8,6
41 à 55 ans	0,0	0,0	2,8	1,0	4,3	1,0	9,1
+ 55 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	0,0	1,6
Total général	1,0	0,0	6,6	4,0	6,7	1,0	19,3

ETP en fonction "Pers. Rééducation" selon le Statut d'emploi, la Tranche d'âge et le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	2,0
25 à 40 ans	0,0	0,0	8,1	0,0	2,0	0,8	10,9
41 à 55 ans	0,0	0,0	4,8	0,0	10,3	1,0	16,1
+ 55 ans	1,0	0,0	0,0	0,0	2,0	1,0	4,0
Total général	1,0	0,0	14,9	0,0	14,3	2,8	33,0

ETP en fonction "Pers. Sage-Femme" selon le Statut d'emploi, la Tranche d'âge et le Sexe

Tranche d'âge	Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	
- 25 ans	1,0	0,0	1,0
25 à 40 ans	12,4	0,0	12,4
41 à 55 ans	5,6	0,0	5,6
+ 55 ans	2,6	0,0	2,6
Total général	21,6	0,0	21,6

ETP en fonction "Pers. Socio-Educatif" selon le Statut d'emploi, la Tranche d'âge et le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	1,0
25 à 40 ans	0,0	1,0	4,0	1,0	3,5	0,0	9,5
41 à 55 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	11,4	2,5	13,9
+ 55 ans	0,0	0,0	0,5	0,0	0,8	1,0	2,3
Total général	0,0	1,0	5,5	1,0	15,7	3,5	26,7

ETP en fonction "Pers. Soins" selon le Statut d'emploi, la Tranche d'âge et le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	22,0	2,0	39,0	4,0	51,0	8,0	126,0
25 à 40 ans	14,0	2,0	45,1	6,0	326,3	31,3	424,7
41 à 55 ans	11,0	1,0	29,3	6,0	381,5	57,5	486,3
+ 55 ans	1,0	0,0	8,0	2,0	173,8	21,8	206,6
Total général	48,0	5,0	121,4	18,0	932,6	118,6	1 243,6

ETP en fonction "Pers. Technique" selon le Statut d'emploi, la Tranche d'âge et le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	1,0	6,0	1,0	0,0	0,0	1,0	9,0
25 à 40 ans	2,0	1,0	5,0	9,0	11,7	16,0	44,7
41 à 55 ans	0,0	5,0	4,0	10,9	23,3	65,3	108,5
+ 55 ans	0,0	0,0	1,0	4,0	16,5	35,4	56,9
Total général	3,0	12,0	11,0	23,9	51,5	117,7	219,1

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 40 ans	4,0	0,0	0,0	0,0	4,6	0,0	8,6
41 à 55 ans	16,5	2,0	28,2	3,3	17,3	7,3	74,6
+ 55 ans	9,4	0,0	19,3	4,0	22,1	10,0	64,8
Total général	29,9	2,0	47,5	7,3	44,0	17,3	148,0

003 ter - Equivalents temps plein annuel en fonction**A] Ventilations****ETP en fonction selon le Statut d'emploi**

Statut d'emploi	Somme
Apprentis	1,3
Contractuel sur emploi non permanent	80,6
Contractuel sur emploi	223,6
Fonctionnaire Emploi	1 485,4
Total général	1 790,9

ETP en fonction selon la Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	594,7
B	710,8
C	485,4
Total général	1 790,9

ETP en fonction selon la Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	170,6
Pers. Direction	4,0
Pers. Médico-Technique	66,4
Pers. Psychologue	17,5
Pers. Rééducation	31,2
Pers. Sage-femme	22,0
Pers. Socio-Educatif	26,5
Pers. Soignant	1 234,7
Pers. Technique	218,1
Total général	1 790,9

ETP en fonction selon le fondement juridique de recrutement pour les contractuels UNIQUEMENT

Fondement juridique	Somme
Apprentissage	1,3
Poste Vacant	223,6
Remplacement ponctuel	74,0
Saisonnier	6,6
Total général	305,5

ETP en fonction selon le Type de contrat

Type de contrat	Somme
Apprentissage	1,3
CDD	260,1
CDI	44,1
Total général	305,5

ETP en fonction selon la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	111,2
25 à 40 ans	604,5
41 à 55 ans	726,7
+ 55 ans	348,5
Total général	1 790,9

ETP en fonction selon le Sexe

Sexe	Somme
Femme	1 459,1
Homme	331,8
Total général	1 790,9

ETP en fonction au regard du handicap (Bénéficiaire d'Obligation d'Emploi)

Situation Agent	Somme
Agents non BOE	1 646,4
Agents BOE	144,5
Total général	1 790,9

B] Croisements**ETP en fonction "Contractuel sur emploi non permanent" selon le Fondement juridique ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe**

Fondement juridique	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Remplacement ponctuel	6,7	0,2	23,9	2,2	26,3	14,7	74,0
Saisonnier	0,0	0,0	0,9	0,2	3,5	2,0	6,6
Total général	6,7	0,2	24,8	2,4	29,8	16,7	80,6

ETP en fonction "Contractuel sur emploi permanent" selon le Fondement juridique ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe

Fondement juridique	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Poste Vacant	44,6	10,5	58,3	14,1	71,6	24,6	223,6

ETP en fonction "Apprentis" selon le Fondement juridique ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe

Fondement juridique	Catégorie c		Somme
	Femme	Homme	
Poste Vacant	0,3	1,0	1,3

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	0,7	0,4	2,1	0,6	1,0	0,0	4,7
25 à 40 ans	4,0	0,7	13,3	2,0	20,9	0,0	40,8
41 à 55 ans	3,6	0,0	6,7	1,5	52,0	3,0	66,8
+ 55 ans	0,7	0,0	1,2	1,0	52,1	2,0	56,9
Total général	8,9	1,1	23,3	5,1	125,9	5,0	169,2

ETP en fonction "Pers. Direction" selon le Statut d'emploi ET la Tranche d'âge ET le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
41 à 55 ans	0,0	0,0	0,9	1,0	2,0
+ 55 ans	0,0	1,0	1,0	0,0	2,0
Total général	0,0	1,0	1,9	1,0	4,0

ETP en fonction "Pers. Médico-Technique" selon le Statut d'emploi ET la Tranche d'âge ET le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	0,5	0,0	1,0	1,0	2,0	2,0	6,4
25 à 40 ans	1,3	0,0	4,2	0,0	18,3	5,2	29,0
41 à 55 ans	0,8	0,0	0,2	0,0	18,6	5,0	24,6
+ 55 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	6,4	0,0	6,4
Total général	2,6	0,0	5,3	1,0	45,3	12,2	66,4

ETP en fonction "Pers. Psychologue" selon le Statut d'emploi ET la Tranche d'âge ET le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	0,6
25 à 40 ans	0,2	0,0	3,8	1,9	0,8	0,0	6,7
41 à 55 ans	0,0	0,0	3,1	1,0	3,6	1,0	8,6
+ 55 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	0,0	1,5
Total général	0,2	0,0	7,5	2,9	5,9	1,0	17,5

ETP en fonction "Pers. Rééducation" selon le Statut d'emploi ET la Tranche d'âge ET le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2
25 à 40 ans	0,0	0,0	8,4	0,0	2,8	0,8	11,9
41 à 55 ans	0,0	0,0	4,8	0,0	10,2	1,0	16,0
+ 55 ans	0,1	0,0	0,0	0,0	2,0	1,0	3,1
Total général	0,1	0,0	13,4	0,0	15,0	2,8	31,2

ETP en fonction "Pers. Sage-Femme" selon le Statut d'emploi ET la Tranche d'âge ET le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	0,3	0,0	1,0	0,0	0,0	1,3	
25 à 40 ans	0,1	0,0	12,3	0,0	2,8	0,8	
41 à 55 ans	0,1	0,0	5,6	0,0	5,7		
+ 55 ans	0,0	0,0	2,6	0,0	2,6		
Total général	0,5	0,0	21,5	0,0	22,0		

ETP en fonction "Pers. Socio-Educatif" selon le Statut d'emploi ET la Tranche d'âge ET le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	0,0	0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,5
25 à 40 ans	0,3	0,4	4,0	1,0	3,5	0,0	9,3
41 à 55 ans	0,7	0,0	0,0	0,0	11,5	2,5	14,7
+ 55 ans	0,0	0,0	0,5	0,0	0,6	1,0	2,1
Total général	1,0	0,5	4,9	1,0	15,6	3,5	26,5

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	17,9	5,1	28,4	2,3	30,6	4,8	89,2
25 à 40 ans	17,0	1,1	45,9	5,8	343,3	34,4	447,6
41 à 55 ans	9,6	0,5	28,2	6,4	380,8	56,2	481,8
+ 55 ans	0,4	0,6	7,9	1,7	184,0	21,5	216,2
Total général	44,9	7,5	110,4	16,3	938,7	117,0	1 234,7

ETP en fonction "Pers. Technique" selon le Statut d'emploi ET la Tranche d'âge ET le Sexe

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Fonctionnaire Emploi permanent		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	1,4	4,5	0,1	0,0	0,0	1,0	7,0
25 à 40 ans	1,5	2,8	5,0	8,8	12,8	16,0	46,9
41 à 55 ans	0,4	3,0	3,6	9,0	23,6	66,9	106,5
+ 55 ans	0,0	0,0	1,0	4,0	16,9	35,9	57,8
Total général	3,2	10,3	9,7	21,9	53,3	119,8	218,1

ETP en fonction Bénéficiaire d'Obligation d'Emploi par Statut d'emploi ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 40 ans	3,8	0,0	0,2	0,0	3,8	0,0	7,8
41 à 55 ans	15,0	1,1	28,4	3,9	16,2	7,4	72,0
+ 55 ans	9,3	0,0	19,5	4,0	21,8	10,0	64,7
Total général	28,2	1,1	48,2	7,9	41,8	17,4	144,5

Au cours de l'année 2024, 5 personnes ont vu leur CDD se transformer en CDI.

Les transformations des contrats en CDI ont eu lieu, à chaque fois, au cours du 1er semestre.

1 agent avait une ancienneté inférieure à 6 mois avant la transformation, 3 autres avaient une ancienneté de 1 à 3 ans et le dernier, une ancienneté de plus de 6 ans.

Tous ont été recrutés sur un poste vacant.

005 - Nombre de stagiaires de droit privé accueillis au cours de l'année

219 stagiaires de droit privé ont été accueillis dans l'établissement au cours de l'année dont 9 élèves sages femmes du CHU de Clermont-Ferrand et 26 stagiaires du lycée Geneviève Vincent.

A] Ventilations**Age moyen des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent selon le Statut d'emploi**

Statut emploi	Moyenne d'âge
Contractuel sur emploi permanent	37
Fonctionnaire	45
Emploi permanent	
Total général	44

Age moyen des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent selon le Fondement juridique de recrutement

Les recrutements sur emplois permanents se font sur des postes vacants.

La moyenne d'âge globale est de 44 ans.

Age moyen des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent selon le Type de contrat

Type de contrat	Moyenne d'âge
CDD	34
CDI	46
Fonctionnaire sur emploi permanent	45
Total général	44

Age moyen des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent selon la Catégorie hiérarchique

Catégorie Hiérarchique	Moyenne d'âge
A	41
B	45
C	47
Total général	44

Age moyen des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent selon la Filière

Filière	Moyenne d'âge
Pers. Administratif	48
Pers. Direction	53
Pers. Médico-Technique	41
Pers. Psychologue	42
Pers. Rééducation	41
Pers. Sage-femme	38
Pers. Socio-Educatif	43
Pers. Soignant	43
Pers. Technique	48
Total général	44

Age moyen des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent selon le Sexe

Sexe	Moyenne d'âge
Femme	44
Homme	46
Total général	44

B] Croisements**Age moyen des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe**

Statut emploi	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Moyenne d'âge
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Contractuel sur emploi permanent	34	43	34	41	37	42	37
Fonctionnaire	41	43	46	47	50	49	45
Emploi permanent							
Total général	40	43	45	46	47	48	44

Age moyen des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent selon le Fondement juridique de recrutement ET le Type de contrat UNIQUEMENT pour les contractuels

Fondement juridique	CDD	CDI	Moyenne d'âge
Poste Vacant	34	46	37

Age moyen des effectifs d'agents en fonction sur emploi permanent selon la Filière ET le Sexe

Filière	Femme	Homme	Moyenne d'âge
Pers. Administratif	48	50	48
Pers. Direction	55	51	53
Pers. Médico-Technique	42	38	41
Pers. Psychologue	44	37	42
Pers. Rééducation	41	46	41
Pers. Sage-femme	38	0	38
Pers. Socio-Educatif	42	48	43
Pers. Soignant	43	44	43
Pers. Technique	48	49	48
Total général	44	46	44

A] Ventilations

*L'ensemble des demandes présentées ont été acceptées.

Demandes d'autorisation d'exercice d'une activité accessoire par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	19
B	5
C	2
Total général	26

Demandes d'autorisation d'exercice d'une activité accessoire par Sexe

Sexe	Somme
Femme	22
Homme	4
Total général	26

Type d'activité accessoire exercée

Type d'activité accessoire	Somme
Activité à caractère sportif ou culturel	1
Enseignement et formation	19
Expertise et consultation	3
Vente de biens produits personnellement	3
Total général	26

B] Croisement

Type d'activité accessoire	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Activité à caractère sportif ou culturel	0	0	1	0	0	0	1
Enseignement et formation	14	1	3	0	0	1	19
Expertise et consultation	3	0	0	0	0	0	3
Vente de biens produits personnellement	1	0	0	1	0	1	3
Total général	18	1	4	1	0	2	26

2) Recrutements

A] Ventilations**Agents fonctionnaires recrutés par Catégorie hiérarchique**

Catégorie hiérarchique	Somme
A	54
B	36
C	18
Total général	108

Agents fonctionnaires recrutés par Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	14
Pers. Direction	2
Pers. Médico-Technique	6
Pers. Psychologue	1
Pers. Rééducation	2
Pers. Sage-Femme	1
Pers. Socio-Educatif	2
Pers. Soignant	79
Pers. Technique	1
Total général	108

Agents fonctionnaires recrutés par Grades unifiés

Grade unifiés	Somme
Adjoint administratif	6
Aide soignant	27
Aide-médico-psychologique	1
A.S.H.	10
Assis Med ADM	8
Assistant Social	1
Cadre de santé	1
Ergothérapeute	1
Directeur	2
I.D.E.	39
IBODE	1
Manipulateur radio	5
Masseur-kiné	1
O.P	1
Psychologue	1
Puéricultrice	1
Sage femme	1
Technicien de labo	1
Total général	108

Agents fonctionnaires recrutés par Sexe

Sexe	Somme
Femme	93
Homme	15
Total général	108

Agents fonctionnaires recrutés par Voie d'accès

*Cf vote CTE 20/05/2021

Voie d'accès	Somme
Embauche normale	1
Détachement	2
Mutation d'un hôpital	7
Réintégration	13
Concours	24
Liste aptitude	13
Mise en stage 730j*	48
Total général	108

2 agents féminins fonctionnaires recrutés au cours de l'année 2024
bénéficiaires d'obligation d'emploi : 1 agent catégorie A, soignant et 1 agent catégorie C, administratif

B] Croisements

26

Agents fonctionnaires recrutés en "Embauche normale" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

1 agent, sexe F, Personnel de Direction.

Agents fonctionnaires recrutés par "Mutation d'un hôpital" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	1	0	1
Pers. Médico-Technique	1	0	0	0	1
Pers. Psychologue	1	0	0	0	1
Pers. Soignant	4	0	0	0	4
Total général	6	0	1	0	7

Agents fonctionnaires recrutés par "Réintégration" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Direction	0	1	0	0	1
Pers. Médico-Technique	1	0	1	0	2
Pers. Rééducation	1	0	0	0	1
Pers. Soignant	7	1	1	0	9
Total général	9	2	2	0	13

Agents fonctionnaires recrutés par Détachement par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

1 agent, sexe F, personnel Socio-Educatif, catégorie A et 1 agent, sexe F; personnel Soignant, catégorie B.

Agents fonctionnaires recrutés par "Concours" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	7	0	7
Pers. Médico-Technique	1	0	0	0	1
Pers. Rééducation	0	1	0	0	1
Pers. Soignant	0	0	15	0	15
Total général	1	1	22	0	24

Agents fonctionnaires recrutés par "Mise en stage 730 j*" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe (*Cf vote CTE 20/05/2021)

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie c		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	0	0	1	0	1
Pers. Médico-Technique	2	0	0	0	0	0	2
Pers. Sage-Femme	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Soignant	27	3	5	5	0	3	43
Pers. Technique	0	0	0	0	0	1	1
Total général	30	3	5	5	1	4	48

Agents fonctionnaires recrutés par "Liste d'aptitude" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	
Pers. Administratif	5	0	5
Pers. Socio-Educatif	1	0	1
Pers. Soignant	7	0	7
Total général	13	0	13

Agents fonctionnaires recrutés par Catégorie ET Sexe

Sexe	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Somme
Femme	48	31	14	93
Homme	6	5	4	15
Total général	54	36	18	108

009 - Nombre de membres des jurys des concours et examens

L'établissement a mobilisé 53 membres de jurys des concours et examens. Parmi eux, 19 sont des femmes contre 34 hommes. Tous les concours ou examens, au nombre de 15, ont été présidés par un homme.



010 - Nombre d'agents contractuels recrutés sur emploi permanent au cours de l'année

Le fondement juridique de ces recrutements relève exclusivement de recrutement sur poste vacant.

Les agents ont été recrutés en contrat à durée déterminée.

L'indicateur de situation au regard du handicap est une donnée non chiffrable à ce jour.

A] Ventilations

Recrutement sur emploi permanent par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	33
B	14
C	25
Total général	72

Recrutement sur emploi permanent par Durée des contrats

La durée des contrats correspond à la durée de contrat proposée en 2023, renouvellements compris. L'établissement a choisi les tranches de durée de contrats les plus adaptées aux types de contrats réalisés.

Durée des contrats	Somme
-1 mois	2
De 1 à 3 mois	30
De 4 à 6 mois	23
+6 mois	17
Total général	72

Recrutement sur emploi permanent par Sexe

Sexe	Somme
Femme	58
Homme	14
Total général	72

B] Croisement

Recrutement sur emploi permanent par Durée des contrats ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Durée des contrats	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-1 mois	1	0	1	0	0	0	2
De 1 à 3 mois	11	3	4	0	8	4	30
De 4 à 6 mois	15	1	3	2	1	1	23
+6 mois	1	1	4	0	9	2	17
Total général	28	5	12	2	18	7	72

011 - Nombre d'agents contractuels et autres personnels recrutés sur un emploi non permanent au cours de l'année

28

*Uniquement des contractuels sur emplois non permanents sont concernés par cet indicateur.

A] Ventilations

Agents recrutés sur emploi non permanent par Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	28
Pers. Médico-Tech	2
Pers. Psychologue	1
Pers. Rééducation	1
Pers. Sages-Femmes	8
Pers. Socio- Educatif	3
Pers. Soignant	108
Pers. Technique	57
Total général	208

Agents recrutés sur emploi non permanent par Sexe

Sexe	Somme
Femme	141
Homme	67
Total général	208

B] Croisement

Agents recrutés sur emploi non permanent par Filière ET Sexe

Filière	Femme	Homme	Somme
Pers. Administratif	24	4	28
Pers. Médico-Tech	2	0	2
Pers. Psychologue	1	0	1
Pers. Rééducation	1	0	1
Pers. Sages-Femmes	8	0	8
Pers. Socio- Educatif	1	2	3
Pers. Soignant	86	22	108
Pers. Technique	18	39	57
Total général	141	67	208

012 - Nombre d'agents nommés au cours de l'année sur un poste de cadre supérieur ou dirigeant dont en primo-nomination

Aucun agent a été nommé au cours de l'année sur un poste de cadre supérieur ou dirigeant (base Article 1 du Décret n° 2020-959 du 31 juillet 2020 relatif aux emplois supérieurs de la fonction publique hospitalière).

2) Parcours professionnels

013 - Nombre de postes publiés comme vacants ou susceptibles d'être vacants au cours de l'année

Au cours de l'année, 121 postes ont été publiés comme vacants ou susceptibles d'être vacants.

014 - Nombre de candidatures reçues au cours de l'année

A] Ventilations

Candidatures reçues par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Internes	Externes	Somme
A	35	19	54
B	142	3	145
C	18	729	747
Total général	195	751	946

Candidatures reçues par Filière

Filière	Internes	Externes	Somme
Pers. Soignant	175	15	190
Pers. Administratif	17	649	666
Pers. Technique	2	78	80
Pers. Socio-Educatif	1	0	0
Pers. Rééducation	0	2	2
Pers. Médico-Tech	0	0	0
Pers. Psychologue	0	7	7
Total général	195	751	946

Candidatures reçues par Sexe

Sexe	Internes	Externes	Somme
Femme	180	563	743
Homme	15	188	203
Total général	195	751	946

B] Croisement

Candidatures internes reçues par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Soignant	32	1	118	10	13	1	175
Pers. Administratif	0	0	13	0	3	1	17
Pers. Technique	0	2	0	0	0	0	2
Pers. Socio-Educatif	0	0	1	0	0	0	1
Total général	32	3	132	10	16	2	195

Candidatures externes reçues par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Soignant	9	1	3	0	2	0	15
Pers. Administratif	0	0	0	0	532	117	649
Pers. Technique	0	0	0	0	12	66	78
Pers. Rééducation	1	1	0	0	0	0	2
Pers. Psychologue	4	3	0	0	0	0	7
Total général	14	5	3	0	546	183	751

A] Ventilations

Postes pourvus, candidats internes et externes par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Internes	Externes	Somme
A	24	4	28
B	34	3	37
C	4	11	15
Total général	62	18	80

Postes pourvus, candidats internes et externes par Sexe

Sexe	Internes	Externes	Somme
Femme	56	13	69
Homme	6	5	11
Total général	62	18	80

Postes pourvus, candidats internes et externes par Filière

Filière	Internes	Externes	Somme
Pers. Soignant	55	6	61
Pers. Administratif	5	6	11
Pers. Technique	1	3	4
Pers. Socio-Educatif	1	0	1
Pers. Rééducation	0	1	1
Pers. Psychologue	0	2	2
Total général	62	18	80

Statut d'emploi du candidat retenu par Catégorie hiérarchique

Catégorie	Fonctionnaire sur emploi permanent	Contractuel sur emploi permanent	Contractuel sur emploi non permanent	Somme
A	23	5	0	28
B	25	12	0	37
C	2	13	0	15
Total général	50	30	0	80

Statut d'emploi du candidat retenu par Sexe

Sexe	Fonctionnaire sur emploi permanent	Contractuel sur emploi permanent	Contractuel sur emploi non permanent	Somme
Femme	46	23	0	69
Homme	4	7	0	11
Total général	50	30	0	80

Statut d'emploi du candidat retenu par Filière

Filière	Fonctionnaire sur emploi permanent	Contractuel sur emploi permanent	Somme
Pers. Soignant	44	17	61
Pers. Administratif	5	6	11
Pers. Technique	1	3	4
Pers. Socio-Educatif	0	1	1
Pers. Rééducation	0	1	1
Pers. Médico-Tech	0	0	0
Pers. Psychologue	0	2	2
Total général	50	30	80

B] Croisements

Postes pourvus, candidatures internes par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Soignant	22	1	29	4	4	0	60
Pers. Administratif	0	1	0	0	0	0	1
Pers. Socio-Educatif	0	0	1	0	0	0	1
Total général	22	2	30	4	4	0	62

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Soignant	1	0	3	0	2	0	6
Pers. Administratif	0	0	0	0	5	1	6
Pers. Technique	0	0	0	0	0	2	2
Pers. Rééducation	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Psychologue	0	2	0	0	1	0	3
Total général	2	2	3	0	8	3	18

Postes pourvus de "Fonctionnaire sur emploi permanent" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Soignant	21	1	20	2	1	0	45
Pers. Administratif	0	0	4	0	0	0	4
Pers. Technique	0	1	0	0	0	0	1
Total général	21	2	24	2	1	0	50

Postes pourvus de "Contractuel sur emploi permanent" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Soignant	2	0	9	2	4	0	17
Pers. Administratif	0	0	0	0	5	1	6
Pers. Technique	0	0	0	0	1	2	3
Pers. Socio-Educatif	0	0	1	0	0	0	1
Pers. Rééducation	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Psychologue	0	2	0	0	0	0	2
Total général	3	2	10	2	10	3	30

Postes pourvus de "Contractuel sur non emploi permanent" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Pas de postes pourvus contractuel sur emploi non permanent en 2024

016 - Nombre de postes n'ayant fait l'objet d'aucune candidature

N'ont fait l'objet d'aucune candidature :

- 1 poste publié de catégorie A concernant le personnel Technique
- 1 poste publié de catégorie B concernant le personnel Administratif
- 2 postes publiés de catégorie A concernant le personnel Médico-Technique
- 26 postes publiés de catégorie A concernant le personnel Soignant
- 2 postes publiés de catégorie B concernant le personnel Soignant

Nombre de promouvables par Grades et Tranche d'âge

Grades	25 à 40 ans	41 à 55 ans	+ 55 ans	Somme
A.S.H. CN	15	7	7	29
Accompagnant éduc. et social	0	1	0	1
Adjoint administratif	2	5	2	9
Adjoint administratif principal 2e classe	1	7	4	12
Adjoint des cadres CN	0	1	0	1
Adjoint des cadres CS	0	0	1	1
Agent de maîtrise	0	3	0	3
AEQ	2	4	4	10
Aide-Soignant CN cat B	8	36	17	61
Ambulancier	0	8	4	12
Assis. Médico-adminis. CN	0	4	7	11
Assis. Médico-adminis. CS	0	5	5	10
Attaché d'Adm. Hosp.	0	1	0	1
IDE CN	2	2	1	5
IDE cat A grade 1	3	14	0	17
Ingénieur principal	0	0	1	1
Manip. Electroradio. Méd CN	3	0	0	3
Ouvrier Principal 2e classe	8	26	10	44
Prép. Pharmacie Hosp; CN	0	1	0	1
Psychologue CN	0	1	0	1
Sage-Femme des hôpitaux 1er grade	1	0	0	1
Tech. De labo. Médical CN	0	1	0	1
TH	0	0	3	3
TSH 2e classe	0	1	2	3
Total général	45	128	68	241

Nombre de promouvables par Grades unifiés et Sexe

Grades	Femme	Homme	Somme
A.S.H. CN	29	0	29
Accompagnant éduc. et social	0	1	1
Adjoint administratif	9	0	9
Adjoint administratif principal 2e classe	11	1	12
Adjoint des cadres CN	0	1	1
Adjoint des cadres CS	1	0	1
Agent de maîtrise	1	2	3
AEQ	7	3	10
Aide-Soignant CN cat B	61	0	61
Ambulancier	1	11	12
Assis. Médico-adminis. CN	11	0	11
Assis. Médico-adminis. CS	10	0	10
Attaché d'Adm. Hosp.	0	1	1
IDE CN	5	0	5
IDE cat A grade 1	16	1	17
Ingénieur principal	0	1	1
Manip. Electroradio. Méd CN	2	1	3
Ouvrier Principal 2e classe	16	28	44
Prép. Pharmacie Hosp; CN	1	0	1
Psychologue CN	0	1	1
Sage-Femme des hôpitaux 1er grade	1	0	1
Tech. De labo. Médical CN	1	0	1
TH	0	3	3
TSH 2e classe	0	3	3
Total général	183	58	241

Nombre de promus par Grades ET Tranche d'âge

Grades	41 à 55 ans	+55 ans	Somme
Accompagnant Educatif et Social Principal	1	0	1
Adjoint Administratif Principal 1e classe	0	2	2
Adjoint Administratif Principal 2e classe	1	1	2
Adjoint des Cadres Classe Exceptionnelle	0	1	1
Adjoint des Cadres Classe Supérieure	1	0	1
Aide-soignante classe supérieure catégorie B	8	3	11
Agent de Maîtrise Principal	1	0	1
Agent des Services Hospitaliers qualifié Classe Supérieure	6	1	7
Ambulancier Principal	0	1	1
Assistant Médico Administratif classe Exceptionnelle	0	2	2
Assistant Médico Administratif Classe Supérieure	1	1	2
Attaché principal d'Administration Hospitalière	1	0	1
Infirmier en soins généraux 2e grade	2	1	3
Ingénieur Hospitalier Principal	0	1	1
Ouvrier Principal 1ère classe	5	2	7
Ouvrier Principal 2è Classe	1	2	3
Psychologue Hors Classe	0	1	1
Sage-femme des hôpitaux 2nd grade	1	0	1
Total général	29	19	48

Nombre de promus par Grades ET Sexe

Grades	Femme	Homme	Somme
Accompagnant Educatif et Social Principal	1	0	1
Adjoint Administratif Principal 1e classe	1	1	2
Adjoint Administratif Principal 2e classe	2	0	2
Adjoint des Cadres Classe Exceptionnelle	1	0	1
Adjoint des Cadres Classe Supérieure	0	1	1
Aide-soignante classe supérieure catégorie B	10	1	11
Agent de Maîtrise Principal	0	1	1
Agent des Services Hospitaliers qualifié Classe Supérieure	7	0	7
Ambulancier Principal	0	1	1
Assistant Médico Administratif classe Exceptionnelle	2	0	2
Assistant Médico Administratif Classe Supérieure	2	0	2
Attaché principal d'Administration Hospitalière	0	1	1
Infirmier en soins généraux 2e grade	3	0	3
Ingénieur Hospitalier Principal	0	1	1
Ouvrier Principal 1ère classe	1	6	7
Ouvrier Principal 2è Classe	0	3	3
Psychologue Hors Classe	1	0	1
Sage-femme des hôpitaux 2nd grade	1	0	1
Total général	32	16	48

018 - Durée moyenne dans le grade d'origine des promus au choix de l'année

4 agents ont été promus au choix au cours de l'année 2024.

Grade d'origine	Femme	Homme
Assist Medi ADM	7 ans	0
Assist Medi ADM	7 ans	0
Attaché Admin. Hospitalière	7 ans	0
T.S.H.	0	5 ans 2 mois

Nombre de promouvables par Corps ET Tranche d'âge

Corps	25 à 40 ans	41 à 55 ans	+ 55 ans	Somme
Corps des accompagnants éducatifs et sociaux	0	1	0	1
Corps des adjoints administratifs hospitaliers	3	12	6	21
Corps des adjoints des cadres hospitaliers	0	1	1	2
Corps des agents de maîtrise	0	3	0	3
Corps des agents des services hospitaliers qualifiés	15	7	7	29
Corps des aides-soignants et auxiliaires de puériculture (cat B)	8	36	17	61
Corps des ambulanciers	0	8	4	12
Corps des assistants médico-administratifs	0	9	12	21
Corps des attachés d'administration hospitalière	0	1	0	1
Corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés	3	14	0	17
Corps des ingénieurs hospitaliers	0	0	1	1
Corps des manipulateurs d'électroradiologie médicale	3	0	0	3
Corps des personnels infirmiers (cadre d'extinction)	2	2	1	5
Corps des personnels ouvriers	10	30	14	54
Corps des préparateurs en pharmacie hospitalière	0	1	0	1
Corps des psychologues	0	1	0	1
Corps des sages-femmes des hôpitaux	1	0	0	1
Corps des techniciens de laboratoire	0	1	0	1
Corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers	0	1	5	6
Total général	45	128	68	241

Nombre de promouvables par Corps ET Sexe

Corps	Femme	Homme	Somme
Corps des accompagnants éducatifs et sociaux	0	1	1
Corps des adjoints administratifs hospitaliers	20	1	21
Corps des adjoints des cadres hospitaliers	1	1	2
Corps des agents de maîtrise	1	2	3
Corps des agents des services hospitaliers qualifiés	29	0	29
Corps des aides-soignants et auxiliaires de puériculture (cat B)	61	0	61
Corps des ambulanciers	1	11	12
Corps des assistants médico-administratifs	21	0	21
Corps des attachés d'administration hospitalière	0	1	1
Corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés	16	1	17
Corps des ingénieurs hospitaliers	0	1	1
Corps des manipulateurs d'électroradiologie médicale	2	1	3
Corps des personnels infirmiers (cadre d'extinction)	5	0	5
Corps des personnels ouvriers	23	31	54
Corps des préparateurs en pharmacie hospitalière	1	0	1
Corps des psychologues	0	1	1
Corps des sages-femmes des hôpitaux	1	0	1
Corps des techniciens de laboratoire	1	0	1
Corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers	0	6	6
Total général	183	58	241

019 bis - Nombre de promus pour chaque corps

Nombre de promus par Corps ET Tranche d'âge

Corps	41 à 55 ans	+ 55 ans	Somme
Corps des accompagnants éducatifs et sociaux	1	0	1
Corps des adjoints administratifs hospitaliers	1	3	4
Corps des adjoints des cadres hospitaliers	1	1	2
Corps des agents de maîtrise	1	0	1
Corps des agents des services hospitaliers	6	1	7
Corps des aides-soignants et auxiliaires de puériculture	8	3	11
Corps des ambulanciers	0	1	1
Corps des assistants médico-administratifs	1	3	4
Corps des attachés d'administration hospitalière	1	0	1
Corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés	2	1	3
Corps des ingénieurs hospitaliers	0	1	1
Corps des personnels ouvriers	6	4	10
Corps des psychologues	0	1	1
Corps des sages-femmes des hôpitaux	1	0	1
Total général	29	19	48

Nombre de promus par corps ET Sexe

Filière	Femme	Homme	Somme
Corps des accompagnants éducatifs et sociaux	1	0	1
Corps des adjoints administratifs hospitaliers	3	1	4
Corps des adjoints des cadres hospitaliers	1	1	2
Corps des agents de maîtrise	0	1	1
Corps des agents des services hospitaliers	7	0	7
Corps des aides-soignants et auxiliaires de puériculture	10	1	11
Corps des ambulanciers	0	1	1
Corps des assistants médico-administratifs	4	0	4
Corps des attachés d'administration hospitalière	0	1	1
Corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés	3	0	3
Corps des ingénieurs hospitaliers	0	1	1
Corps des personnels ouvriers	1	9	10
Corps des psychologues	1	0	1
Corps des sages-femmes des hôpitaux	1	0	1
Total général	32	16	48

Durée moyenne dans le grade d'origine des promus sur liste d'aptitude par Sexe au sein du Pers. Administratif

Durée dans le grade	Femme	Homme	Somme
5 ans	1	0	1
7 ans	0	1	1
8 ans 11 mois 29 jours	0	1	1
10 ans	2	0	2
11 ans 8 mois	1	0	1
12 ans 10 mois	1	0	1
16 ans 4 mois 23 jours	1	1	2
17 ans 8 mois 20 jours	2	0	2
Total général	8	3	11

Durée moyenne dans le grade d'origine des promus sur liste d'aptitude par Sexe au sein du Pers. Psychologue

Durée dans le grade	Femme	Homme	Somme
11 ans 9 mois	1	0	1

Durée moyenne dans le grade d'origine des promus sur liste d'aptitude par Sexe au sein du Sage-Femme

Durée dans le grade	Femme	Homme	Somme
16 ans 3 mois	1	1	2

Durée moyenne dans le grade d'origine des promus sur liste d'aptitude par Sexe au sein du Socio-Educatif

Durée dans le grade	Femme	Homme	Somme
11 ans	1	2	3

Durée moyenne dans le grade d'origine des promus sur liste d'aptitude par Sexe au sein du Pers. Soignant

Durée dans le grade	Femme	Homme	Somme
7 ans	0	1	1
12 ans 1 mois	4	0	4
13 ans	3	0	3
15 ans 9 mois	3	0	3
16 ans 16 jours	3	0	3
16 ans 5 mois	1	0	1
16 ans 7 mois	1	0	1
17 ans	1	0	1
17 ans 1 mois	1	0	1
17 ans 5 mois	1	0	1
17 ans 6 mois	2	0	2
Total général	20	1	21

Durée moyenne dans le grade d'origine des promus sur liste d'aptitude par Sexe au sein du Pers. Technique

Durée dans le grade	Femme	Homme	Somme
5 ans 6 mois	0	1	1
7 ans	0	2	2
11 ans 8 mois	0	1	1
12 ans 1 mois	0	1	1
12 ans 10 mois	0	1	1
16 ans	1	5	6
16 ans 6 mois 6 jours	0	1	1
Total général	1	12	13

A] Ventilations

Nombre de réussite à un concours ou examen par Type d'épreuve

Type d'épreuve	Somme
Externe sur titres	10
Interne sur titres	23
Liste d'aptitude	14
Total général	47

Nombre de réussite à un concours ou examen par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	4
25 à 40 ans	25
41 à 55 ans	14
+ 55 ans	4
Total général	47

Nombre de réussite à un concours ou examen par Sexe

Sexe	Somme
Femme	47

B] Croisement

Nombre de réussite à un concours ou examen par Tranche d'âge ET Type d'épreuve ET Sexe

Tranche d'âge	Externe sur titres		Interne sur titres		Liste d'aptitude		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	0	0	2	0	2	0	4
25 à 40 ans	6	0	13	0	6	0	25
41 à 55 ans	3	0	6	0	5	0	14
+ 55 ans	1	0	2	0	1	0	4
Total général	10	0	23	0	14	0	47

A] Ventilations**1. Abandon de poste****Par Statut d'emploi**

Statut d'emploi	Somme
Contractuel sur emploi non permanent	7
Contractuel sur emploi permanent	1
Total général	8

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
C	8
Total général	8

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
25 ans	4
25 à 40 ans	4
Total général	8

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Active	2
Sédentaire	6
Total général	8

Par Sexe

Sexe	Somme
Femme	3
Homme	5
Total général	8

2. Décès**Par Statut d'emploi**

Statut d'emploi	Somme
Fonctionnaire sur emploi permanent	1

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	1

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
41 à 55 ans	1

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Sédentaire	1

Par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1

3. Démission**Par Statut d'emploi**

Statut d'emploi	Somme
Contractuel sur emploi non permanent	5
Contractuel sur emploi permanent	4
Fonctionnaire sur emploi permanent	18
Total général	27

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	16
B	5
C	6
Total général	27

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
25 ans	6
25 à 40 ans	16
41 à 55 ans	5
Total général	27

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Active	8
Sédentaire	19
Total général	27

Par Sexe

Sexe	Somme
Femme	22
Homme	5
Total général	27

Par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Fonctionnaire sur emploi permanent	6

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	2
B	2
C	2
Total général	6

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
25 à 40 ans	1
41 à 55 ans	4
+55 ans	1
Total général	6

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Active	4
Sédentaire	2
Total général	6

Par Sexe

Sexe	Somme
Femme	6

5. DisponibilitéPar Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Fonctionnaire sur emploi permanent	27

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	16
B	5
C	6
Total général	27

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
25 ans	3
25 à 40 ans	20
41 à 55 ans	4
Total général	27

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Active	6
Sédentaire	21
Total général	27

Par Sexe

Sexe	Somme
Femme	23
Homme	4
Total général	27

6. Fin de contratPar Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Contractuel sur emploi non permanent	175
Contractuel sur emploi permanent	36
Total général	211

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	36
B	39
C	136
Total général	211

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	129
25 à 40 ans	54
41 à 55 ans	20
+55 ans	8
Total général	211

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Active	112
Sédentaire	99
Total général	211

Par Sexe

Sexe	Somme
Femme	147
Homme	64
Total général	211

7. Fin de détachement

39

Par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Fonctionnaire sur emploi permanent	2

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	1
B	1
Total général	2

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
41 à 55 ans	2

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Active	1
Sédentaire	1
Total général	2

Par Sexe

Sexe	Somme
Femme	2

8. Mutation

Par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Fonctionnaire sur emploi permanent	19

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	15
B	4
Total général	19

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	4
25 à 40 ans	9
41 à 55 ans	5
+55 ans	1
Total général	19

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Active	2
Sédentaire	17
Total général	19

Par Sexe

Sexe	Somme
Femme	16
Homme	3
Total général	19

9. Radiation des cadres

Par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Fonctionnaire sur emploi permanent	6

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	4
B	2
Total général	6

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
25 à 40 ans	3
41 à 55 ans	2
+55 ans	1
Total général	6

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Active	2
Sédentaire	4
Total général	6

Par Sexe

Sexe	Somme
Femme	6

10. Retraite

40

Par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Contractuel sur emploi non permanent	1
Contractuel sur emploi permanent	2
Fonctionnaire sur emploi permanent	50
Total général	53

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	7
B	31
C	15
Total général	53

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
+ 55 ans	53

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Active	35
Sédentaire	18
Total général	53

Par Sexe

Sexe	Total
Femme	47
Homme	6
Total général	53

11. Congé Parental

Par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Fonctionnaire sur emploi permanent	3

Par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	1
B	2
Total général	3

Par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
41 à 55 ans	3

Par Catégorie Active ou Sédentaire

Catégorie	Somme
Active	2
Sédentaire	1
Total général	3

Par Sexe

Sexe	Total
Femme	3

B] Croisements

Nombre de départs pour motif "Abandon de poste" selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi permanent		Contractuel sur emploi non permanent		Somme	
	Catégorie C		Catégorie C			
	Femme	Homme	Femme	Homme		
25 ans	1	0	0	3	4	
25 à 40 ans	0	0	2	2	4	
Total général	1	0	2	5	8	

Nombre de départs pour motif "Décès" selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

1 femme de catégorie A, fonctionnaire sur emploi permanent de 41 à 55 ans.

Nombre de départs pour motif "Département" selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Fonctionnaire sur emploi permanent						Somme	
	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C			
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme		
25 à 40 ans	1	0	0	0	0	0	1	
41 à 55 ans	1	0	2	0	1	0	4	
+ 55 ans	0	0	0	0	1	0	1	
Total général	2	0	2	0	2	0	6	

Nombre de départs pour motif "Disponibilité" selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Fonctionnaire sur emploi permanent						Somme	
	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C			
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme		
-25 ans	2	1	0	0	0	0	3	
25 à 40 ans	10	0	3	2	5	0	20	
41 à 55 ans	3	0	0	0	0	1	4	
Total général	15	1	3	2	5	1	27	

Nombre de départs pour motif "Fin de contrat" selon le Statut d'emploi 1 ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent						Somme	
	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C			
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme		
-25 ans	3	0	20	5	47	36	111	
25 à 40 ans	8	1	4	0	19	10	42	
41 à 55 ans	4	0	1	0	8	3	16	
+ 55 ans	2	1	0	0	2	1	6	
Total général	17	2	25	5	76	50	175	

Nombre de départs pour motif "Fin de contrat" selon le Statut d'emploi 2 ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi permanent						Somme	
	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C			
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme		
-25 ans	9	2	3	0	3	1	18	
25 à 40 ans	4	1	4	1	1	1	12	
41 à 55 ans	1	0	1	0	1	0	3	
+ 55 ans	0	0	0	0	2	1	3	
Total général	14	3	8	1	7	3	36	

Tranche d'âge	Fonctionnaire sur emploi permanent				Somme	
	Catégorie A		Catégorie B			
	Femme	Homme	Femme	Homme		
41 à 55 ans	1	0	1	0	2	

Nombre de départs pour motif "Mutation" selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Fonctionnaire sur emploi permanent				Somme	
	Catégorie A		Catégorie B			
	Femme	Homme	Femme	Homme		
-25 ans	2	2	0	0	4	
25 à 40 ans	8	1	0	0	9	
41 à 55 ans	2	0	3	0	5	
+ 55 ans	0	0	1	0	1	
Total général	12	3	4	0	19	

Nombre de départs pour motif "Radiation des cadres" selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Fonctionnaire sur emploi permanent				Somme	
	Catégorie A		Catégorie B			
	Femme	Homme	Femme	Homme		
25 à 40 ans	2	0	1	0	3	
41 à 55 ans	2	0	0	0	2	
+ 55 ans	0	0	1	0	1	
Total général	4	0	2	0	6	

Nombre de départs pour motif "Retraite" selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Fonctionnaire sur emploi permanent						Somme	
	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C			
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme		
+ 55 ans	6	1	29	1	9	4	50	

Nombre de départs pour motif "Retraite" selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Contractuel sur emploi permanent		Somme	
	Catégorie B		Catégorie C			
	Femme	Homme	Femme	Homme		
+ 55 ans	1	0	2	0	3	

Nombre de départs pour motif Congé parental" selon le Statut d'emploi ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Fonctionnaire sur emploi permanent				Somme	
	Catégorie A		Catégorie B			
	Femme	Homme	Femme	Homme		
41 à 55 ans	1	0	2	0	3	

Nombre de départs pour motif "Démission" selon le Statut d'emploi 1 ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Fonctionnaire sur emploi permanent				Somme	
	Catégorie A		Catégorie B			
	Femme	Homme	Femme	Homme		
-25 ans	0	1	0	0	1	
25 à 40 ans	11	0	2	0	13	
41 à 55 ans	1	1	2	0	4	
Total général	12	2	4	0	18	

Nombre de départs pour motif "Démission" selon le Statut d'emploi 2 ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi permanent						Somme	
	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie c			
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme		
-25 ans	0	0	0	0	1	0	1	
25 à 40 ans	2	0	0	0	0	0	2	
41 à 55 ans	0	0	0	1	0	0	1	
Total général	2	0	0	1	1	0	4	

Nombre de départs pour motif "Démission" selon le Statut d'emploi 3 ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe ET la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Contractuel sur emploi non permanent		Somme	
	Catégorie C			
	Femme	Homme		
-25 ans	2	2	4	
25 à 40 ans	1	0	1	
Total général	3	2	5	

023 - Nombre de demandes de ruptures conventionnelles

Il y a eu une demande de rupture conventionnelle sur l'année 2024 :

Celle-ci a été demandée à l'initiative de l'agent, de sexe féminin, âgée entre 25 et 40 ans, fonctionnaire sur emploi permanent, de catégorie A.

Cette demande a été rejetée.

4) Formation

A] Ventilations**Agents formés selon Type de formation par Statut d'emploi**

*"Anonyme" correspond à des agents ayant suivi des bilans de compétences par l'intermédiaire de l'ANFH.
924 agents ont été formés au cours de l'année 2024, plusieurs d'entre eux ont suivi plusieurs formations.

Type de formation	Contractuel sur emploi non permanent	Contractuel sur emploi permanent	Fonctionnaire sur emploi permanent	Anonyme*	Apprenti	Somme
Apprentissage	0	0	0	0	2	2
Bilan compétences	0	0	3	11	0	14
CFP	0	0	2	0	0	2
Etudes promotionnelles (CPF)	3	5	34	0	0	42
Formation continue	19	98	744	0	0	861
Formation statutaire	0	0	10	0	0	10
Formation à distance	0	7	31	0	0	38
Total général	24	105	784	11	3	924

Plusieurs agents ont suivi des formations de types différents, d'où des écarts dans les sommes.

Agents formés selon Type de formation par Sexe

*Statut "Anonyme" correspond à des agents ayant suivi des bilans de compétences par l'intermédiaire de l'ANFH.
924 agents ont été formés au cours de l'année 2024, plusieurs d'entre eux ont suivi plusieurs formations.

Type de formation	Femme	Homme	Anonyme*	Somme
Apprentissage	1	1	0	2
Bilan compétences	2	1	11	14
CFP	1	1	0	2
Etudes promotionnelles (CPF)	33	9	0	42
Formation continue	710	151	0	861
Formation statutaire	9	1	0	10
Formation à distance	30	8	0	38
Total général	750	163	11	924

Plusieurs agents ont suivi des formations de types différents, d'où des écarts dans les sommes.

Agents formés selon Type de formation par Catégorie hiérarchique

924 agents ont été formés au cours de l'année 2024, plusieurs d'entre eux ont suivi plusieurs formations.

Type de formation	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Somme
Apprentissage	0	0	2	2
Bilan compétences	2	8	4	14
CFP	0	1	1	2
Etudes promotionnelles (CPF)	4	21	17	42
Formation continue	323	367	180	861
Formation statutaire	0	10	0	10
Formation à distance	19	11	8	38
Total général	330	405	205	924

Plusieurs agents ont suivi des formations de types différents, d'où des écarts dans les sommes.

Plusieurs agents ont suivi des formations de types différents, d'où des écarts dans les sommes.

Agents formés, statut "Contractuel sur emploi non permanent", selon Type de formation par Catégorie hiérarchique ET Sexe

Type de formation	Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Apprentissage	0	0	1	1	2
Etudes promotionnelles (CPF)	1	1	1	0	3
Formation continue	11	1	6	1	19
Total général	12	2	8	2	24

Agents formés, statut de "Contractuel sur emploi permanent" selon Type de formation par Catégorie hiérarchique ET Sexe

Type de formation	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Etudes promotionnelles (CPF)	0	0	2	3	0	0	5
Formation à distance	1	1	3	0	1	1	7
Formation continue	11	6	43	8	24	6	98
Total général	11	7	46	11	24	6	105

Agents formés, statut de "Fonctionnaire sur emploi permanent" selon Type de formation par Catégorie hiérarchique ET Sexe

Type de formation	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Bilan compétences	0	0	1	0	1	1	3
CFP	0	0	1	0	0	1	2
Etudes promotionnelles (CPF)	3	1	13	1	13	3	34
Formation à distance	12	5	8	0	5	1	31
Formation continue	260	46	274	30	87	56	744
Formation statutaire	0	0	9	1	0	0	10
Total général	263	47	295	32	102	61	784

Agents formés, statut "Anonyme" selon Type de formation par Catégorie hiérarchique ET Sexe

**"Anonyme" correspond à des agents ayant suivi des bilans de compétences par l'intermédiaire de l'ANFH.

Type de formation	ANONYME			Somme
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	
Bilan compétences	2	7	2	11

025 - Dépenses de formation en titre 2 et titre 3 et rémunérations des agents durant leur formation

Dépenses et rémunérations des agents durant leur formation par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Dépense titre 2	Dépense titre 3	Rémunérations
A	351 367	226 327	125 040
B	865 959	252 055	613 904
C	515 481	162 826	352 655
Total général	1 732 807	641 208	1 091 599

Dépenses et rémunérations des agents durant leur formation par Statut d'emploi

**"Anonyme" correspond à des agents ayant suivi des bilans de compétences par l'intermédiaire de l'ANFH.

Statut d'emploi	Dépense titre 2	Dépense titre 3	Rémunérations
Contractuel sur emploi non permanent	150 840	33 486	117 354
Contractuel sur emploi permanent	269 856	80 656	189 200
Fonctionnaire sur emploi permanent	1 294 197	509 152	785 045
Anonyme*	17 914	17 914	0
Total général	1 732 807	641 208	1 091 599

*Rémunérations inconnues puisque "Anonyme"

Dépenses et rémunérations des agents durant leur formation par Sexe

**"Anonyme" correspond à des agents ayant suivi des bilans de compétences par l'intermédiaire de l'ANFH.

Sexe	Dépense titre 2	Dépense titre 3	Rémunérations
Femme	1 271 051	462 213	808 839
Homme	443 842	161 081	282 760
Anonyme*	17 914	17 914	0
Total général	1 732 807	641 208	1 091 599

026 - Nombre de jours de formation

A] Ventilations

Nombre de jours de formation par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme jours
A	1 700
B	4 443
C	2 593
Total général	8 737

Nombre de jours de formation par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme jours
Contractuel sur emploi non permanent	720
Contractuel sur emploi permanent	1 323
Fonctionnaire sur emploi permanent	6 658
Anonyme*	36
Total général	8 737

Nombre de jours de formation par Sexe

**"Anonyme" correspond à des agents ayant suivi des bilans de compétences par l'intermédiaire de l'ANFH.

Sexe	Somme jours
Femme	6 534
Homme	2 168
Anonyme*	36
Total général	8 737

Statut d'emploi	Catégorie A			Catégorie B			Catégorie C			Somme jours
	Femme	Homme	Anonyme	Femme	Homme	Anonyme	Femme	Homme	Anonyme	
Contractuel sur emploi non permanent	0	0	0	217	212	0	154	136	0	720
Contractuel sur emploi permanent	24	19	0	534	664	0	40	43	0	1 323
Fonctionnaire sur emploi permanent	1 231	421	0	2 628	164	0	1 706	508	0	6 658
Anonyme*	0	0	6	0	0	24	0	0	6	36
Total général	1 255	440	6	3 379	1 041	24	1 900	687	6	8 737

026 bis - Nombre de stagiaires en formation**A] Ventilations**Nombre de stagiaires en formation par Catégorie Hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Agents en formation
A	10
B	10
C	18
Total général	38

Nombre de stagiaires en formation par Statut d'emploi

Uniquement des fonctionnaires sur emploi permanent

Nombre de stagiaires en formation par Sexe

Sexe	Agents en formation
Femme	34
Homme	4
Total général	38

B] CroisementNombre de stagiaire en formation par Statut d'emploi ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Agents en formation	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Fonctionnaire sur emploi permanent	10	0	8	2	16	2	38
Total général	10	0	8	2	16	2	38

027 - Nombre de demandes de congés formation

Il y a eu cinq demandes de congés de formation professionnelle au cours de l'année 2024 :

2 demandes ont été acceptées et 3 refusées.

Les deux agents concernés sont des femmes, fonctionnaires sur emploi permanent, dont une de catégorie A et une de catégorie B.

5) Rémunérations

Montant brut	Montant charges patronales	Masse salariale
68 482 253	35 626 080	104 108 333

029 - Masse salariale brute annuelle cumulée des dix rémunérations les plus élevées

Le montant brut cumulé s'élève à 893 687 euros

Répartition de ces 10 agents selon leur Filière ET leur Sexe

Filière	Femme	Homme	Somme
Pers. Administratif	2	0	2
Pers. Direction	2	2	4
Pers. Soignant	2	1	3
Pers. Technique	0	1	1
Total général	6	4	10

030 - Nombre d'agents bénéficiant de la GIPA

L'indemnité GIPA n'a pas été reconduite en 2024.

A] Ventilations**Montant des rémunérations annuelles brutes par Statut d'emploi**

Statut d'emploi	Somme Rémunérations brutes	Dont :	Somme Primes et Indemnités	Dont :	Somme Heures Supplémentaires	Somme Supplément Familial de traitement
Contractuel sur emploi permanent	7 110 503		1 080 060		48 946	80 576
Fonctionnaire Emploi permanent	58 759 628		13 896 500		668 804	464 732
Total général	65 870 131		14 976 560		717 750	545 308

Montant des rémunérations annuelles brutes par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme Rémunérations brutes	Dont :	Somme Primes et Indemnités	Dont :	Somme Heures Supplémentaires	Somme Supplément Familial de traitement
A	25 883 628		5 631 849		340 150	187 921
B	26 287 684		6 909 023		312 222	261 279
C	13 698 819		2 435 688		65 378	96 108
Total général	65 870 131		14 976 560		717 750	545 308

Montant des rémunérations annuelles brutes par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme Rémunérations brutes	Dont :	Somme Primes et Indemnités	Dont :	Somme Heures Supplémentaires	Somme Supplément Familial de traitement
- 25 ans	2 530 386		518 335		32 570	128
25 à 40 ans	20 670 474		4 601 284		250 487	278 094
41 à 55 ans	28 263 137		6 539 822		308 385	266 568
+ 55 ans	14 406 134		3 317 119		126 309	518
Total général	65 870 131		14 976 560		717 750	545 308

Montant des rémunérations annuelles brutes par Sexe

Sexe	Somme Rémunérations brutes	Dont :	Somme Primes et Indemnités	Dont	Somme Heures Supplémentaires	Somme Supplément Familial de traitement
Femme	53 918 351		12 319 828		623 348	463 911
Homme	11 951 780		2 656 732		94 402	81 397
Total général	65 870 131		14 976 560		717 750	545 308

* L'établissement n'est pas concerné par les indemnités de résidence.

Montant des rémunérations annuelles brutes des "Contractuels sur emploi permanent" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	253 296	73 198	289 351	0	408 682	48 941	1 073 468
25 à 40 ans	859 652	122 613	1 053 696	220 527	693 184	267 487	3 217 159
41 à 55 ans	518 336	111 061	378 169	253 580	583 421	282 354	2 126 920
+ 55 ans	0	224 708	90 628	45 457	230 100	102 064	692 957
Total général	1 631 284	531 579	1 811 844	519 564	1 915 386	700 847	7 110 503

Montant des rémunérations annuelles brutes des "Fonctionnaires sur emploi permanent" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	934 198	206 734	168 964	10 486	81 865	54 671	1 456 918
25 à 40 ans	8 185 210	906 934	5 821 829	628 949	1 429 286	481 107	17 453 315
41 à 55 ans	8 385 199	1 655 997	9 653 072	1 357 191	2 655 533	2 429 225	26 136 217
+ 55 ans	2 914 312	532 179	5 655 922	659 864	2 674 448	1 276 453	13 713 177
Total général	20 418 920	3 301 844	21 299 786	2 656 490	6 841 131	4 241 455	58 759 628

032 - Nombre d'équivalents temps plein annuels rémunérés pour les agents sur emploi permanentETPR sur emploi permanent par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Contractuel sur emploi permanent	221,4
Fonctionnaire Emploi permanent	1 490,7
Total général	1 712,1

ETPR sur emploi permanent par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1 400,8
Homme	311,3
Total général	1 712,1

Cette donnée n'est pas disponible.

034 - Total des rémunérations annuelles brutes versées, dont heures supplémentaires, pour les emplois non permanents

Montant des rémunérations annuelles brutes versées, dont heures supplémentaires, pour les emplois non permanents par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme rémunérations	Somme Heures supplémentaires
Apprentis	17 948	97
Contractuel sur emploi non permanent	2 594 174	26 081
Total général	2 612 122	26 178

Montant des rémunérations annuelles brutes versées, dont heures supplémentaires, pour les emplois non permanents par Sexe

Sexe	Somme rémunérations	Somme Heures supplémentaires
Femme	1 978 262	23 168
Homme	633 860	3 009
Total général	2 612 122	26 178

035 - Nombre d'équivalent temps plein rémunérés des agents sur emploi non permanent

ETPR par Statut d'emploi

Statut d'emploi	Somme
Apprentis	1,3
Contractuel sur emploi non permanent	79,7
Total général	81,0

ETPR par Sexe

Sexe	Somme
Femme	60,9
Homme	20,1
Total général	81,1

6) Santé et sécurité au travail

A] Ventilations

AT/MP par Gravité

Gravité	AT	MP	Somme
Arrêt	88	11	99
Pas d'arrêt	107	26	133
Total général	195	37	232

AT par Cause

Cause	Somme
A0 accident de trajet	16
A1 chute, glissade	34
A10 manipulation produits	0
A11 autres	7
A2 piqûre, coupure sans AES	2
A20 projection, contact sans AES	2
A21 piqûre, coupure avec AES	22
A22 projection, contact avec AES	6
A26 malade agité + AES	3
A4 brûlures	5
A5 effort soulèvement, manutention	64
A6 malades agités	9
A61 agression verbale	3
A7 accident circulation pd service	0
A8 objet, masse en mouvement	18
Total général	195

AT/MP par Catégorie hiérarchique

Catégorie Hiérarchique	AT	MP	Somme
A	58	12	70
B	84	15	99
C	53	10	63
Total général	195	37	232

AT/MP par Filière

Filière	AT	MP	Somme
Pers. Administratif	8	1	9
Pers. Médico-Tech	5	4	9
Pers. Rééducation	1	0	1
Pers. Socio-Educatif	3	0	3
Pers. Soignant	159	29	188
Pers. Sage-Femme	2	1	3
Pers. Technique	17	2	19
Total général	195	37	232

AT par Plage horaire de deux heures

Plage horaire	Somme
00h-02h	3
02h-04h	0
04h-06h	3
06h-08h	16
08h-10h	40
10h-12h	43
12h-14h	27
14h-16h	16
16h-18h	20
18h-20h	13
20h-22h	8
22h-24h	6
Total général	195

B] Croisements

5 types d'affections sont présentées dans cet indicateur

1. Avec arrêt

Affection "Traumatisme Fracture, Entorse, Luxation, Plaie, lésions"

par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	2	0	0	0	2
Pers. Sages-Femmes	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Soignant	3	2	6	1	3	0	15
Pers. Technique	0	0	0	0	0	2	2
Total général	4	2	8	1	3	2	20

Affection "Douleurs dos Lumbago, cervicalgie...."

par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Soignant	7	1	16	1	4	1	30
Pers. Technique	0	0	0	0	2	4	6
Total général	7	1	16	1	6	5	36

Affection "TMS canal carpien, Epicondylite, Tendinites, ..."

par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Médico-Tech	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Soignant	1	0	5	0	2	1	9
Total général	2	0	5	0	2	1	10

Affection "Douleur"

par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	0	0	1	0	1
Pers. Soignant	3	0	8	1	6	1	19
Pers. Technique	0	0	0	0	2	2	4
Total général	3	0	8	1	9	3	24

Affection "Piqûres, Coupures, avec AES, sans AES..."

par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

1 homme issu du personnel technique a été concerné par cette affection avec arrêt de travail.

2. Sans arrêt

Affection "Traumatisme Fracture, Entorse, Luxation, Plaie, lésions" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	0	0	2	0	2
Pers. Médico-Tech	0	0	1	0	0	0	1
Pers. Rééducation	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Soignant	2	1	2	0	2	0	7
Total général	3	1	3	0	4	0	11

Affection "Douleurs dos Lumbago, cervicalgie...." par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Soignant	5	0	10	1	2	0	18
Pers. Technique	0	0	0	0	3	0	3
Total général	5	0	10	1	5	0	21

Affection "TMS canal carpien, Epicondylite, Tendinites, ..." par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	1	0	0	0	1
Pers. Médico-Tech	4	0	0	0	0	0	4
Pers. Sages-Femmes	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Soignant	3	0	7	1	4	1	16
Pers. Technique	0	0	0	0	0	1	1
Total général	8	0	8	1	4	2	23

Affection "Douleur"

par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	2	0	0	0	2
Pers. Médico-Tech	2	0	0	0	0	0	2
Pers. Socio-Educatif	0	0	2	0	0	0	2
Pers. Soignant	5	2	8	2	9	0	26
Pers. Technique	0	0	0	0	0	2	2
Total général	7	2	12	2	9	2	34

Affection "Piqûres, Coups, avec AES, sans AES..."

par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Médico-Tech	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Sages-Femmes	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Soignant	17	1	13	1	2	0	34
Total général	19	1	13	1	2	0	36

037 - Nombre d'accidents mortels reconnus imputables au service

55

Il n'y a eu aucun accident mortel reconnu imputable au service de l'établissement, au cours de l'année 2024.

038 - Nombre d'accidents et de maladies ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité

Au cours de l'année, 99 accidents et maladies ont donné lieu à une invalidité temporaire dont :

80 accidents du travail, 8 accidents de trajet et 11 maladies professionnelles.

039 - Nombre de nouvelles incapacités permanentes par suite d'un accident de service, de trajet ou d'une maladie professionnelle

Il n'y a eu aucune incapacité permanente prononcée suite à un accident de service, de trajet ou de maladie professionnelle au cours de l'année 2024.

040 - Nombre de saisines du dispositif de signalement au cours de l'année

Le dispositif de signalement a été saisi huit fois au cours de l'année 2024.

041 - Nombre de saisines du dispositif de signalement au cours de l'année précédente

Le dispositif de signalement a été saisi une fois au cours de l'année 2024.

042 - Nombre d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes recensés au cours de l'année par les dispositifs de signalement

Aucune situation n'a été déclarée au cours de l'année 2024.

043 - Nombre de victimes d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes recensés au cours de l'année par les dispositifs de signalement

Aucune victime n'est à recenser pour l'année 2024.

044 - Nombre de signalements

Au cours de l'année 2024, huit signalements ont été effectués.

045 - Nombre de reconnaissance d'une faute inexcusable de l'employeur au cours de l'année

Au cours de l'année 2024, il n'y a eu aucune reconnaissance de ce type.

046 - Nombre de mesures de protection fonctionnelle demandés d'une part, mise en œuvre d'autre part

En 2024, une mesure de protection fonctionnelle a été demandée.

047 - Montant total des sommes brutes versées au titre des mesures de protection fonctionnelle

Aucune somme n'a été versée au titre des mesures de protection fonctionnelle en 2024.

048 - Nombre de suicides, déclarés et reconnus imputables au service au cours de l'année

Aucune situation n'a été déclarée au cours de l'année 2024.

049 - Nombre de tentatives de suicides, déclarées et reconnues imputables au service au cours de l'année

Aucune situation n'a été déclarée au cours de l'année 2024.

050 - Nombre de suicides intervenus sur le lieu de travail

Aucune situation n'a été déclarée au cours de l'année 2024.

051 - Nombre de tentatives de suicides intervenues sur le lieu de travail

Aucune situation n'a été déclarée au cours de l'année 2024.

052 - Nombre d'acteurs de la prévention en fonction au 31 décembre

56

Il existe :

- Un Responsable de structure de prévention des risques professionnels.
- Trois acteurs de la prévention en type Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - Accompagnement à La Mobilité (PRAP ALM) et Industrie, BTP Commerce et activités de bureau (PRAP IBC).
- Un acteur en type Risque Psycho-Sociaux

053 - Répartition des intervenants en prévention des risques professionnels selon leur quotité de travail

Au cours de l'année 2024, parmi les 3 acteurs de la prévention en type PRAP ALM et IBC, 1 agent a consacré 100 % de son temps de travail à ce type de prévention , 2 autres à 20 %.

L'acteur de la prévention en type Risque Psycho-Sociaux a consacré 40 % de son temps de travail à ce type de prévention.

054 - Une formation initiale type uniformisée et généralisée est-elle mise en place au sein de l'hôpital ?

L'Etablissement est habilité par l'INRS à dispenser pour une durée de 5 ans depuis 2020 jusqu'à 2025 :

- Une formation « Prévention des risques liés à l'activité physique – sanitaire et médico-social », d'une durée de 3 jours par agent et une formation de maintien et d'actualisation des connaissances d'une durée de 1 jour pour ce même domaine.

L'Etablissement est habilité par l'INRS à dispenser pour une durée de 5 ans depuis 2023 jusqu'à 2028 :

- Une formation prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur industrie, BTP, commerce et activités de bureau "MAC PRAP IBC" d'une durée de 2 jours par agent et une formation de maintien et d'actualisation des compétences dans ce même domaine.

Ces formations sont assurées par des formateurs « PRAP » internes à l'établissement qui sont habilités par l'INRS.

055 - Nombre d'acteurs de la prévention ayant pris leurs fonctions au cours de l'année

Les acteurs de prévention sont en place depuis 2022, leur formation initiale a donc déjà été réalisée.

Le responsable de structure de prévention des risques professionnels a suivi une formation pour l'obtention d'un D.U des risques professionnels à la qualité de vie et des conditions de travail à l'université de Paris Panthéon Assas (Promotion 2023-2024).

056 - Nombre d'acteurs de la prévention en fonction ayant suivi une formation continue au cours de l'année

Les 3 acteurs de prévention ont suivi une formation continue en 2024,

056 bis - Une équipe de SST existe-t-il au sein de l'hôpital ?

L'ensemble de l'équipe de sécurité est formée au Sauvetage, Secourisme au travail.

056 ter - Nombre de recours à l'inspection du travail

Il n'y a eu aucun recours à l'inspection du travail au cours de l'année

057 - Nombre de Formations Spécialisées

L'établissement compte une formation spécialisée couvrant l'ensemble des sites et services. Celle-ci a été mise en place au 01/01/2023.

058 - Nombre de CSE exerçant les compétences d'une Formation Spécialisée

L'établissement compte un Comité Social d'Etablissement (CSE) pour l'ensemble des sites et services. Celui-ci a été mis en place au 01/01/2023, conformément au Décret 2021-1570 du 03/12/2021. Les sujets étudiés en CSE ne peuvent pas l'être en Formation spécialisée.

059 - Nombre de membres des Formations Spécialisées par catégorie de Formations Spécialisée

La formation spécialisée compte 12 titulaires et 12 suppléants.

060 - Nombre de membres ayant reçu une formation et durée de celle-ci

Quatre membres de la formation spécialisée ont suivi une formation d'une durée de 5 jours.

061 - Nombre de membres ayant bénéficié d'un congé pour formation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail

Au cours de l'année 2024, 11 membres de la Formation Spécialisée ont bénéficié d'une formation en matière d'hygiène, sécurité, conditions de travail (formations de type sécurité incendie, habilitation électrique, prévention et détection RPS, PRAP2S ALM, MAC SST).

062 - Nombre d'agents couverts par type de Formation Spécialisée

L'ensemble des agents de l'établissement sont couverts par la formation spécialisée mise en place à compter du 01/01/2023.

063 - Nombres de services couverts par type de Formation Spécialisée

L'ensemble des services de l'établissement, répertoriés dans le fichier structure, sont couverts par la formation spécialisée depuis sa mise en place à compter du 01/01/2023.

Le fichier structure est accessible à tous les agents par voie informatique : Q:\9999-POLE ADMINISTRATIF\UF-0016-DIRECTION DES AFF. FIN. FACT. CONTROLE DE GESTION CONTARCT.-LOGISTIQUE\0011-DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES\fichier structure.

064 - Nombre de sites couverts par type de Formation Spécialisée

Il existe 13 sites lié au Centre Hospitalier Montluçon - Néris-les-Bains :

- Site Central Montluçon
- Site Jean Billaud
- Site CMP des Forges
- Site Chant'Allouette
- Site Lakanal
- Site de Courtais
- Site Pharmacie rue Béranger
- Site Diamantine
- Site de Chatelard - Psychiatrie
- Site central Néris les bains
- Site les Hirondelles
- Site Cuvelier
- Site CMPEA Cosne d'Allier

065 - Nombre de réunions de Formation Spécialisée par type

2 réunions de la formation spécialisée (hors groupe de travail) ont été organisées au cours de l'année 2024.

066 - Nombre de groupes de travail de Formation Spécialisée par type

Des séances du Comité de Qualité de vie et des Conditions de Travail (QVCT) ont été mises en place sur l'année 2024.

Un groupe de travail concernant la mise à jour du CLACT a été organisé.

067 - Nombre de réunions tenues

8 réunions de la formation spécialisée ont été tenues à l'initiative du Président.

068 - Nombre de visites de sites effectuées

2 visites de sites (Salle TMS et l'extension de l'IFSI) ont été effectuées par la formation spécialisée en 2024.

069 - Nombre d'enquêtes réalisées

Aucune enquête n'a été réalisée en 2024.

070 - Nombre de demandes de recours à un expert certifié

Aucun recours auprès d'un expert certifié n'a été demandé en 2024.

071 - Montant du budget total des expertises

Aucune expertise n'a été réalisée au cours de l'année 2024.

072 - Délai moyen des expertises.

Aucune expertise n'a été réalisée en 2024.

073 - Nombre de saisines de la Formation Spécialisée par le CSE

Aucune saisine de la formation spécialisée n'a été demandée par le CSE.

074 - Nombre de cas où la consultation du CSE s'est substituée à la consultation obligatoire de la FS

Au cours de l'année 2024, la consultation du CSE ne s'est pas substituée à la consultation obligatoire de la formation spécialisée.

075 - Nombre de signalements d'un danger grave et imminent

Il y a eu 35 droits d'alerte au cours de l'année 2024 ayant fait l'objet d'une inscription au registre de la formation spécialisée.

076 - Nombre d'invocations du droit de retrait effectuées au cours de l'année

Aucune invocation du droit de retrait n'a été effectuée au cours de l'année 2024.

077 - Nombre de services couverts par une Formation Spécialisée ayant un registre SST

58

L'ensemble des services de l'établissement, répertoriés dans le fichier structure, sont couverts par la formalisée spécialisée depuis sa mise en place à compter du 01/01/2023.

Le fichier structure est accessible à tous les agents par voie informatique : Q:\9999-POLE ADMINISTRATIF\UF-0016-DIRECTION DES AFF. FIN. FACT. CONTROLE DE GESTION CONTARCT. -LOGISTIQUE\0011-DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES\fichier structure.

078 - Nombre de registres étudiés par les Formations Spécialisées

35 registres ont été étudiés par la formation spécialisée au cours de l'année 2024.

079 - Nombre de rapports annuels des médecins du travail reçus

Un rapport de la médecine du travail est reçu chaque année. Celui-ci est intégré dans la partie "Annexes" du Rapport Social Unique 2024.

080 - Nombre de signalements de refus par l'administration d'aménagement de poste reçus

Aucun refus n'a été signalé dans le cadre des demandes d'aménagement de poste.

081 - Information des formations spécialisées des AT, MP survenus dans leurs services

La formation spécialisée a été informée d'un bilan de l'absentéisme via un document qui est consultable à l'année à la DRH Absentéisme. Ces données ont également été présentées à la F3SCT au travers le rapport annuel du bilan de situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail, ainsi que des actions menées - année 2024.

082 - Nombre de consultations des formations spécialisées sur des projets d'aménagements importants modifiant les conditions de santé, sécurité ou conditions de travail

La formation spécialisée a été consultée dans le cadre :

- Du suivi des travaux des Services Techniques
- Du projet TEP SCAN
- Du Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail (CLACT)

083 - Nombre de consultations des formations spécialisées sur des projets importants

Aucune consultation de la formation spécialisée sur ce type de projet.

084 - Nombre de consultations des formations spécialisées sur des projets de règlement et de consignes

Aucune consultation de la formation spécialisée sur ce type de projet.

085 - Nombre de consultations des FS sur mesures générales prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail : Des accidentés du travail, des invalides civils et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail

La formation spécialisée a été consultée dans le cadre du Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail. Ces données ont également été présentées à la F3SCT au travers le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail - année 2024.

086 - Nombre de programmes annuels de prévention des risques professionnels et des conditions de travail, reçus, étudiés et ayant fait l'objet de la formation spécialisée

Un Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail a été reçu, étudié et fait l'objet d'un avis auprès de la formation spécialisée avant envoi à l'ARS.

087 - Nombre de programmes annuels de prévention des risques professionnels et des conditions de travail étudiés par la formation spécialisée intégrant TMS et RPS

Un Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail a été reçu, étudié et fait l'objet d'un avis auprès de la formation spécialisée. Ces données ont également été présentées à la F3SCT au travers le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail - année 2024.

088 - Nombre de DUERP reçus et étudiés par la Formation Spécialisée

Aucun DUERP n'a été reçu et étudié en 2024.

089 - Nombre de DUERP étudiés par la Formation Spécialisée intégrant TMS et RPS

59

Aucun DUERP n'a été reçu ou étudié au cours de l'année.

090 - Nombre de DUERP étudiés par type à la Formation Spécialisée

Aucun DUERP n'a été reçu ou étudié au cours de l'année.

091 - Nombre d'avis rendus par la formation spécialisée

12 avis ont été rendus par la formation spécialisée au cours de l'année 2024.

092 - Nombre de mesures proposées par la formation spécialisée

Un Contrat local d'Amélioration des Conditions de Travail a été accepté et mis en œuvre par la formation spécialisée.

093 - Nombre de mesures proposées par la formation spécialisée intégrant TMS et RPS

Une mesure a été proposée par la formation spécialisée intégrant les TMS et RPS : Le CLACT.

094 - Nombres d'aménagements de poste proposés par le médecin du travail

En 2024, les aménagements de postes de travail demandés ont été acceptés et réalisés :

- 11 aménagements de poste dont 2 livrés en 2025 (fauteuils ou sièges ergonomiques adaptés, bureau réglable, support).
 - Suite à préconisation de la médecine du travail, 10 aménagements par fourniture de matériels adaptés à l'exercice des fonctions (casque téléphonique, Ecrans ordinateurs 21,5 pouces avec filtre, souris ergonomiques, bras télescopique, douchette informatique évitant les rotations,...).
 - Dans le cadre du maintien dans l'emploi : 3 appareillages auditif.
 - 2 Etudes de dossier faites en 2024 sont en cours de traitement pour une réalisation courant 2025.
 - 2 dossiers sont à l'étude de faisabilité technique.
- Aucune demande d'aménagement de poste éligible aux aides n'a été refusée en 2024, ni d'acquisition de petit matériel non financé (souris, repose pieds, ...).

095 - Nombre de chefs d'établissements voisins dont l'activité expose les travailleurs à des nuisances entendues

Aucune situation de ce type n'a été constatée au cours de l'année 2024.

096 - Nombre d'agents s'étant vu proposer une période de préparation au reclassement

En 2024, aucune période de préparation au reclassement a été proposée.

097 - Nombre d'agents ayant demandé à être reclassés

3 agents ont demandé à être reclassés en raison d'une inaptitude liée à accident du travail ou maladie professionnelle. Il s'agit de 2 hommes et 1 femme, agés de 41 à 55 ans.

098 - Nombre d'agents considérés comme inaptes à leur emploi ou bénéficiant d'aménagement d'horaire ou de poste de travail

Agents considérés comme inaptes à l'emploi ou bénéficiant d'un aménagement d'horaire par Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Aménagement d'horaire ou poste de travail		Inaptes à l'emploi		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 40 ans	20	2	1	0	23
41 à 55 ans	43	7	0	0	50
+ 55 ans	13	4	0	0	17
Total général	76	13	1	0	90

En 2024, 89 agents ont pu bénéficier d'un aménagement de leur horaire ou de leur poste de travail (76 femmes et 13 hommes).

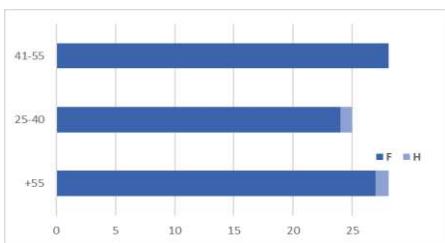
De plus, 1 agent en inaptitude à l'emploi, a été soumis pour avis aux instances médicales qui l'a déclaré définitivement inapte à son emploi. Il s'agit d'une femme de 25 à 40 ans.

099 - Nombre de bénéficiaires d'un temps partiel thérapeutique

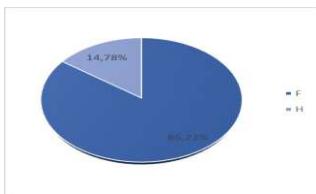
60

Bénéficiaires d'un temps partiel thérapeutique par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
25 à 40 ans	25
41 à 55 ans	56
+55 ans	34
Total général	115

**Bénéficiaires d'un temps partiel thérapeutique par Sexe**

Sexe	Somme
Femme	98
Homme	17
Total général	115

**100 - Nombre de mises en disponibilité d'office pour raisons de santé au cours de l'année**

2 agents ont été placés en disponibilité pour raison de santé en 2024 : 1 femme de 25 à 45 ans, 1 homme de + de 55 ans.

101 - Nombre d'agents placés en retraite pour invalidité au cours de l'année

5 agents ont été placés en retraite pour invalidité en 2024 (3 femmes - 2 hommes).

102 - Nombre de licenciements pour inaptitude physique au cours de l'année

Aucun licenciement pour ce motif n'a eu lieu en 2024.

103 - Nombre et motifs de recours à l'inspection du travail

Aucun recours à l'inspection du travail n'a été initié au cours de l'année 2024.

104 - Nombre de rapports transmis par l'inspection du travail au ministre au cours de l'année suite

Aucun rapport n'a été transmis par l'inspection du travail au ministre suite à un désaccord avec un chef de service.

105 - Nombre d'agents formés à la SST (santé, sécurité, RPS, TMS, ergonomie, risque incendie, secourisme...) au cours de l'année parmi les agents en poste au 31 décembre

61

1139 agents ont été formés à la SST au cours de l'année 2024 dont :

Formations SST	Somme
ACTEUR DE PREVENTION DES RISQUES LIEES A L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS LE SECTEUR INDUSTRIE, BTP, COMMERCE ET ACTIVITES DE BUREAU - PRAP IBC	27
ACTEUR DE PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL - ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITE : PRAP 2S ALM	38
AFGSU SSE ANNEXES 4-7-8-9	2
ATELIER GESTES D'URGENCE - REANIMATION	32
ATELIER PRATIQUE TMS	220
ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE - NIVEAU 1 (AFGSU1)	40
ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE - NIVEAU 2 (AFGSU2)	168
DEVENIR FORMATEUR EN PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL (FORMATEUR PRAP 2S DONT ALM)	1
FORMATION COMPLEMENTAIRE ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITE (ALM) VALANT MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DES ACTEURS DE PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE	1
FORMATEUR GSU DES CESU	1
FORMATION PREPARATOIRE A L'HABILITATION ELECTRIQUE : OPERATIONS D'ORDRE NON ELECTRIQUE HOBO	11
GESTION DU STRESS ET PREVENTION DE L'EPUISEMENT PROFESSIONNEL	2
HABILITATION A LA CONDUITE D'AUTOCLAVE	1
HABILITATION ELECTRIQUE BR BC B2V H2V HC	17
HABILITATION ELECTRIQUE NON ELECTRICIEN	1
JOURNEE ZONALE SSE	3
MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DES ACTEURS DE PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE SANITAIRE ET SOCIALE- MAC PRAP2S	19
MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL - MAC SST	14
OPERATEUR DE CHANTIER AMIANTE SOUS SECTION 4 RECYCLAGE	5
PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION RENOUVELLEMENT - NIVEAU 2 OPTION SOURCES SCELLES	1
RADIOPROTECTION DES PERSONNES EXPOSEES IBODE	5
RADIOPROTECTION DES TRAVAILLEURS	19
RECYCLAGE ATTESTATION ET FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES - NIVEAU 1 (RECYCLAGE AFGSU 1)	13
RECYCLAGE ATTESTATION ET FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES - NIVEAU 2 (RECYCLAGE AFGSU 2)	5
RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE BR BC	5
RECYCLAGE SSIAP 1	1
RECYCLAGE SSIAP 2	4
REMISE A NIVEAU SSIAP 2	1
SECURITE INCENDIE	473
SOUFRANCE AU TRAVAIL LE ROLE DU PREMIER Ecoutant	7
SSE ZONALE INITIALE	1
SSIAP 3	1
Total général	1139

106 - Des formations SST ont-elles été organisées au cours de l'année suite à des événements graves ?

Aucune formation n'a été organisée pour ce motif au cours de l'année 2024.

107 - Nombre de services et nombre d'agents concernés par le DUERP

La refonte du DUERP et du PAPRIPACT a été conduite en 2024. Ces documents ont été présentés en CSE en février 2025.

108 - Taux de réalisation du programme annuel de prévention de l'année précédente, y compris concernant les risques psychosociaux.

Ces éléments sont présentés à la F3SCT (séance de mars 2025) au sein du Rapport annuel du bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail ainsi que des actions menées, Année 2024. En l'état, il n'est pas possible de déterminer un taux de réalisation.

109 - Nombre de documents de traçabilité des expositions professionnelles établis au cours de l'année

Il y a eu 86 documents relatifs à la dosimétrie (Bloc, Coronarographie, Médecine Nucléaire, Radiologie).

110 - Nombre de services et nombre d'agents concernés par une démarche de prévention TMS

Tous les services, concernés par le Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail, font l'objet d'une démarche de prévention TMS.

Les formations proposées s'adressent à l'ensemble des agents de l'établissement :

- 27 agents ont suivi une formation "Acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur industrie, BTP, commerce et activités de bureau (PRAP IBC).
- 38 agents ont suivi une formation "Acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire et social - accompagnement à la mobilité (PRAP2S ALM).
- 3 agents ont suivi la formation "Maintien et actualisation des compétences : prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur industrie, BTP, commerce et activités de bureau (MAC PRAP IBC).
- 19 agents ont suivi la formation complémentaire accompagnement à la mobilité valant maintien et actualisation des compétences des acteurs PRAP 2S (MAC PRAP 2S).
- 220 agents ont participé à des ateliers "Troubles musculo-squelettiques - TMS".

111 - Nombre de services et nombre d'agents concernés

62

La démarche d'amélioration des conditions de travail a été poursuivie en 2024 avec l'outil Wittyfit permettant de connaître le ressenti des agents autour de leur expérience de travail.

Le questionnaire Wittyfit a été déployé auprès de 345 agents au sein du pôle Gériatrie.

112 - Nombre d'agents au 31 décembre exposés à un risque d'usure professionnelle identifiés

L'établissement a procédé à 409 visites particulières et visites à la demande des agents afin de surveiller les risques d'usure professionnelle.

113 - Nombre d'entretiens de carrière proposés à des agents en raison de leur exposition à un risque d'usure professionnelle

Ce genre d'entretien ne se pratique pas au CH de Montluçon.

114 - Nombre de signalements au cours de l'année

Il y a eu 35 signalements au cours de l'année.

115 - Nombre d'activations de la cellule de veille au cours de l'année

La cellule de veille a été activée huit fois au cours de l'année 2024.

116 - Organisation des services de médecine du travail au 31/12

Une convention de mise à disposition avec le CHU de Clermont-Ferrand a permis une présence médicale à 60 % au sein du service de la Médecine du travail interne.

Les visites des agents des secteurs administratifs, techniques et logistiques ont été gérées par le SSTI 03.

117 - Suivi médical

Au niveau du suivi médical du personnel non médical de l'établissement, correspondant à 1863 agents (effectif moyen en fonction non médical), on distingue :

139 surveillances médicales particulières

400 visites d'information et de prévention

226 visites à la demande des agents

33 visites à la demande de l'administration

Ainsi, 798 agents ont pu bénéficier d'une visite à titre médical au cours de l'année 2024.

118 - Nombre de visites de site réalisées par le médecin du travail ou par un membre de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail au cours de l'année

Au cours de l'année, le médecin du travail ou un membre de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail ont pu réaliser 20 visites de site dont :

Accueil Urgences, Chirurgie, Dermatologie, EHPAD Courtalais, EHPAD Courtalais Emeraude, EHPAD Lakanal Chant'Alouette, Facturation, Gastro-entérologie/UTE, EHPAD Néris-les-Bains (3 visites), Hospitalisation à Domicile (2 visites), Laboratoire, Neurologie, Psychiatrie, Réanimation, Services Techniques, Standard (2 visites).

119 - Nombre de rapports de médecins du travail transmis aux comités médicaux et aux commissions de réforme au cours de l'année

Aucun rapport de médecin du travail n'a été transmis au Conseil médical (formation plénière ou formation restreinte).

120 - Nombre d'agents au 31 décembre, en effectif physique, bénéficiant d'un suivi médical post professionnel

63

Aucun agent ne bénéficie d'un suivi médical post professionnel au sein de l'établissement.

121 - Nombre d'agents qui sont entrés dans un dispositif de suivi médical post professionnel au cours de l'année

Aucun agent n'est entré dans ce genre de dispositif au cours de l'année.

122 - Nombre d'actes de suivi médical post professionnel pris en charge au cours de l'année, dont amiante

Aucun acte de suivi médical post professionnel n'a été pris en charge au cours de l'année dans l'établissement.

7) Organisation du travail et temps de travail

Les effectifs en fonction de l'établissement sont organisés par "Règle de gestion" :

DEF :	37H30/semaine
G35 :	35H / semaine
G36 :	36H / semaine
G39 :	39H / semaine
J35 :	Temps Partiel Therapeutique sur une base de 35H
NUIT :	32H30 / semaine

L'organisation du travail ne dispose pas de repos quotidien fixée à 11h pour ces agents.

* L'établissement a choisi de présenter l'indicateur par filière et non par métier car plus représentatif.

A] Croisements Pers. Administratif

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "37h30/semaine" du Pers. Administratif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	0	0	5	0	5
25 à 40 ans	10	0	29	3	42
41 à 55 ans	32	0	28	5	65
+55 ans	29	0	21	2	52
Total général	71	0	83	10	164

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "35h/semaine" du Pers. Administratif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
41 à 55 ans	1	0	1	0	2
+55 ans	1	0	1	0	2
Total général	2	0	2	0	4

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "36h/semaine" du Pers. Administratif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Le Pers. Administratif n'est pas concerné par cette règle de gestion.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "39h/semaine" du Pers. Administratif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 40 ans	1	0	0	0	1
41 à 55 ans	0	2	0	0	2
+ 55 ans	1	0	1	0	2
Total général	2	2	1	0	5

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "Temps partiel thérapeutique" du Pers. Administratif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	
41 à 55 ans	2	0	2
Total général	2	0	2

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "NUIT" du Pers. Administratif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Le Pers. Administratif n'est pas concerné par cette règle de gestion.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "37h30/semaine" du Pers. Médico-Technique par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	5	3	0	0	8
25 à 40 ans	21	4	4	1	30
41 à 55 ans	16	4	1	0	21
+55 ans	6	0	1	0	7
Total général	48	11	6	1	66

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "35h/semaine" du Pers. Médico-Technique par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Aucun agent n'est concerné par cette règle de gestion dans cette catégorie de personnel.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "36h/semaine" du Pers. Médico-Technique par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Aucun agent n'est concerné par cette règle de gestion dans cette catégorie de personnel.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "39h/semaine" du Pers. Médico-Technique par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Somme
	Femme	Homme	
25 à 40 ans	1	0	1
41 à 55 ans	2	1	3
Total général	3	1	4

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "NUIT" du Pers. Médico-Technique par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Une seule agente de catégorie A, âgée entre 41 et 55 ans.

C) Croisements Pers. RééducationEffectifs en fonction sur la règle de gestion "37h30/semaine" du Pers. Rééducation par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Somme
	Femme	Homme	
-25 ans	1	0	1
25 à 40 ans	11	0	11
41 à 55 ans	14	1	15
+55 ans	3	1	4
Total général	29	2	31

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "35h/semaine" du Pers. Rééducation par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Une seule agente de catégorie A, âgée entre 25 et 40 ans.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "36h/semaine" du Pers. Rééducation par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Une seule agente de catégorie A, âgée entre 41 et 55 ans.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "39h/semaine" du Pers. Rééducation par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Somme
	Femme	Homme	
25 à 40 ans	0	1	1
41 à 55 ans	2	0	2
Total général	2	1	3

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "Temps partiel thérapeutique" du Pers. Rééducation par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Aucun agent n'est concerné par cette règle de gestion dans cette catégorie de personnel.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "NUIT" du Pers. Rééducation par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Aucun agent n'est concerné par cette règle de gestion dans cette catégorie de personnel.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "37h30/semaine" du Pers. Socio-Educatif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	1	0	0	0	0	0	1
25 à 40 ans	3	0	3	1	0	0	7
41 à 55 ans	7	1	2	1	0	0	11
+55 ans	1	0	0	1	1	1	4
Total général	12	1	5	3	1	1	23

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "35h/semaine" du Pers. Socio-Educatif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Un agent de catégorie B, âgé entre 25 et 40 ans.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "36h/semaine" du Pers. Socio-Educatif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Le Pers. Socio-Educatif n'est pas concerné par cette règle de gestion.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "39h/semaine" du Pers. Socio-Educatif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Somme
	Femme	Homme	
25 à 40 ans	1	0	1
41 à 55 ans	2	0	2
Total général	3	0	3

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "Temps partiel thérapeutique" du Pers. Socio-Educatif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 40 ans	1	0	0	0	0	0	1
41 à 55 ans	1	1	0	0	1	0	3
+55 ans	0	0	1	0	0	0	1
Total général	2	1	1	0	1	0	5

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "NUIT" du Pers.Socio-Educatif par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Le Pers. Socio-Educatif n'est pas concerné par cette règle de gestion.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "37h30/semaine" du Pers. Soignant par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	17	1	25	2	20	3	68
25 à 40 ans	68	9	90	2	29	8	206
41 à 55 ans	71	20	101	9	53	7	261
+55 ans	19	4	48	2	40	4	117
Total général	175	34	264	15	142	22	652

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "35h/semaine" du Pers. Soignant par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	0	0	0	1	0	0	1
25 à 40 ans	1	0	14	2	2	1	20
41 à 55 ans	0	1	6	1	3	3	14
+55 ans	1	0	0	0	0	2	3
Total général	2	1	20	4	5	6	38

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "36h/semaine" du Pers. Soignant par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	21	3	8	0	1	0	33
25 à 40 ans	81	8	70	6	9	0	174
41 à 55 ans	49	3	68	4	4	0	128
+55 ans	9	2	19	1	5	0	36
Total général	160	16	165	11	19	0	371

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "39h/semaine" du Pers. Soignant par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 40 ans	5	0	0	0	5
41 à 55 ans	22	4	0	0	26
+55 ans	13	3	1	0	17
Total général	40	7	1	0	48

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "Temps partiel thérapeutique" du Pers. Soignant par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 40 ans	2	0	6	1	0	0	9
41 à 55 ans	2	1	10	1	4	1	19
+55 ans	1	0	1	0	1	0	3
Total général	5	1	17	2	5	1	31

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "NUIT" du Pers. Soignant par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	2	0	1	0	0	0	3
25 à 40 ans	19	1	20	5	1	0	46
41 à 55 ans	9	0	32	5	1	3	50
+55 ans	4	0	18	3	6	1	32
Total général	34	1	71	13	8	4	131

F) Croisements Pers. Psychologues

68

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "37h30/semaine" du Pers. Psychologue par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Aucun agent n'est concerné par cette règle de gestion dans cette catégorie de personnel.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "35h/semaine" du Pers. Psychologues par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Aucun agent n'est concerné par cette règle de gestion dans cette catégorie de personnel.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "36h/semaine" du Pers. Psychologues par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Aucun agent n'est concerné par cette règle de gestion dans cette catégorie de personnel.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "39h/semaine" du Pers. Psychologues par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Somme
	Femme	Homme	
25 à 40 ans	6	3	9
41 à 55 ans	8	2	10
+55 ans	2	0	2
Total général	16	5	21

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "Temps partiel thérapeutique" du Pers. Psychologues par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Aucun agent n'est concerné par cette règle de gestion dans cette catégorie de personnel.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "NUIT" du Pers. Psychologues par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Aucun agent n'est concerné par cette règle de gestion dans cette catégorie de personnel.

G) Croisements Pers. Direction

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "37h30/semaine" du Pers. Direction par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Aucun agent n'est concerné par cette règle de gestion dans cette catégorie de personnel.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "35h/semaine" du Pers. Direction par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Aucun agent n'est concerné par cette règle de gestion dans cette catégorie de personnel.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "36h/semaine" du Pers. Direction par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Aucun agent n'est concerné par cette règle de gestion dans cette catégorie de personnel.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "39h/semaine" du Pers. Direction par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Somme
	Femme	Homme	
41 à 55 ans	2	2	4
+55 ans	2	1	3
Total général	4	3	7

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "Temps partiel thérapeutique" du Pers. Direction par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Aucun agent n'est concerné par cette règle de gestion dans cette catégorie de personnel.

H) Croisements Pers. Technique

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "37h30/semaine" du Pers. Technique par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie B		Catégorie c		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	0	0	2	6	8
25 à 40 ans	4	7	10	14	35
41 à 55 ans	5	10	20	48	83
+55 ans	3	5	13	24	45
Total général	12	22	45	92	171

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "35h/semaine" du Pers. Technique par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	
25 à 40 ans	0	1	1
41 à 55 ans	0	3	3
Total général	0	4	4

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "36h/semaine" du Pers. Technique par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	
25 à 40 ans	0	3	3
41 à 55 ans	0	17	17
+55 ans	1	4	5
Total général	1	24	25

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "39h/semaine" du Pers. Technique par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 40 ans	4	2	0	0	6
41 à 55 ans	2	2	0	0	4
+55 ans	0	3	0	2	5
Total général	6	7	0	2	15

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "Temps partiel thérapeutique" du Pers. Technique par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	
25 à 40 ans	2	0	2
41 à 55 ans	1	1	2
+55 ans	1	3	4
Total général	4	4	8

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "NUIT" du Pers. Technique par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Le Pers. Technique n'est pas concerné par cette règle de gestion.

I) Croisements Pers. Sages-Femmes

70

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "37h30/semaine" du Pers. Sages-Femmes par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Une seule agente de catégorie A, âgée entre 41 et 50 ans.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "35h/semaine" du Pers. Sages-Femmes par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Une seule agente de catégorie A, âgée entre 41 et 50 ans.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "36h/semaine" du Pers. Sages-Femmes par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Somme
	Femme	Homme	
-25 ans	1	0	1
25 à 40 ans	13	0	13
41 à 55 ans	4	0	4
+55 ans	3	0	3
Total général	21	0	21

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "39h/semaine" du Pers. Sages-Femmes par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Aucun agent n'est concerné par cette règle de gestion dans cette catégorie de personnel.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "Temps partiel thérapeutique" du Pers. Sages-Femmes par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Aucun agent n'est concerné par cette règle de gestion dans cette catégorie de personnel.

Effectifs en fonction sur la règle de gestion "NUIT" du Pers. Sages-Femmes par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Aucun agent n'est concerné par cette règle de gestion dans cette catégorie de personnel.

124 - Existence de chartes de fonctionnement sur les pools de remplacement

Le Centre Hospitalier Montluçon - Néris les Bains comporte un pool de remplacement avec une charte de fonctionnement qui lui est dédiée : Le service infirmier de compensation et suppléance (SICS).

Ce dernier correspond à une équipe de remplacement au service des unités de soins. Sa mission principale est de permettre la continuité des soins, avec du personnel formé poly compétent.

Le SICS a pour mission de remplacer, dans la mesure du possible, les absences des professionnels dans les unités de soins en priorisant les arrêts malades de courte ou longue durée.

Les activités et les compétences requises sont définies dans les fiches de postes pour chaque catégorie de professionnels.

Le pool est composé de 48 agents dont 26 infirmiers diplômés d'état (IDE), 16 aides-soignants (AS) et 6 agents de services hospitaliers (ASH). Ils sont alors amenés à intervenir dans les UF suivantes :

- **Pôle Médecine** : MPA / Neurologie / SMA / Oncologie,Pneumologie / Rhumatologie,Médecine Interne
- **Pôle Métabolique et Soins critiques** : Néphrologie, Hémodialyse / Cardiologie / UHCD / Réanimation
- **Pôle Chirurgie** : Chirurgie viscérale, Gastro, Orthopédie, Gynécologie / Chirurgie ambulatoire / Bloc opératoire
- **Pôle Mère/Enfant** : Pédiatrie / Maternité
- **Pôle Médico-Technique** : Pharmacie / Radiologie / Stérilisation
- **Pôle Psychiatrique** : Géronto-psychiatrie / Unités d'admission
- **Pôle Gériatrie** : CSC1 / SSRG,CSG2 / EHPAD

Les personnels IDE du SICS sont amenés à exercer des missions transversales comme pendant la période COVID, la participation au fonctionnement du centre de prélèvement, vaccination des professionnels. De même, ils interviennent (IDE, AS et ASH) en cas d'ouverture de l'Unité Temporaire Exceptionnelle.

Les affectations des agents se font au mois ou à la semaine. Durant la période d'été ou pour des périodes comprenant des jours fériés, les affectations peuvent être anticipées sur une plus longue période sur décision du Directeur des Soins.

Le SICS est géré par un Cadre Supérieur de Santé (CSS). En son absence, le SICS est géré par un autre cadre supérieur de santé, désigné par le Directeur des Soins ou son remplaçant.

Nombre de nuit-agents travaillées "Pers. Médico-Tech" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Somme
	Femme	Homme	
-25 ans	23	35	58
25 à 40 ans	153	37	190
41 à 55 ans	240	6	246
Total général	416	78	494

Nombre de nuit-agents travaillées "Pers.Socio-Educatif" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Aucun agent n'a travaillé de nuit dans cette catégorie de personnel.

Nombre de nuit-agents travaillées "Pers. Soignant" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	1 006	158	363	25	44	16	1 612
25 à 40 ans	4 854	530	4 332	826	173	29	10 744
41 à 55 ans	3 223	71	5 772	867	216	514	10 663
+55ans	704	123	2 869	387	668	198	4 949
Total général	9 787	882	13 336	2 105	1 101	757	27 968

Nombre de nuit-agents travaillées "Pers. Technique" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 40 ans	0	69	0	136	205
41 à 55 ans	0	0	33	1 140	1 173
+55 ans	0	0	0	234	234
Total général	0	69	33	1 510	1 612

Nombre de nuit-agents travaillées "Pers. Rééducation" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Somme
	Femme	Homme	
25 à 40 ans	131	0	131
Total général	131	0	131

Nombre de nuit-agents travaillées "Pers. Sages-Femmes" par Catégorie hiérarchique ET Tranche d'âge ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Somme
	Femme	Homme	
-25 ans	42	0	42
25 à 40 ans	724	0	724
41 à 55 ans	154	0	154
+55ans	133	0	133
Total général	1 053	0	1 053

*Sont pris en compte les agents ayant bénéficié de paiements d'indemnités d'astreintes.

Agents en astreintes par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	8
25 à 40 ans	54
41 à 55 ans	51
+55 ans	23
Total général	136

Agents en astreintes par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	89
B	37
C	10
Total général	136

Agents en astreintes par Sexe

Sexe	Somme
Femme	95
Homme	41
Total général	136

Agents en astreintes par Filière

Filière	Somme
Pers. Médico-Tech	22
Pers. Rééducation	1
Pers. Soignant	85
Pers. Technique	28
Total général	136

127 - Nombre d'agents en fonction au 31/12 ayant bénéficié d'un repos compensateur au cours de l'année

Agents ayant bénéficié d'un repos compensateur par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	57
25 à 40 ans	312
41 à 55 ans	253
+55 ans	82
Total général	704

Agents ayant bénéficié d'un repos compensateur par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	311
B	317
C	76
Total général	704

Agents ayant bénéficié d'un repos compensateur par Sexe

Sexe	Somme
Femme	591
Homme	113
Total général	704

Agents ayant bénéficié d'un repos compensateur par Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	3
Pers. Médico-Tech	35
Pers. Rééducation	1
Pers. Sages-Femmes	21
Pers. Socio-Educatif	1
Pers. Soignant	612
Pers. Technique	31
Total général	704

128 - Nombre d'interventions et d'heures d'intervention au cours de l'année

73

138 agents ont effectué des interventions comptabilisant 15 834 heures d'intervention au cours de l'année 2024.
L'établissement n'est pas en mesure de compter le nombre d'interventions effectuées correspondant à ces 15 834 heures .

129 - Nombre d'agents en fonction au 31/12 exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail

A] Ventilations

1. Télétravail en raison de santé, d'âge ou de demande du médecin

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Catégorie hiérarchique

Un agent travaillant en télétravail 3 jours par semaine. Il s'agit d'un agent de catégorie C.

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Tranche d'âge

Cet agent a entre 25 et 40 ans.

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Filière

Cet agent exerce en tant que Personnel Administratif.

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Sexe

Cet agent est un Homme.

2. Télétravail en vertu du décret de mise en œuvre

1 agent effectue du télétravail par 4 jours mois et 1 autre agent a eu un accord pour du télétravail mais sans précision.

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Catégorie hiérarchique

Nombre de jours par semaine	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Somme
1 jour	3	6	0	9
2 jours	1	0	3	4
3 jours	0	0	1	1
Total général	4	6	4	14

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Tranche d'âge

Nombre de jours par semaine	25 à 40 ans	41 à 55 ans	+55 ans	Somme
1 jour	4	4	1	9
2 jours	0	4	0	4
3 jours	0	1	0	1
Total général	4	9	1	14

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Filière

Nombre de jours par semaine	Pers. Administratif	Pers. Soignant	Pers. Technique	Somme
1 jour	1	2	6	9
2 jours	3	1	0	4
3 jours	1	0	0	1
Total général	5	3	6	14

Agents en télétravail, pour ce motif, en nombre de jours par semaine et par Sexe

Nombre de jours par semaine	Femme	Homme	Somme
1 jour	3	6	9
2 jours	3	1	4
3 jours	1	0	1
Total général	7	7	14

Pas de télétravail pour ce motif.

B] Croisements

1. Télétravail pour raison de santé, d'âge ou de demande du médecin

Agent 1
Pers. Administratif
Catégorie C
25 à 40 ans
Homme
3 jours par semaine

2. Télétravail en vertu du décret de mise en œuvre

1 agent effectue du télétravail par mois et 1 autre agent a eu un accord pour du télétravail mais sans précision.

Agents en télétravail, pour ce motif, 1 jour par semaine et par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	0	1	1
Pers. Soignant	1	0	1	0	2
Pers. Technique	1	1	0	4	6
Total général	2	1	1	5	9

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 40 ans	1	0	0	3	4
41 à 50 ans	1	0	1	2	4
+55 ans	0	1	0	0	1
Total général	2	1	1	5	9

Agents en télétravail, pour ce motif, 2 jours par semaine et par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	3	0	3
Pers. Soignant	0	1	0	0	1
Total général	0	1	3	0	4

Agents en télétravail, pour ce motif, 2 jours par semaine et par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	
41 à 55 ans	0	1	3	0	4
Total général	0	1	3	0	4

Agents en télétravail, pour ce motif, 3 jours par semaine et par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe ET Tranche d'âge

1 agente du Pers. Administratif, de catégorie C, âgée entre 41 et 55 ans.

3. Télétravail en période de circonstances exceptionnelles

Pas de télétravail pour ce motif.

130 - Nombre de demandes de télétravail et de refus prononcés au cours de l'année

76

Au cours de l'année 2024, 17 demandes de télétravail ont été formulées "au fil de l'eau" et aucune n'a été refusée.

131 - Dans le cadre de l'horaire variable, nombre total d'heures écrêtées au cours de l'année.

Aucune heure écrétée n'a été comptabilisée en 2024.

132 - Nombre d'agents en fonction au 31/12 ayant effectué des heures supplémentaires**A] Ventilations**

*Aucune heure écrétée ou annualisée n'a été décomptée dans l'établissement.

1. Heures RécupéréesAgents ayant récupéré des heures par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	370
B	403
C	222
Total général	995

Agents ayant récupéré des heures par Sexe

Sexe	Somme
Femme	831
Homme	164
Total général	995

Agents ayant récupéré des heures par Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	97
Pers. Direction	1
Pers. Médico-Tech	39
Pers. Psychologues	15
Pers. Rééducation	19
Pers. Sages-Femmes	9
Pers. Socio-Educatif	12
Pers. Soignant	700
Pers. Technique	103
Total général	995

Agents ayant récupéré des heures par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	85
25 à 40 ans	346
41 à 55 ans	399
+55 ans	165
Total général	995

2. Heures RémunéréesAgents ayant perçu des heures supplémentaires rémunérées par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	260
B	295
C	131
Total général	686

Agents ayant perçu des heures supplémentaires rémunérées par Sexe

Sexe	Somme
Femme	582
Homme	104
Total général	686

Filière	Somme
Pers. Administratif	8
Pers. Médico-Tech	13
Pers. Sages-Femmes	20
Pers. Soignant	593
Pers. Technique	52
Total général	686

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	64
25 à 40 ans	269
41 à 55 ans	262
+55 ans	91
Total général	686

B) Croisements

1. Heures Récupérées

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	1	49	0	44	3	97
Pers. Direction	0	1	0	0	0	0	1
Pers. Médico-Tech	30	6	3	0	0	0	39
Pers. Psychologues	12	3	0	0	0	0	15
Pers. Rééducation	18	1	0	0	0	0	19
Pers. Sages-Femmes	9	0	0	0	0	0	9
Pers. Socio-Educatif	7	1	3	1	0	0	12
Pers. Soignant	244	36	303	24	77	16	700
Pers. Technique	1	0	7	13	24	58	103
Total général	321	49	365	38	145	77	995

tranches d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	40	6	23	2	11	3	85
25 à 40 ans	136	14	125	17	41	13	346
41 à 55 ans	118	24	150	14	52	41	399
+55 ans	27	5	67	5	41	20	165
Total général	321	49	365	38	145	77	995

Agents ayant perçu des heures supplémentaires rémunérées par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	1	4	0	3	0	8
Pers. Médico-Tech	9	4	0	0	0	0	13
Pers. Sages-Femmes	20	0	0	0	0	0	20
Pers. Soignant	201	24	264	22	69	13	593
Pers. Technique	1	0	1	4	10	36	52
Total général	231	29	269	26	82	49	686

Agents ayant perçu des heures supplémentaires rémunérées par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	29	3	18	2	10	2	64
25 à 40 ans	110	13	109	9	18	10	269
41 à 55 ans	76	12	106	12	30	26	262
+55 ans	16	1	36	3	24	11	91
Total général	231	29	269	26	82	49	686

133 - Nombre d'heures supplémentaires effectuées au cours de l'année

79

*Aucune heure annualisée n'est décomptée dans l'établissement

A] Ventilations**1. Heures Récupérées**Heures supplémentaires effectuées par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	13 726
B	9 950
C	3 072
Total général	26 747

Heures supplémentaires effectuées par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	3 200
25 à 40 ans	10 727
41 à 55 ans	9 046
+55 ans	3 774
Total général	26 747

Heures supplémentaires effectuées par Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	1 977
Pers. Direction	25
Pers. Médico-Tech	2 180
Pers. Psychologues	92
Pers. Rééducation	2 168
Pers. Sages-Femmes	339
Pers. Socio-Educatif	367
Pers. Soignant	17 768
Pers. Technique	1 832
Total général	26 747

Heures supplémentaires effectuées par Sexe

Sexe	Somme
Femme	22 274
Homme	4 473
Total général	26 747

2. Heures rémunéréesHeures supplémentaires rémunérées par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	10 627
B	10 593
C	3 286
Total général	24 506

Heures supplémentaires rémunérées par Catégorie hiérarchique

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	1 726
25 à 40 ans	8 400
41 à 55 ans	10 617
+55 ans	3 762
Total général	24 506

Heures supplémentaires rémunérées par Filière

Filière	Somme
Pers. Administratif	259
Pers. Médico-Tech	523
Pers. Sages-Femmes	408
Pers. Socio-Educatif	213
Pers. Soignant	21 738
Pers. Technique	1 366
Total général	24 506

Heures supplémentaires rémunérées par Sexe

Sexe	Somme
Femme	20 931
Homme	3 574
Total général	24 506

B] Croisements**1. Heures récupérées****Heures supplémentaires récupérées par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe**

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	33	1 303	0	630	10	1 977
Pers. Direction	0	25	0	0	0	0	25
Pers. Médico-Tech	1 696	167	318	0	0	0	2 180
Pers. Psychologues	83	9	0	0	0	0	92
Pers. Rééducation	2 150	18	0	0	0	0	2 168
Pers. Sages-Femmes	339	0	0	0	0	0	339
Pers. Socio-Educatif	134	8	42	7	153	23	367
Pers. Soignant	7 064	2 000	7 023	594	792	295	17 768
Pers. Technique	0	0	235	428	311	858	1 832
Total général	11 467	2 258	8 921	1 028	1 886	1 186	26 747

Heures supplémentaires récupérées par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	2 377	228	412	35	110	37	3 200
25 à 40 ans	5 733	468	3 301	511	596	120	10 727
41 à 55 ans	2 931	1 252	3 175	363	597	728	9 046
+55 ans	427	310	2 033	120	582	302	3 774
Total général	11 467	2 258	8 921	1 028	1 886	1 186	26 747

2. Heures rémunérées**Heures supplémentaires rémunérées par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe**

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	61	162	0	36	0	259
Pers. Médico-Tech	208	315	0	0	0	0	523
Pers. Sages-Femmes	408	0	0	0	0	0	408
Pers. Socio-Educatif	0	0	0	0	205	8	213
Pers. Soignant	8 332	1 234	9 260	770	1 891	252	21 738
Pers. Technique	70	0	234	168	127	768	1 366
Total général	9 018	1 609	9 655	937	2 258	1 028	24 506

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	669	134	374	49	461	39	1 726
25 à 40 ans	3 415	593	3 582	278	370	162	8 400
41 à 55 ans	3 980	754	4 279	496	584	525	10 617
+55 ans	954	128	1 420	115	844	302	3 762
Total général	9 018	1 609	9 655	937	2 258	1 028	24 506

134 - Répartition des effectifs en fonction au 31 décembre

A] Ventilations

Effectifs en fonction sur emploi à temps complet selon le Statut d'emploi

Statut d'emploi	Temps Partiel										Temps Plein	Somme	
	Autorisation				Droit		Mi-temps thérapeutique						
	50%	60%	80%	90%	50%	80%	50%	60%	70%	80%	100%		
Apprentis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	
Contractuel sur emploi non permanent	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	77	77	
Contractuel sur emploi permanent	1	0	4	1	0	2	1	0	0	1	233	243	
Fonctionnaire sur emploi permanent	1	1	26	2	1	41	39	1	1	3	1332	1448	
Total général	2	1	30	3	1	43	40	1	1	4	1644	1770	

Effectifs en fonction sur emploi à temps incomplet selon le Statut d'emploi

Statut d'emploi	Emploi à temps incomplet				Somme
	50%	60%	80%	100%	
Contractuel sur emploi non permanent	0	0	0	3	3
Contractuel sur emploi permanent	3	0	2	2	7
Fonctionnaire sur emploi permanent	9	1	45	21	76
Total général	12	1	47	26	86

Effectifs en fonction sur emploi à temps complet selon la Catégorie hiérarchique

83

Catégorie Hiérarchique	Temps Partiel										Temps Plein	Somme		
	Autorisation				Droit		Mi-temps thérapeutique							
	50%	60%	80%	90%	50%	80%	50%	60%	70%	80%				
A	1	1	17	1	1	20	7	1	1	2	535	587		
B	0	0	6	0	0	19	19	0	0	1	656	701		
C	1	0	7	2	0	4	14	0	0	1	453	482		
Total général	2	1	30	3	1	43	40	1	1	4	1644	1770		

Effectifs en fonction sur emploi à temps incomplet selon la Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Emploi à temps incomplet				Somme
	50%	60%	80%	100%	
A	3	0	20	17	40
B	6	0	27	8	41
C	3	1	0	1	5
Total général	12	1	47	26	86

Effectifs en fonction sur emploi à temps complet selon la Tranche d'âge

Tranche d'âge	Temps partiel										Temps plein	Somme	
	Autorisation				Droit		Mi-temps thérapeutique						
	50%	60%	80%	90%	50%	80%	50%	60%	70%	80%	100%		
- 25 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126	126	
25 à 40 ans	0	0	11	0	1	34	10	0	0	2	537	595	
41 à 55 ans	2	1	11	2	0	6	24	0	1	2	667	716	
+ 55 ans	0	0	8	1	0	3	6	1	0	0	314	333	
Total général	2	1	30	3	1	43	40	1	1	4	1644	1770	

Effectifs en fonction sur emploi à temps complet selon la Filière

Filière	Temps partiel										Temps plein	Somme	
	Autorisation				Droit		Mi-temps thérapeutique						
	50%	60%	80%	90%	50%	80%	50%	60%	70%	80%	100%		
Pers. Administratif	0	0	4	0	0	2	1	0	0	0	162	169	
Pers. Direction	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5	
Pers. Médico-Technique	0	0	0	0	1	3	1	0	0	0	49	54	
Pers. Psychologue	1	0	2	0	0	0	0	1	0	0	14	18	
Pers. Rééducation	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	27	31	
Pers. Sage-Femme	0	1	3	0	0	2	0	0	0	0	17	23	
Pers. Socio-Educatif	0	0	1	1	0	0	3	0	0	0	23	28	
Pers. Soignant	1	0	14	0	0	33	29	0	1	3	1144	1225	
Pers. Technique	0	0	2	2	0	3	6	0	0	1	203	217	
Total général	2	1	30	3	1	43	40	1	1	4	1644	1770	

Effectifs en fonction sur emploi à temps incomplet selon la Filière

84

Filière	Emploi à temps incomplet				Somme
	50%	60%	80%	100%	
Pers. Administratif	3	0	0	5	8
Pers. Médico-Technique	2	0	8	7	17
Pers. Psychologue	0	0	2	1	3
Pers. Rééducation	2	0	1	1	4
Pers. Socio-Educatif	1	0	0	0	1
Pers. Soignant	3	1	36	12	52
Pers. Technique	1	0	0	0	1
Total général	12	1	47	26	86

Effectifs en fonction sur emploi à temps complet selon le Sexe

Sexe	Temps partiel										Temps plein	Somme	
	Autorisation				Droit		Mi-temps thérapeutique						
	50%	60%	80%	90%	50%	80%	50%	60%	70%	80%	100%		
Femme	2	1	27	1	1	41	32	1	0	4	1329	1439	
Homme	0	0	3	2	0	2	8	0	1	0	315	331	
Total général	2	1	30	3	1	43	40	1	1	4	1644	1770	

Effectifs en fonction sur emploi à temps incomplet selon le Sexe

Sexe	Emploi à temps incomplet				Somme
	50%	60%	80%	100%	
Femme	11	1	46	23	81
Homme	1	0	1	3	5
Total général	12	1	47	26	86

B] Croisements

Effectifs en fonction sur emploi à temps complet en temps partiel pour motif "Autorisation" selon la Tranche d'âge ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe*

* 3 hommes à 80 % et 2 hommes à 90 % sont concernés par ce motif de temps partiel

Tranche d'âge	Catégorie A				Catégorie B	Catégorie C			Somme
	50%	60%	80%	90%		80%	50%	80%	
25 à 40 ans	0	0	8	0	1	0	2	0	11
41 à 55 ans	1	1	4	1	4	1	3	1	16
+ 55 ans	0	0	5	0	1	0	2	1	9
Total général	1	1	17	1	6	1	7	2	36

Tranche d'âge	Catégorie A				Catégorie B		Catégorie C		Somme	
	50%		80%		80%		80%			
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme		
25 à 40 ans	1	0	16	1	13	0	3	1	35	
41 à 55 ans	0	0	2	0	4	0	0	0	6	
+ 55 ans	0	0	1	0	2	0	0	0	3	
Total général	1	0	19	1	19	0	3	1	44	

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 40 ans	3	0	6	1	2	0	12
41 à 55 ans	4	2	11	1	7	2	27
+ 55 ans	2	0	1	0	1	3	7
Total général	9	2	18	2	10	5	46

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	46	6	30	3	30	11	126
25 à 40 ans	196	24	186	25	77	29	537
41 à 55 ans	172	38	239	35	105	78	667
+ 55 ans	41	12	122	16	85	38	314
Total général	455	80	577	79	297	156	1644

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	2	0	2	0	0	0	4
25 à 40 ans	13	2	14	0	0	0	29
41 à 55 ans	17	1	16	1	2	1	38
+ 55 ans	5	0	8	0	2	0	15
Total général	37	3	40	1	4	1	86

Effectifs en fonction sur emploi à temps complet en temps partiel pour motif "Autorisation" selon la Filière ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe*

* 2 hommes à 80 % et 2 hommes à 90 % sont concernés par ce motif de temps partiel

Filière	Catégorie A				80%	Catégorie C			Somme
	50%	60%	80%	90%		50%	80%	90%	
	Femme	Homme	Femme	Homme		Femme	Homme	Femme	
Pers. Administratif	0	0	0	0	2	0	2	0	4
Pers. Psychologue	1	0	2	0	0	0	0	0	3
Pers. Rééducation	0	0	4	0	0	0	0	0	4
Pers. Sage-Femme	0	1	3	0	0	0	0	0	4
Pers. Socio-Educatif	0	0	1	1	0	0	0	0	2
Pers. Soignant	0	0	7	4	0	1	3	0	15
Pers. Technique	0	0	0	0	0	0	2	2	4
Total général	1	1	17	5	2	1	7	2	36

Effectifs en fonction sur emploi à temps complet en temps partiel pour motif "Droit" selon la Filière ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe

Filière	Catégorie A				Catégorie B		Catégorie C		Somme	
	50%		80%		80%		80%			
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme		
Pers. Administratif	0	0	0	0	1	0	1	0	2	
Pers. Médico-Technique	1	0	2	1	0	0	0	0	4	
Pers. Sage-Femme	0	0	2	0	0	0	0	0	2	
Pers. Soignant	0	0	15	0	16	0	1	1	33	
Pers. Technique	0	0	0	0	2	0	1	0	3	
Total général	1	0	19	1	19	0	3	1	44	

Effectifs en fonction sur emploi à temps complet en temps partiel pour motif "Mi-temps thérapeutique" selon la Filière ET la Catégorie hiérarchique ET le Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	0	0	1	0	1
Pers. Médico-Technique	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Psychologue	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Socio-Educatif	2	1	0	0	0	0	3
Pers. Soignant	5	1	18	2	6	1	33
Pers. Technique		0	0	0	3	4	7
Total général	9	2	18	2	10	5	46

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	3	2	66	0	82	9	162
Pers. Direction	2	3	0	0	0	0	5
Pers. Médico-Technique	36	7	4	2	0	0	49
Pers. Psychologue	10	4	0	0	0	0	14
Pers. Rééducation	25	2	0	0	0	0	27
Pers. Sage-Femme	17	0	0	0	0	0	17
Pers. Socio-Educatif	13	1	5	4	0	0	23
Pers. Soignant	343	54	493	49	171	34	1144
Pers. Technique	6	7	9	24	44	113	203
Total général	455	80	577	79	297	156	1644

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	1	0	4	0	2	1	8
Pers. Médico-Technique	12	2	3	0	0	0	17
Pers. Psychologue	2	1	0	0	0	0	3
Pers. Rééducation	4	0	0	0	0	0	4
Pers. Socio-Educatif	0	0	1	0	0	0	1
Pers. Soignant	18	0	32	1	1	0	52
Pers. Technique	0	0	0	0	1	0	1
Total général	37	3	40	1	4	1	86

135 - Nombre de demandes liées au temps partiel au cours de l'année

88

*Toutes les demandes de temps partiel ont été acceptées

A] Ventilations

Demandes de temps partiel par Motif

Motif	Somme
Droit	44
Raisons personnelles	59
Soigner sa famille	3
Soigner une personne handicapée	3
Soigner enfant infirme	1
Total général	110

Demandes de temps partiel par Type de saisine

Toutes les demandes ont été effectués par courrier.

Demandes de temps partiel par Statut d'emploi

Uniquement des fonctionnaires sur emploi permanent sont concernés.

Demandes de temps partiel par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	45
B	54
C	11
Total général	110

Demandes de temps partiel par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
- 25 ans	1
25 à 40 ans	59
41 à 55 ans	36
+ 55 ans	14
Total général	110

Demandes de temps partiel par Sexe

Sexe	Somme
Femme	101
Homme	9
Total général	110

B] Croisement

Demandes de temps partiel par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
- 25 ans	0	0	1	0	0	0	1
25 à 40 ans	24	3	27	1	4	0	59
41 à 55 ans	12	0	19	2	2	1	36
+ 55 ans	5	1	4	0	3	1	14
Total général	41	4	51	3	9	2	110

136 - Taux d'absentéisme pour motif médical et non médical

Motif médical : maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle, maladie à caractère professionnel ou contractée dans l'exercice des fonctions.

Motif non médical : hors absence pour formation et participation à des congrès, colloques, et hors autorisations d'absences (syndicales, enfant malade, etc..), maternité, paternité, adoption.

Le taux d'absentéisme, du personnel non médical, pour motif médical est de 9,03 % et celui pour motif non médical est de 1,15%.

137 - Nombre de jours de congés

89

A] Pris au cours de l'année (en jours)

Congés annuels	Jours Fériés	Congés hors saison	RTT	Samedi/Dimanche	Congés de fractionnement	Somme
38 784	14 811	456	11 749	1 225	90	67 115

B] Non pris au cours de l'année (en jours)

Congés annuels	Jours fériés	Congés hors saison	RTT	Samedi/Dimanche	Congés de fractionnement	Somme
4 996	1 111	2 425	5 871	720	633	15 755

138 - Nombre d'autres jours de congés accordés au cours de l'année à l'ensemble du personnel au sein d'un même établissement

Aucun jour de congé n'a été accordé au cours de l'année à l'ensemble du personnel de l'établissement.

139 - Nombre de jours donnés au cours de l'année

Aucun jour de congé n'a été donné au cours de l'année 2024.

140 - Nombre de jours reçus au cours de l'année

Aucun jour de congé n'a été reçu au cours de l'année 2024.

141 - Nombre total de comptes épargne-temps ouverts au 31/12**A] Ventilations****1. CET ouverts au 31/12****CET ouverts au 31/12 par Catégorie hiérarchique**

Catégorie hiérarchique	Somme
A	371
B	331
C	165
Total général	867

CET ouverts au 31/12 par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	13
25 à 40 ans	266
41 à 55 ans	377
+55 ans	211
Total général	867

CET ouverts au 31/12 par Sexe

Sexe	Somme
Femme	719
Homme	148
Total général	867

CET ouverts au cours de l'année par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	37
B	50
C	41
Total général	128

CET ouverts au cours de l'année par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	8
25 à 40 ans	49
41 à 55 ans	46
+55 ans	25
Total général	128

CET ouverts au cours de l'année par Sexe

Sexe	Somme
Femme	103
Homme	25
Total général	128

B] CroisementsCET ouverts au 31/12 par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	3	0	6	0	3	1	13
25 à 40 ans	128	11	90	9	21	7	266
41 à 55 ans	134	27	133	18	35	30	377
+55 ans	54	14	68	7	44	24	211
Total général	319	52	297	34	103	62	867

CET ouverts au cours de l'année par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	2	1	4	0	1	0	8
25 à 40 ans	21	2	15	1	8	2	49
41 à 55 ans	7	3	16	4	8	8	46
+55 ans	1	0	9	1	11	3	25
Total général	31	6	44	6	28	13	128

A] VentilationsAgents ayant déposé des jours sur leur CET par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	163
B	173
C	87
Total général	423

Agents ayant déposé des jours sur leur CET par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	9
25 à 40 ans	140
41 à 55 ans	171
+55 ans	103
Total général	423

Agents ayant déposé des jours sur leur CET par Sexe

Sexe	Somme
Femme	346
Homme	77
Total général	423

B] CroisementAgents ayant déposé des jours sur leur CET par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	3	1	4	0	1	0	9
25 à 40 ans	68	7	44	4	13	4	140
41 à 55 ans	53	11	65	8	18	16	171
+55 ans	16	4	41	7	20	15	103
Total général	140	23	154	19	52	35	423

A] Ventilations**1. Jours stockés CET au 31/12**Jours stockés CET au 31/12 par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	6 563
B	4 825
C	1 875
Total général	13 263

Jours stockés CET au 31/12 par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	71
25 à 40 ans	3 219
41 à 55 ans	5 604
+55 ans	4 369
Total général	13 263

Jours stockés CET au 31/12 par Sexe

Sexe	Somme
Femme	10 713
Homme	2 550
Total général	13 263

2. Jours versés CET au cours de l'annéeJours versés CET au cours de l'année par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	1 544
B	1 495
C	576
Total général	3 615

Jours versés CET au cours de l'année par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	45
25 à 40 ans	1 230
41 à 55 ans	1 481
+55 ans	859
Total général	3 615

Jours versés CET au cours de l'année par Sexe

Sexe	Somme
Femme	2 987
Homme	628
Total général	3 615

Jours stockés CET au 31/12 par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	23	0	32	0	12	4	71
25 à 40 ans	1 690	123	995	180	170	62	3 219
41 à 55 ans	2 367	489	1 737	276	331	404	5 604
+55 ans	1 564	308	1 308	298	485	406	4 369
Total général	5 644	919	4 072	754	998	876	13 263

Jours versés CET au cours de l'année par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	18	1	21	0	4	0	45
25 à 40 ans	666	31	369	25	94	45	1 230
41 à 55 ans	470	104	578	87	114	128	1 481
+55 ans	215	38	340	74	96	95	859
Total général	1 370	174	1 309	186	308	268	3 615

A] Ventilations

Il n'est pas possible d'identifier le type de consommation au cours de l'année.

Jours CET consommés par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	256
B	398
C	56
Total général	711

Jours CET consommés par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	0
25 à 40 ans	283
41 à 55 ans	96
+55 ans	332
Total général	711

Jours CET consommés par Sexe

Sexe	Somme
Femme	693
Homme	17
Total général	711

B] CroisementJours CET consommés par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	0	0	0	0	0	0	0
25 à 40 ans	192	0	76	0	15	0	283
41 à 55 ans	18	17	53	0	7	0	95
+55 ans	29	0	270	0	34	0	333
Total général	239	17	399	0	56	0	711

A] Ventilations**1. Motif : Maternité**Absence "Maternité" par Catégorie Hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	34
B	20
C	9
Total général	63

Absence maternité par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	5
25 à 40 ans	53
41 à 55 ans	5
Total général	63

Absence maternité par Sexe

Ce motif ne concerne que des Femmes.

2. Motif : Paternité ou accueil de l'enfantAbsence "Paternité ou accueil de l'enfant" par Catégorie Hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	1
B	2
C	4
Total général	7

Absence "Paternité ou accueil de l'enfant" par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
25 à 40 ans	5
41 à 55 ans	2
Total général	7

Absence "Paternité ou accueil de l'enfant" par Sexe

Ce motif ne concerne que des Hommes.

3. Motif : Enfant maladeAbsence "Enfant malade" par Catégorie Hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	66
B	62
C	46
Total général	174

Absence "Enfant malade" par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	3
25 à 40 ans	120
41 à 55 ans	50
+55 ans	1
Total général	174

Absence "Enfant malade" par Sexe

Sexe	Somme
Femme	151
Homme	23
Total général	174

Absence "Autorisation d'absence" par Catégorie Hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	89
B	95
C	98
Total général	282

Absence "Autorisation d'absence" par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	12
25 à 40 ans	99
41 à 55 ans	115
+55 ans	56
Total général	282

Absence "Autorisation d'absence" par Sexe

Sexe	Somme
Femme	242
Homme	40
Total général	282

B] CroisementsAbsence "Maternité" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Femme			Somme
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	
-25 ans	1	3	1	5
25 à 40 ans	32	13	8	53
41 à 55 ans	1	4	0	5
Total général	34	20	9	63

Absence "Paternité ou accueil de l'enfant" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Homme			Somme
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	
25 à 40 ans	1	1	3	5
41 à 55 ans	0	1	1	2
Total général	1	2	4	7

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	0	1	1	0	1	0	3
25 à 40 ans	38	5	46	3	20	8	120
41 à 55 ans	19	3	11	0	14	3	50
+55 ans	0	0	1	0	0	0	1
Total général	57	9	59	3	35	11	174

Absence "Autorisation d'absence" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	2	0	1	0	6	3	12
25 à 40 ans	33	7	26	4	25	4	99
41 à 55 ans	33	4	40	3	25	10	115
+55 ans	9	1	21	0	21	4	56
Total général	77	12	88	7	77	21	282

A] Ventilations**1. Motif : Maternité**Journées d'absence "Maternité" par Catégorie Hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	3 016
B	1 811
C	670
Total général	5 498

Journées d'absence "Maternité" par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	248
25 à 40 ans	4 822
41 à 55 ans	428
Total général	5 498

Journées d'absence "Maternité" par Sexe

Ce motif ne concerne que des Femmes.

2. Motif : PaternitéJournées d'absence "Paternité ou accueil de l'enfant" par Catégorie Hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	8
B	19
C	59
Total général	86

Journées d'absence "Paternité ou accueil de l'enfant" par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
25 à 40 ans	66
41 à 55 ans	19
Total général	86

Journées d'absence "Paternité ou accueil de l'enfant" par Sexe

Sexe	Somme
Femme	0
Homme	86
Total général	86

3. Motif : Enfant maladeJournées d'absence "Enfant malade" par Catégorie Hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	147
B	142
C	129
Total général	417

Journées d'absence "Enfant malade" par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	6
25 à 40 ans	274
41 à 55 ans	136
+55 ans	1
Total général	417

Journées d'absence "Enfant malade" par Sexe

Sexe	Somme
Femme	361
Homme	56
Total général	417

Journées d'absence "Autorisation d'absence" par Catégorie Hiérarchique

Catégorie hiérarchique	Somme
A	226
B	193
C	135
Total général	555

Journées d'absence "Autorisation d'absence" par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	98
25 à 40 ans	15
41 à 55 ans	218
+55 ans	223
Total général	555

Journées d'absence "Autorisation d'absence" par Sexe

Sexe	Somme
Femme	449
Homme	106
Total général	555

B] CroisementsJournées d'absence "Maternité" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Somme
	Femme	Femme	Femme	
-25 ans	93	130	26	248
25 à 40 ans	2 838	1 340	645	4 822
41 à 55 ans	86	342	0	428
Total général	3 016	1 811	670	5 498

Journées d'absence "Paternité ou accueil de l'enfant" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Somme
	Homme	Homme	Homme	
25 à 40 ans	8	15	43	66
41 à 55 ans	0	3	16	19
Total général	8	19	59	86

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	0	2	3	0	1	0	6
25 à 40 ans	75	13	108	6	57	16	274
41 à 55 ans	49	8	24	0	44	11	136
+55 ans	0	0	1	0	0	0	1
Total général	124	23	136	6	102	27	417

Journées d'absence "Autorisation d'absence" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	8	0	1	0	6	0	15
25 à 40 ans	92	18	62	14	20	13	218
41 à 55 ans	58	14	75	12	36	29	223
+55 ans	36	0	30	0	26	6	98
Total général	194	32	167	26	87	48	555

147 - Nombre de congés d'une durée égale ou supérieure à six mois ayant débuté au cours de l'année par motif, dont ayant donné lieu à un entretien réalisé avant le départ en congé

3 Femmes parties en congé parental en 2024 : 1 femme de catégorie A et 2 femmes de catégorie B, toutes dans la tranche d'âge de 41 à 55 ans.

Aucun entretien n'a été réalisé avant le départ en congé parental.

148 - Nombre de congés d'une durée égale ou supérieure à six mois terminés au cours de l'année par motif, dont ayant donné lieu à un entretien réalisé au retour du congé.

Aucun congé d'une durée égale ou supérieure à six mois ne s'est terminé en 2024.

149 - Nombre et types d'actions menées pour accompagner l'agent parti en congé parental au cours de l'année.

Aucune action n'est menée dans l'établissement pour accompagner les agents partis en congé parental.

A] Ventilations**Agents absents au moins un jour pour raison de santé par Catégorie hiérarchique**

*Les agents peuvent avoir été absents plusieurs fois ou pour des motifs différents

Catégorie hiérarchique	AT/MP	CLM/CLD	MALADIE	Somme
Apprentis	0	0	1	1
A	27	10	273	291
B	63	33	356	437
C	44	32	250	294
Total général	134	75	879	1088

Agents absents au moins un jour pour raison de santé par Tranche d'âge

Tranche d'âge	AT/MP	CLM/CLD	MALADIE	Somme
- 25 ans	8	0	104	112
25 à 40 ans	36	4	327	84
41 à 55 ans	62	29	320	107
+ 55 ans	28	42	128	117
Total général	134	75	879	1088

Agents absents au moins un jour pour raison de santé par Filière

Filière	AT/MP	CLM/CLD	MALADIE	Somme
Pers. Administratif	3	13	71	87
Pers. Médico-Tech	1	0	32	33
Pers. Direction	0	0	1	1
Pers. Psychologue	0	0	8	8
Pers. Rééducation	0	0	13	13
Pers. Sage-Femme	1	0	6	7
Pers. Socio-Educatif	0	1	18	19
Pers. Soignant	110	51	637	798
Pers. Technique	19	10	94	123
Total général	134	75	879	1088

Agents absent au moins un jour pour raison de santé par Sexe

Sexe	AT/MP	CLM/CLD	MALADIE	Somme
Femme	109	62	742	913
Homme	25	13	137	175
Total général	134	75	879	1088

Agents absents au moins un jour pour raison de santé "AT/MP" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	3	0	0	0	3
Pers. Médico-Technique	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Sage-Femme	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Soignant	22	3	54	6	20	5	110
Pers. Technique	0	0	0	0	8	11	19
Total général	24	3	57	6	28	16	134

Plusieurs agents ont pu bénéficier de plusieurs arrêts de travail.

Agents absents au moins un jour pour raison de santé "CLM/CLD" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	0	0	3	0	8	2	13
Pers. Socio-Educatif	1	0	0	0	0	0	1
Pers. Soignant	7	2	29	1	10	2	51
Pers. Technique	0	0	0	0	4	6	10
Total général	8	2	32	1	22	10	75

Plusieurs agents ont pu bénéficier de plusieurs arrêts de travail.

Agents absents au moins un jour pour raison de santé "Maladie" par Filière ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Filière	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Apprentis		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Pers. Administratif	2	1	24	0	40	3	1	0	71
Pers. Direction	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Pers. Médico-Technique	23	6	3	0	0	0	0	0	32
Pers. Psychologue	8	0	0	0	0	0	0	0	8
Pers. Rééducation	12	1	0	0	0	0	0	0	13
Pers. Sage-Femme	6	0	0	0	0	0	0	0	6
Pers. Socio-Educatif	12	2	4	0	0	0	0	0	18
Pers. Soignant	177	20	286	25	109	21	0	0	637
Pers. Technique	1	1	5	9	28	50	0	0	94
Total général	242	31	322	34	177	73	1	0	879

Plusieurs agents ont pu bénéficier de plusieurs arrêts de travail d'où les écarts dans les sommes.

A] VentilationsJournées d'absence pour raison de santé par Catégorie hiérarchique

Catégorie hiérarchique	AT/MP	CLM/CLD	MALADIE	Somme
A	1 758	2 865	8 434	13 057
B	4 928	9 556	11 787	26 271
C	3 725	6 993	9 157	19 875
Apprentis	0	0	1	1
Total général	10 411	19 414	29 379	59 204

Journées d'absence pour raison de santé par Tranche d'âge

Tranche d'âge	AT/MP	CLM/CLD	MALADIE	Somme
- 25 ans	167	0	2 032	2 199
25 à 40 ans	3 494	1 152	11 428	16 074
41 à 55 ans	4 163	7 714	10 808	22 685
+ 55 ans	2 587	10 548	5 111	18 246
Total général	10 411	19 414	29 379	59 204

Journées d'absence pour raison de santé par Filière

Filière	AT/MP	CLM/CLD	MALADIE	Somme
Pers. Administratif	210	3 109	1 851	5 170
Pers. Direction	0	0	4	4
Pers. Médico-Technique	6	0	931	937
Pers. Psychologue	0	0	167	167
Pers. Rééducation	0	0	271	271
Pers. Sage-Femme	9	0	241	250
Pers. Socio-Educatif	0	366	866	1 232
Pers. Soignant	8 390	14 411	22 376	45 177
Pers. Technique	1 796	1 528	2 672	5 996
Total général	10 411	19 414	29 379	59 204

Journées d'absence pour raison de santé par Sexe

Sexe	AT/MP	CLM/CLD	MALADIE	Somme
Femme	8 780	16 772	25 740	51 292
Homme	1 631	2 642	3 639	7 912
Total général	10 411	19 414	29 379	59 204

Journées d'absence pour raison de santé "AT/MP" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	76	0	0	0	80	11	167
25 à 40 ans	556	0	2 762	6	159	11	3 494
41 à 55 ans	641	369	1 323	47	1 246	537	4 163
+ 55 ans	116	0	278	512	1 543	138	2 587
Total général	1 389	369	4 363	565	3 028	697	10 411

Journées d'absence pour raison de santé "CLM/CLD" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

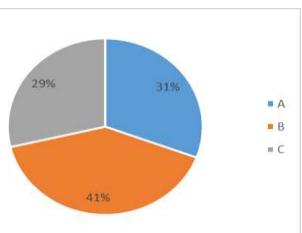
Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
25 à 40 ans	366	0	786	0	0	0	1 152
41 à 55 ans	1 346	366	3 992	0	1 628	382	7 714
+ 55 ans	727	60	4 719	59	3 208	1 775	10 548
Total général	2 439	426	9 497	59	4 836	2 157	19 414

Journées d'absence pour raison de santé "Maladie" par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Apprentis		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	670	124	667	16	505	49	1	0	2 032
25 à 40 ans	4 035	195	4 687	382	1 557	572	0	0	11 428
41 à 55 ans	2 729	82	3 841	448	2 699	1 009	0	0	10 808
+ 55 ans	581	18	1 510	236	2 258	508	0	0	5 111
Total général	8 015	419	10 705	1 082	7 019	2 138	1	0	29 379

A] VentilationsJours de carence par Catégorie hiérarchique

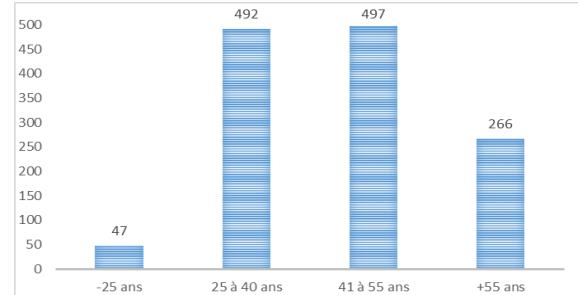
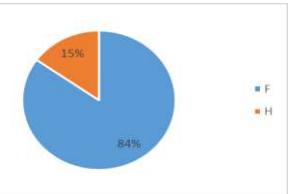
Catégorie hiérarchique	Somme
A	401
B	529
C	372
Total général	1302

Jours de carence par Tranche d'âge

Tranche d'âge	Somme
-25 ans	47
25 à 40 ans	492
41 à 55 ans	497
+55 ans	266
Total général	1302

Jours de carence par Sexe

Sexe	Somme
Femme	1103
Homme	199
Total général	1302

**B] Croisement**Jours de carence par Tranche d'âge ET Catégorie hiérarchique ET Sexe

Tranche d'âge	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Somme
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
-25 ans	15	2	9	2	15	4	47
25 à 40 ans	182	18	168	19	86	19	492
41 à 55 ans	114	19	213	16	79	56	497
+55 ans	47	4	92	10	83	30	266
Total général	358	43	482	47	263	109	1302

153 - Montant total des sommes brutes retenues au titre des jours de carence

Le montant de ces jours de carence survenue suite à des absences au cours de l'année est de 98 329 euros.

8) Action sociale

154 - Montant de la dépense consacrée à l'action sociale
155 - Nombre d'agents bénéficiaires de prestations sociales

106

	2022	2023	2024	Variation 2024 / 2023
Effectif déclaré	1 842	1 857	1 863	0 % ➔
Nombre d'agents en activité ayant perçu au moins une prestation ou action du C.G.O.S	1 147	1 185	1 144	-3 % ↘
Taux d'impact*	62 %	64 %	61 %	-3 pts ↘
Contributions versées au C.G.O.S (dont CESU)	955 827 €	1 008 628 €	1 028 426 €	2 % ➤
Contributions redistribuées sous forme de prestations ou actions (hors Aides remboursables**)	937 612 €	788 231 €	791 685 €	0 % ➔
Taux de redistribution des contributions	98 %	78 %	77 %	-1 pts ↘

Prestations et actions (hors Aides remboursables)	Montants versés par le C.G.O.S	Nombre d'agents servis	Nombre de bénéficiaires
ENFANTS			
Centre de loisirs et périscolaire	188 535 €	586	909
CESU Garde d'enfants	6 255 €	99	118
Etudes-éducation-formation	36 550 €	99	110
Naissance-Adoption	137 631 €	456	715
	8 100 €	45	45
LOISIRS ET VACANCES	142 110 €	903	4 247
Billetterie et loisirs	17 164 €	542	2 894
Chèques-vacances	24 620 €	223	223
Offres vacances	28 652 €	141	476
Prestations Vacances	23 317 €	306	342
Sports-loisirs-culture	25 676 €	323	438
Titres culture	22 680 €	285	285
AVANTAGES	0 €	55	55
Offres Avantages Conso et Services+	0 €	55	55
PROTECTION	393 186 €	195	198
Aide sociale aux agents en situation de maladie	343 389 €	154	154
Aides exceptionnelles (difficultés)	25 132 €	16	16
Congés de présence parentale et de solidarité familiale	4 720 €	2	2
Décès	3 750 €	5	5
Enfant en situation de handicap	16 102 €	26	28
Renseignement juridique	94 €	4	4
RETRAITE	67 853 €	40	40
Départ à la retraite	67 053 €	40	40
Prestation annuelle retraités	800 €		

Total : 791 685€ versés par le CGOS et 1 141 agents servis.

Le montant de la dépense consacrée à l'action sociale est de 1 028 426 € pour l'année 2024.

1 141 agents ont pu bénéficier de différentes prestations sociales, de la part du CGOS en 2024, répertoriées et classées selon plusieurs thèmes dans le tableau ci-dessus :

- Prestations liées aux enfants ;
- Aux loisirs et vacances ;
- À des offres avantageuses ;
- À la protection sociale ;
- À la retraite.

Cependant il est impossible d'analyser le profil des agents bénéficiaires puisque ces données sont anonymes.

156 - Montant de la dépense des crèches collectives

L'établissement ne dispose pas de crèche collective.

157 - Montant de la dépense par agent du service de restauration en effectif physique au 31/12

Le montant total de la dépense du service restauration est de 1804 773,75 €

Si l'on rapporte ce montant par agent du service restauration, correspondant à 45 ETPR, on obtient alors un montant de 40 106,08 € de dépense par agent du service restauration.

9) Dialogue social

Représentants du personnel par type d'instance et par Fonction

Type d'instance	Suppléant	Titulaire	Somme
CAP n°2	4	4	8
CAP n°4	2	2	4
CAP n°5	4	4	8
CAP n°6	2	2	4
CAP n°7	2	2	4
CAP n°8	2	2	4
CAP n°9	2	2	4
CAP n°10	1	1	2
CSE	12	12	24
F3SCT	12	12	24
Total général	43	43	86

Représentants du personnel par type d'instance et par Organisation syndicale

Type d'instance	CGT	FO	Somme
CAP n°2	2	6	8
CAP n°4	0	4	4
CAP n°5	2	6	8
CAP n°6	0	4	4
CAP n°7	2	2	4
CAP n°8	2	2	4
CAP n°9	2	2	4
CAP n°10	2	0	2
CSE	8	16	24
F3SCT	8	16	24
Total général	28	58	86

Représentants du personnel par type d'instance et par Sexe

Type d'instance	Femme	Homme	Somme
CAP n°2	6	2	8
CAP n°4	1	3	4
CAP n°5	7	1	8
CAP n°6	4	0	4
CAP n°7	1	3	4
CAP n°8	2	2	4
CAP n°9	4	0	4
CAP n°10	2	0	2
CSE	18	6	24
F3SCT	14	10	24
Total général	59	27	86

159 - Nombre de réunions des instances au cours de l'année

108

Au cours de l'année 2024, il y a eu :

- 7 réunions du Comité Social d'Etablissement
- 7 réunions de la Formation Spécialisée
- 2 visites effectuées par la Formation Spécialisée
- 5 réunions de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-technique (CSIRMT)

160 - Nombre de journées d'autorisation d'absence accordées pour siéger dans une instance de concertation

58 journées d'absence pour siéger dans une instance de concertation ont été accordées au cours de l'année 2024.

161 - Nombre de journées d'autorisation d'absence accordées pour participer à une réunion de travail convoquée par l'administration ou à une négociation collective

4 journées ont été accordées pour participer à ce type de réunion.

162 - Nombre de jours d'autorisations d'absence accordées pour participer aux réunions d'un organisme directeur ou au congrès d'un syndicat

18,5 journées d'autorisation d'absence ont été accordées pour participer à ce type de réunion.

163 - Volume annuel du contingent global de crédit de temps syndical

Contingent d'heure global de crédit temps syndical 2024 :

8 869 heures : Crédit global temps syndical à compter du 01/01/2019 suite aux élections professionnelles du 08/12/2022, dont 1 467 heures issues du CHNB suite à la fusion-absorption.

164 - Volume de crédits de temps syndical effectivement utilisé**Nombre d'agent bénéficiant en 2024 du crédit global d'heure par Filière ET Sexe**

Filière	Femme	Homme	Somme
Pers. Administratif	0,9	0,0	0,9
Pers. Rééducation	1,0	0,0	1,0
Pers. Socio-Educatif	0,7	0,0	0,7
Pers. Soignant	3,7	0,6	4,3
Pers. Technique	0,0	0,0	0,0
Total général	6,3	0,6	6,9

Volume de crédits de temps syndical (ASA) FO par Filière et Sexe

Filière	Femme	Homme	Somme
Pers. Administratif	8,2	8,0	16,2
Pers. Médico-Technique	2,0	0,0	2,0
Pers. Rééducation	12,0	0,0	12,0
Pers. Soignant	568,9	343,0	911,9
Pers. Technique	0,0	182,2	182,2
Total général	591,1	533,2	1 124,2

Volume de crédits de temps syndical (ASA) CGT par Filière et Sexe

Filière	Femme	Homme	Somme
Pers. Administratif	363,4	0,0	363,4
Pers. Médico-Technique	22,5	0,0	22,5
Pers. Rééducation	2,0	0,0	2,0
Pers. Socio-Educatif	324,0	0,0	324,0
Pers. Soignant	586,6	295,6	882,2
Pers. Technique	1,0	9,5	10,5
Total général	1 299,5	305,1	1 604,6

Les surfaces des locaux syndicaux mis à leur disposition :

- CGT 52 m²
- FO 62 m²

166 - Nombre de négociations engagées au cours de l'année, dont nombre de négociations engagées à la suite d'une initiative des organisations syndicales

Aucune demande n'a été formulée par les Organisations syndicales dans ce cadre.

167 - Nombre de demandes formulées par les organisations syndicales visant à ouvrir une négociation collective

Aucune demande n'a été formulée par les Organisations syndicales dans ce cadre.

168 - Nombre d'accords conclus et signés majoritairement au cours de l'année

Un accord a été conclu et signé : Le Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail.

169 - Nombre de recours examinés en réunion de CAP locales et de CCP départementales au cours de l'année

Au cours de l'année 2024, aucun recour n'a été demandé.

170 - Nombre de jours non travaillés au cours de l'année pour faits de grève correspondant à un mot d'ordre national ou correspondant à un mot d'ordre local

Les agents posent de préférence des heures que des journées et sont souvent assignés.

Ainsi on distingue, 799 heures non travaillées pour faits de grève d'ordre national correspondant à 114,09 jours sur l'année 2024.

Au cours de l'année 2024, aucune grève d'ordre local n'est recensée.

10) Discipline

Il y a eu au total 6 sanctions au cours de l'année 2024 : 3 blâmes, 2 exclusions temporaires de 3 jours et 1 exclusion temporaire de 7 jours.

5 sanctions relatives aux pratiques professionnelles dont 2 femmes de catégorie A et 1 de catégorie B et 2 hommes de catégorie B.

1 sanction correspondant au non respect de la hiérarchie pour 1 homme de catégorie C.

Ces sanctions concernent 4 agents âgés de 25 à 40 ans et 2 agents âgés de 41 à 55 ans.



Rapport Social Unique 2024

II – Personnel Médical

1) Emploi

EMPLOI - Année 2024

111

<i>Personnels médicaux ETP - répartition par sexe</i>	ETP
HOMME	105,5
FEMME	78,3
TOTAL	183,8
Evolution par rapport à 2023	72,71

Personnels médicaux ETP - répartition par filières médicales et statuts médicaux

	TOTAL	Âge moyen
Hospitaliers Universitaires Titulaires	0	0
Praticiens Hospitaliers Titulaires	58,9	53,54
Assistants des Hôpitaux	2	33
Hospitaliers Universitaires non titulaires temporaires	0	0
Nouveau statut de praticiens contractuels	68	48,6
Praticiens Contractuels, praticiens adjoints contractuels, praticiens cliniciens, praticiens attachés (statuts en extinction)	9,9	55,63
Praticiens attachés contractuels temporaires	0	0
Praticiens attachés associés et assistants associés (statuts en extinction)	0	0
Praticiens associés	45	39,04
Autres salariés (hors étudiants)	0	0
TOTAL	183,8	45,96

*Les postes proposés***Praticiens Hospitaliers**

TOTAL	PH TEMPS PL	PH TEMPS PARTIEL
57	57	0

*Les postes proposés***Praticiens Associés**

TOTAL	PRATICIENS ASSOCIES
23	23

*Les postes pourvus***Praticiens Hospitaliers**

TOTAL	PH TEMPS PL	PH TEMPS PARTIEL
4	4	0

*Les postes pourvus***Praticiens Associés**

TOTAL	PRATICIENS ASSOCIES
23	23

2) Recrutements

RECRUTEMENT - Année 2024

112

Le recrutement des fonctionnaires

Recrutement au concours de Praticien Hospitalier

	TOTAL	Homme	Femme
Anesthésie Réanimation	1	0	
Biologie	1	0	
Imagerie Médicale	1	0	
Médecine Intensive de Réanimation	1	0	
TOTAL	4	4	0

<i>Le recrutement pour pourvoir des emplois d'encadrement supérieur et dirigeant</i>	<i>Non concernés</i>
<i>Les cas de recours à des contractuels</i>	Postes de Praticiens Hospitalier non pourvus
MOTIFS	Remplacement congés Remplacement maladie

Données globales postes PH	
Nombre total de postes PH	145
Nombre de postes pourvus par PH	56
Nombre de postes à pourvoir	89
% postes vacants	61,38
% postes pourvus	38,62

L'apprentissage *Non concernés*

Les contrats aidés *Non concernés*

Les stagiaires

Stage d'observation

TOTAL	Homme	Femme
0	0	0

2) Parcours professionnels

PARCOURS PROFESSIONNELS - Année 2024

<i>Mutations et mobilités</i>		TOTAL	Hommes	Femme
Demande de mutation				
Praticien Hospitalier		0	0	1

<i>Mises à disposition Personnel Médical extérieur au Centre Hospitalier de Montluçon-Néris les Bains</i>		TOTAL	Hommes	Femme
Convention de mise à disposition autre établissement				
Hospitaliers Universitaires Titulaires		0	0	0
Praticiens Hospitaliers Titulaires		9	5	4
Assistants des Hôpitaux		11	4	7
Hospitaliers Universitaires non titulaires temporaires		0	0	0
Nouveau statut de praticiens contractuels		0	0	0
Praticiens Contractuels, praticiens adjoints contractuels, praticiens cliniciens, praticiens attachés (statuts en extinction)		4	1	3
Praticiens attachés contractuels temporaires		0	0	0
Praticiens attachés associés et assistants associés (statuts en extinction)		0	0	0
Praticiens associés		6	2	4
Autres salariés (hors étudiants)		0	0	0
TOTAL		30	12	18

<i>Mises à disposition Personnel Médical du Centre Hospitalier de Montluçon-Néris les Bains vers d'autres établissements</i>		TOTAL	Hommes	Femme
Convention de mise à disposition autre établissement				
Hospitaliers Universitaires Titulaires		0	0	0
Praticiens Hospitaliers Titulaires		5	2	3
Assistants des Hôpitaux		0	0	0
Hospitaliers Universitaires non titulaires temporaires		0	0	0
Nouveau statut de praticiens contractuels		0	0	0
Praticiens Contractuels, praticiens adjoints contractuels, praticiens cliniciens, praticiens attachés (statuts en extinction)		8	5	3
Praticiens attachés contractuels temporaires		0	0	0
Praticiens attachés associés et assistants associés (statuts en extinction)		1	0	1
Praticiens associés		11	6	5
Autres salariés (hors étudiants)		0	0	0
TOTAL		25	13	12

Turn over	Nombre	Hommes	Femme
Départs et cessations de fonctions			
Hospitaliers Universitaires Titulaires	0	0	0
Praticiens Hospitaliers Titulaires	0	0	0
Assistants des Hôpitaux	1	1	0
Hospitaliers Universitaires non titulaires temporaires	0	0	0
Nouveau statut de praticiens contractuels	22	12	10
Praticiens Contractuels, praticiens adjoints contractuels, praticiens cliniciens, praticiens attachés (statuts en extinction)	0	0	0
Praticiens attachés contractuels temporaires	0	0	0
Praticiens attachés associés et assistants associés (statuts en extinction)	2	2	0
Praticiens associés	1	0	1
Autres salariés (hors étudiants)	0	0	0
TOTAL	26	15	11

Départ à la retraite	Nombre	Hommes	Femmes
Hospitaliers Universitaires Titulaires	0	0	0
Praticiens Hospitaliers Titulaires	4	3	1
Assistants des Hôpitaux	0	0	0
Hospitaliers Universitaires non titulaires temporaires	0	0	0
Nouveau statut de praticiens contractuels	0	0	0
Praticiens Contractuels, praticiens adjoints contractuels, praticiens cliniciens, praticiens attachés (statuts en extinction)	0	0	0
Praticiens attachés contractuels temporaires	0	0	0
Praticiens attachés associés et assistants associés (statuts en extinction)	0	0	0
Praticiens associés	0	0	0
Autres salariés (hors étudiants)	0	0	0
TOTAL	4	3	1

4) Formation

FORMATION - Année 2024	
<i>Nombre d' agents en formation initiale et continue</i>	150 agents
<i>Dépenses de formation</i>	122 919,00 €
<i>Nombre et durée des formations</i>	650,76 jours soit 4555,32 heures
<i>Décisions prises sur les demandes de formation</i>	Les demandes sont toutes accordées, sauf un refus suite à la fin de contrat d'un praticien hospitalier

115

5) Rémunérations

REMUNERATIONS - Année 2024		
<i>La somme des dix plus hautes rémunérations dans les cas et conditions prévus à l'article 37 de la loi du 6 août 2019</i>	Masse salariale 2024 - Personnel médical	25 610 450 €
	Evolution par rapport à 2023	27,33
	Les 10 rémunérations les plus hautes par statut	Rémunérations annuelles
	Praticien contractuel	177 612,84
	Praticien hospitalier	179 745,75
	Praticien contractuel	180 239,37
	Praticien hospitalier	181 473,96
	Praticien hospitalier	185 704,17
	Praticien hospitalier	189 790,12
	Praticien hospitalier	204 341,51
	Praticien contractuel	224 214,65
	Praticien hospitalier	224 676,62
	Praticien contractuel	273 260,00
	Total	2 021 058,99 €

6) Santé et sécurité au travail

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL - Année 2024

Nature des risques professionnels

Le nombre et la nature des accidents du travail / maladies professionnelles + le nombre et la nature des arrêts de travail imputables au service

Nombre d'accidents de service, accidents					
	Répartition par nature d'accidents	Nombre d'accidents de service	Nombre d'accidents de trajet	Nombre de maladies professionnelles	Nombre d'affections psychiques
Hospitaliers		0	0	0	0
Praticiens Hospitaliers Titulaires		1	0	0	0
Assistants des Hôpitaux		0	0	0	0
Hospitaliers Universitaires non titulaires temporaires		0	0	0	0
Nouveau statut de praticiens contractuels		0	0	0	0
Praticiens Contractuels, praticiens adjoints contractuels, praticiens cliniciens, praticiens attachés (statuts en extinction)		1	0	0	0
Praticiens attachés contractuels temporaires		0	0	0	0
Praticiens attachés associés et assistants associés (statuts en extinction)		0	0	0	0
Praticiens associés		1	0	0	0
Autres salariés (hors étudiants)		0	0	0	0
TOTAL		3	0	0	0

Dont nombre d'accidents de service avec arrêt de travail	0
Dont nombre d'accidents de service sans arrêt de travail	3

Nombre d'accidents de service			
	TOTAL	Hommes	Femme
Hospitaliers Universitaires Titulaires	0	0	0
Praticiens Hospitaliers T	1	0	1
Assistants des Hôpitaux	0	0	0
Hospitaliers Universitaires non titulaires temporaires	0	0	0
Nouveau statut de praticiens contractuels	0	0	0
Praticiens Contractuels, praticiens adjoints contractuels, praticiens cliniciens, praticiens attachés (statuts en extinction)	1	0	1
Praticiens attachés contractuels temporaires	0	0	0
Praticiens attachés associés et assistants associés (statuts en extinction)	0	0	0
Praticiens associés	0	0	0
Autres salariés (hors étu	1	0	1
TOTAL	3	0	3

Nombre d'accidents de service, accidents de trajet, maladies professionnelles
Répartition par tranche d'âge

119

	TOTAL	moins de 25 ans	entre 25 et 40 ans	entre 41 et 55 ans	plus de 55 ans
Hospitaliers Universitaires Titulaires	0	0	0	0	0
Praticiens Hospitaliers Titulaires	1	0	0	1	0
Assistants des Hôpitaux	0	0	0	0	0
Hospitaliers Universitaires non titulaires temporaires	0	0	0	0	0
Nouveau statut de praticiens contractuels	0	0	0	0	0
Praticiens Contractuels, praticiens adjoints contractuels, praticiens cliniciens, praticiens attachés (statuts en extinction)	1	0	0	1	0
Praticiens attachés contractuels temporaires	0	0	0	0	0
Praticiens attachés associés et assistants associés (statuts en extinction)	0	0	0	0	0
Praticiens associés	1	0	1	0	0
Autres salariés (hors étudiants)	0	0	0	0	0
TOTAL	3	0	1	2	0

Absentéisme

120

Nombre de jours d'arrêt maladie ordinaire et longue maladie réparti par statut	Total nombre de jours d'arrêt maladie ordinaire	Total nombre de jours d'arrêt longue maladie
Hospitaliers Universitaires Titulaires	0	0
Praticiens Hospitaliers Titulaires	372	0
Assistants des Hôpitaux	53	0
Hospitaliers Universitaires non titulaires temporaires	0	0
Nouveau statut de praticiens contractuels	147	0
Praticiens Contractuels, praticiens adjoints contractuels, praticiens cliniciens, praticiens attachés (statuts en extinction)	236	0
Praticiens attachés contractuels temporaires	0	0
Praticiens attachés associés et assistants associés (statuts en extinction)	0	0
Praticiens associés	143	0
Autres salariés (hors étudiants)	0	0
TOTAL	951	0

Absentéisme par classe d'âge

Nombre d'agents ayant eu au moins une absence hors raison de santé au cours de l'année	Motifs non médicaux	maternité/paternité/adoption	maternité/paternité/adoption	maternité/paternité/adoption	maternité/paternité/adoption
		moins de 25 ans	entre 25 et 40 ans	entre 41 et 55 ans	plus de 55 ans
Total					
Hospitaliers Universitaires Titulaires	0	0	0	0	0
Praticiens Hospitaliers Titulaires	1	0	0	1	0
Assistants des Hôpitaux	0	0	0	0	0
Hospitaliers Universitaires non titulaires temporaires	0	0	0	0	0
Nouveau statut de praticiens contractuels	4	0	1	3	
Praticiens Contractuels, praticiens adjoints contractuels, praticiens cliniciens, praticiens attachés (statuts en extinction)	0	0	0	0	0
Praticiens attachés contractuels temporaires	0	0	0	0	0
Praticiens attachés associés et assistants associés (statuts en extinction)	0	0	0	0	0
Praticiens associés	0	0	0	0	0
Autres salariés (hors étudiants)	0	0	0	0	0
	5	0	1	4	0

Taux d'absentéisme : 2,90%

<i>Le nombre et la nature des signalements enregistrés dans le dispositif prévu par l'article 6 quater A de la loi du 13 juillet 1983</i>	0
<i>Le nombre de suicides et tentatives de suicide</i>	0
<i>Les acteurs de la prévention et leurs activités</i>	Pas d'indicateur
<i>Les instances de prévention et leurs activités</i>	Pas d'indicateur
<i>Les commissions médicales</i>	CME/ COPS
<i>Les documents de prévention et d'évaluation des risques professionnels</i>	Pas d'indicateur
<i>La mise en œuvre des actions de prévention des risques professionnels</i>	Pas d'indicateur

7) Organisation du travail et temps de travail

ORGANISATION DU TRAVAIL / AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL
- Année 2024

<i>Les cycles de travail</i>	pas d'indicateur		
<i>L'organisation du travail</i>	pas d'indicateur		
<i>Les quotés de temps de travail (temps partiel)</i>	pas d'indicateur		
Les heures supplémentaires et complémentaires rémunérées sur l'année			
Nombre d'heures	Nombre d'heures	Hommes	Femmes
Hospitaliers Universitaires Titulaires	0	0	0
Praticiens Hospitaliers Titulaires	2 988	1 868	1 120
Assistants des Hôpitaux	0	0	0
Hospitaliers Universitaires non titulaires temporaires	0	0	0
Nouveau statut de praticiens contractuels	2245,92	1900,24	345,68
Praticiens Contractuels, praticiens adjoints contractuels, praticiens cliniciens, praticiens attachés (statuts en extinction)	271	214	57
Praticiens attachés contractuels temporaires	0	0	0
Praticiens attachés associés et assistants associés (statuts en extinction)	0	0	0
Praticiens associés	1029	597	432
Autres salariés (hors étudiants)	0	0	0
TOTAL	6 534 €	4 579 €	1 955 €

Montant des heures (en euros) rémunérées sur l'année	Nombre	Hommes	Femmes
Hospitaliers Universitaires Titulaires	0 €	0 €	0 €
Praticiens Hospitaliers Titulaires	645 063 €	388 573 €	256 490 €
Assistants des Hôpitaux	0 €	0 €	0 €
Hospitaliers Universitaires non titulaires temporaires	0 €	0 €	0 €
Nouveau statut de praticiens contractuels	435 468 €	354 436 €	58 683 €
Praticiens Contractuels, praticiens adjoints contractuels, praticiens cliniciens, praticiens attachés (statuts en extinction)	55 150 €	44 521 €	9 954 €
Praticiens attachés contractuels temporaires	0 €	0 €	0 €
Praticiens attachés associés et assistants associés (statuts en extinction)	0 €	0 €	0 €
Praticiens associés	183 302 €	83 467 €	60 065 €
Autres salariés (hors étudiants)	0 €	0 €	0 €
TOTAL	1 318 983 €	870 997 €	385 192 €

<i>Les heures écrétées au regard du temps annualisé et des systèmes de décompte</i>	non concernés
<i>Les astreintes et interventions</i>	?
<i>Le télétravail et le travail à distance</i>	pas d'indicateur
<i>Les droits et jours de congés</i>	?

124

Les comptes épargne-temps Jours de CET stockés au 31 décembre de l'année	Nombre	Hommes	Femmes
		Hommes	Femmes
Hospitaliers Universitaires Titulaires	0	49	52
Praticiens Hospitaliers Titulaires	4 704		
Assistants des Hôpitaux	20		
Hospitaliers Universitaires non titulaires temporaires	0		
Nouveau statut de praticiens contractuels	937		
Praticiens Contractuels, praticiens adjoints contractuels, praticiens cliniciens, praticiens attachés (statuts en extinction)	13		
Praticiens attachés contractuels temporaires	0		
Praticiens attachés associés et assistants associés (statuts en extinction)	4		
Praticiens associés	184		
Autres salariés (hors étudiants)	0		
TOTAL	5 862		

Nombre d'agents ayant déposé des jours sur leur compte épargne-temps au cours de l'année	Nombre	
Hospitaliers Universitaires Titulaires	0	
Praticiens Hospitaliers Titulaires	43	
Assistants des Hôpitaux	1	
Hospitaliers Universitaires non titulaires temporaires	0	
Nouveau statut de praticiens contractuels	27	
Praticiens Contractuels, praticiens adjoints contractuels, praticiens cliniciens, praticiens attachés (statuts en extinction)	2	
Praticiens attachés contractuels temporaires	0	
Praticiens attachés associés et assistants associés (statuts en extinction)	0	
Praticiens associés	9	
Autres salariés (hors étudiants)	0	
TOTAL	82	

Nombre de jours CET consommés au cours de l'année par type de consommation

125

	Nombre de jours pris sous forme de congés	Nombre de jours indemnisés	Nombre de jours pris en compte pour la retraite complémentaire
Hospitaliers Universitaires Titulaires	0	0	0
Praticiens Hospitaliers Titulaires	209	171	0
Assistants des Hôpitaux	0	19	0
Hospitaliers Universitaires non titulaires temporaires	0	0	0
Nouveau statut de praticiens contractuels	2	95	0
Praticiens Contractuels, praticiens adjoints contractuels, praticiens cliniciens, praticiens attachés (statuts en extinction)	0	1	0
Praticiens attachés contractuels temporaires	0	0	0
Praticiens attachés associés et assistants associés (statuts en extinction)	0	0	0
Praticiens associés	0	28	0
Autres salariés (hors étudiants)	0	0	0
TOTAL	211	314	0

Les jours de carence

Nombre total de jours de carences prélevés

	Nombre	Hommes	Femmes
Hospitaliers Universitaires Titulaires	0	0	0
Praticiens Hospitaliers Titulaires	10	4	6
Assistants des Hôpitaux	3	0	3
Hospitaliers Universitaires non titulaires temporaires	0	0	0
Nouveau statut de praticiens contractuels	4	2	2
Praticiens Contractuels, praticiens adjoints contractuels, praticiens cliniciens, praticiens attachés (statuts en extinction)	0	0	0
Praticiens attachés contractuels temporaires	0	0	0
Praticiens attachés associés et assistants associés (statuts en extinction)	0	0	0
Praticiens associés	9	2	7
Autres salariés (hors étudiants)	0	0	0
TOTAL	26	8	18

Nombre de praticiens ayant au moins un jour de carence prélevé

126

	Nombre	Hommes	Femmes
Hospitaliers Universitaires Titulaires	0	0	0
Praticiens Hospitaliers Titulaires	9	3	6
Assistants des Hôpitaux	1	0	1
Hospitaliers Universitaires non titulaires temporaires	0	0	0
Nouveau statut de praticiens contractuels	4	1	3
Praticiens Contractuels, praticiens adjoints contractuels, praticiens cliniciens, praticiens attachés (statuts en extinction)	0	0	0
Praticiens attachés contractuels temporaires	0	0	0
Praticiens attachés associés et assistants associés (statuts en extinction)	0	0	0
Praticiens associés	8	2	6
Autres salariés (hors étudiants)	0	0	0
TOTAL	22	6	16

Montant des sommes retenues au titre de la carence

	Nombre	Hommes	Femmes
Hospitaliers Universitaires Titulaires	0	0	0
Praticiens Hospitaliers Titulaires	2 605	770	1 835
Assistants des Hôpitaux	255,78	0	255,78
Hospitaliers Universitaires non titulaires temporaires	0	0	0
Nouveau statut de praticiens contractuels	805,97	194,75	611,22
Praticiens Contractuels, praticiens adjoints contractuels, praticiens cliniciens, praticiens attachés (statuts en extinction)	0	0	0
Praticiens attachés contractuels temporaires	0	0	0
Praticiens attachés associés et assistants associés (statuts en extinction)	0	0	0
Praticiens associés	1 188,88	320,11	868,77
Autres salariés (hors étudiants)	0	0	0
TOTAL	4 856	1 285	3 571

Les restructurations et réorganisations de service

pas d'indicateur

8) Action sociale

Pas d'éléments pour le PM	
--------------------------------------	--

9) Dialogue social

DIALOGUE SOCIAL - Année 2024	
Nombre de Commission Médicale d'Etablissement	5
Nombre de Commission d'Organisation de la Permanence de Soins	1
TOTAL	6

128

10) Discipline

DISCIPLINE - Année 2024	
Type de sanction	Suspension ne pouvant excéder 6 mois
Nature de la faute	Atteinte à la sécurité des personnes (insultes, menaces, harcèlement, violences envers des agents ou des tiers (patients, résidents ou visiteurs))
Statut d'emploi	Praticien contractuel
Sexe	Masculin
Tranche d'âge	Entre 41 et 55 ans

129

Annexe 1

**Extrait du procès-verbal du CTE du
20/05/2021**

- Stagiairisation des agents contractuels tous grades confondus à 1000 jours donc suppression de ce compteur des 1000 jours

M. MELLOT rappelle la règle qui a été établie par l'administration provisoire en 2013/2014. Une étude a été faite l'an dernier sur les hôpitaux voisins pour connaître leurs pratiques :

- Moulins : il n'y a pas de règles précises
- Vichy : IDE et AS sont stagiairés au bout de 2 ans, 3 ans minimum pour les autres grades
- Guéret : stagiairisation au bout d'un an pour les IDE, 1 à 2 ans pour les AS, et pas de règles précises pour les autres grades
- Bourges : les IDE sont stagiairés au bout de 3 mois, les AS à 2 ans ; il y a beaucoup de retard dans les concours pour les autres grades car ils régularisent les anciennes situations
- CHU de Clermont : stagiairisation au bout de 2 ans pour les IDE et AS ; concours tous les ans pour les autres grades mais sur un nombre de places limitées.

Au Centre Hospitalier de Montluçon-Néris, c'est 1000 jours pour l'ensemble des grades sauf pour les IDE pour qui, une dérogation a été fixée à 3 mois. Mme ROUGIER avait accepté cette règle pour les MER au regard de la difficulté à recruter.

On a étudié cette demande avec Mme MALLOT et on propose de laisser les IDE et MER à 3 mois et de regarder pour descendre tous les autres grades à 730 jours (2 ans). Cela permet à l'établissement d'être le meilleur en délai de stagiairisation par rapport aux autres Centres Hospitaliers.

Mme DUTHEIL demande quelle est la différence entre les IDE/MER avec une AS sur poste vacant pour être stagiairisé à 3 mois.

M. MELLOT explique qu'une dérogation pour les IDE et MER a été validée au regard des difficultés de recrutement et pour rendre les postes attractifs. Les 730 jours rendront plus attractifs les recrutements AS. La reprise d'ancienneté aura un impact important financièrement ; 3 mois c'est assez court pour évaluer la valeur professionnelle des agents.

Il rappelle les modalités pour être stagiairisé :

- obligation réglementaire d'être sur poste vacant,
- condition statutaire à remplir : être sur un poste à temps plein, sauf quelques grades tels que sages-femmes, psychologues, diététiciens, masseurs kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures podologues, ergothérapeutes et psychomotriciens (50% minimum).
- après concours, et sous réserve des évaluations
- aptitude médicale par un médecin expert.

Mme DUTHEIL demande à quelle date, ce sera mis en place.

Mme MALLOT propose au 01/01/2021 pour encourager les personnes, avec une clause de revoyure dans 2 ans (janvier 2023) pour voir si les recrutements se sont améliorés, si d'autres métiers sont en tensions, et pour revoir ou non le nombre de jours.

M. MELLOT confirme que les compteurs à 730 jours à chaque 31 décembre de l'année seront réalisés. Il s'agit de la même règle que précédemment avec les 1000 jours.

Mme SOUCHE dit que 730 jours c'est mieux mais trouve dommage de poursuivre une précarité d'emploi pour les ASH et AS qui sont les grades les moins rémunérés. Au bout de 105 jours, certains agents sont très bien et ils partent.

Annexe 2

Rapport d'activité du Service de Santé au Travail

CENTRE HOSPITALIER DE MONTLUCON / NÉRIS LES BAINS

MÉDECINE DU TRAVAIL
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

I - PRÉSENTATION DU SERVICE

1.	LE PERSONNEL	P 1 à 4
2.	LES LOCAUX	P 4 à 5
3.	LES EFFECTIFS PRIS EN CHARGE.....	P 5
4.	LES ACTIVITÉS MÉDICALES.....	P 6 à 11
5.	AUTRES ACTIVITÉS	P 11 à 12

II - DECLARATIONS D'ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

1.	LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET JOURS D'ARRÊT.....	P 13
2.	LE TABLEAU COMPARATIF PAR TYPE DE DECLARATIONS D'A.T.....	P 14
3.	LA RÉPARTITION DES DECLARATIONS D'A.T PAR TYPE ET PAR GRADE	P 15
4.	LA RÉPARTITION DES DECLARATIONS D'A.T PAR TYPE ET PAR SERVICE.....	P 16
5.	LES ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC EXPOSITION AU SANG (AES).....	P 17 à 21
6.	LES DECLARATIONS D'A.T LIÉES À UN EFFORT DE SOULEVEMENT ET À LA MANUTENTION - A5	P 22 à 24
7.	LES DECLARATIONS D'A.T LIÉES AUX CHUTES ET GLISSADES - A1	P 25 à 27
8.	LES DECLARATIONS DE MALADIE PROFESSIONNELLE - A12.....	P 28 à 29

III - MALADIES INFECTIEUSES

LE RÉCAPITULATIF DES MALADIES INFECTIEUSES (2024).....	P 30 à 31
--	-----------

IV - ANNEXES

<u>ANNEXE 1 : BILAN D'ACTIVITÉ DE SOPHROLOGIE</u>	P 32 à 36
---	-----------

I - PRÉSENTATION DU SERVICE

1. LE PERSONNEL

MÉDECIN DU TRAVAIL

Une convention a été établie en janvier 2023 entre le Service de Santé au Travail Inter-entreprises de l'Allier (SSTI03 situé à Saint-Victor) et le Centre Hospitalier de Montluçon/Néris-les-Bains afin que le Docteur PIATEK Izabela, Médecin du Travail sur le site du SSTI03, soit détachée à 50 % dans notre établissement.

Le Docteur PIATEK Izabela a quitté l'établissement fin Mars 2024.

Depuis le 15 Janvier 2024, le Docteur LATT Emma a pris ses fonctions au sein du Service, détachée du SSTI à 60 %.

Le SSTI03 gère les visites des agents des secteurs administratifs, techniques et logistiques du Centre Hospitalier.

SECRÉTARIAT

Madame Annie BRIDON assure l'accueil ainsi que la gestion des convocations et l'ensemble des tâches du secrétariat : préparation des dossiers médicaux pour les visites des médecins, récapitulatifs des visites médicales, courriers divers, mises à jour des données informatiques pour les dossiers des agents, rappels des agents pour suivis particuliers et pour les visites médicales ordinaires, tableaux des accidents de travail, gestion de la dosimétrie...

Le secrétariat est ouvert du Lundi au Vendredi de 9h00 à 16h30.

Madame Annie BRIDON partant en retraite début 2025, un doublon est assuré à compter du 16 Septembre 2024 avec Madame Cécile JOUBERT dans le but d'assurer son remplacement.

INFIRMIÈRES

Depuis le 1^{er} Janvier 2021, Madame Hélène BOUGEROL travaille à temps plein et est titulaire du Diplôme Inter Universitaire de Santé au Travail depuis 2022.

Depuis le 16 Août 2021, Madame Nathalie MANDONNET occupe un poste d'IDE à temps plein et est titulaire du Diplôme Inter Universitaire de Santé au Travail.

Elles effectuent vaccins, prélèvements sanguins, dextros, prise de tension artérielle, analyses d'urines, visiotests, audiogrammes, ECG, suivis biologiques des Accidents d'Exposition au Sang (AES).

A la demande du Médecin du Travail, elles réalisent également des Visites d'Entretiens Infirmiers (VEI) des agents permettant, le cas échéant, d'alerter le Médecin du Travail qui assurera le suivi médical. Elles reçoivent les agents en souffrance qui le demandent ou ceux qui ont différentes questions en rapport avec la Santé au Travail.

Depuis 2023, des sessions de « Formation AES » ont été mises en place par le Service de Santé au Travail. En 2024, 5 sessions ont été programmées. Suite à l'annulation de sessions, faute de participant, les IDE s'organisent alors pour effectuer des flashes infos dans les services.

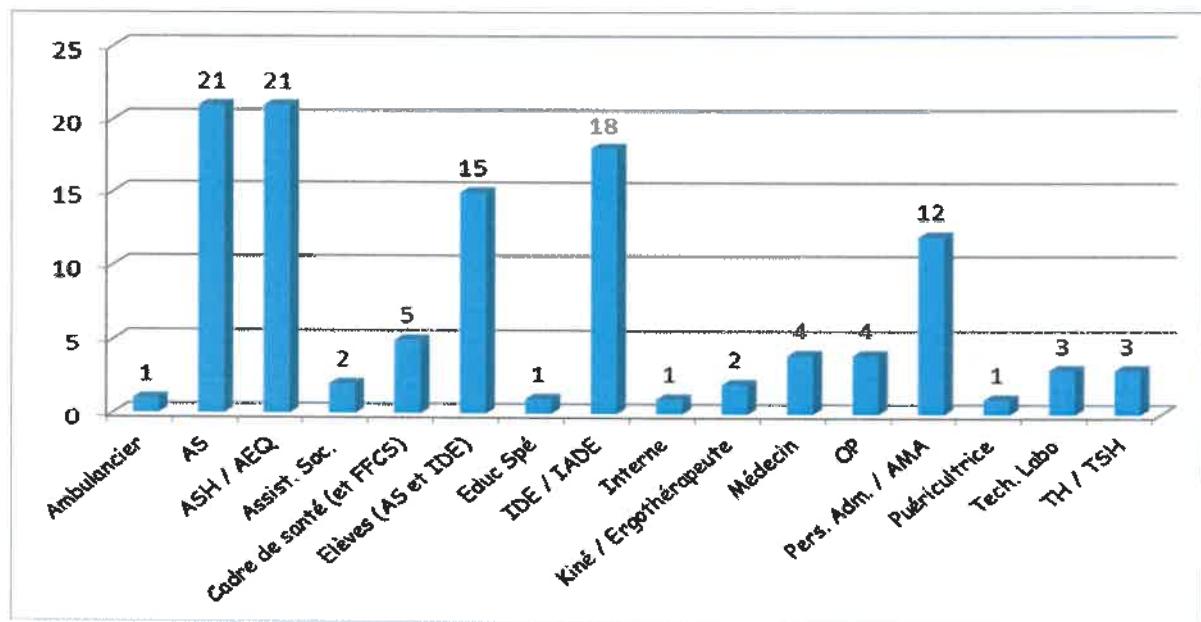
PSYCHOLOGUE DU PERSONNEL

Depuis le 1^{er} Janvier 2019, Monsieur Thomas MIRAND occupe le poste de psychologue du personnel à 50 %.

Il consulte les lundis et mardis de 9h00 à 17h00 et le mercredi matin de 9h00 à 12h00.

Monsieur MIRAND a assuré 338 rendez-vous en 2024.

Le tableau ci-dessous montre les catégories professionnelles qui l'ont sollicité. Il assure le suivi des agents selon leurs besoins.



A la demande des cadres, Monsieur MIRAND a effectué plusieurs groupes de paroles dans différents services.

SOPHROLOGUE

Depuis le 9 Septembre 2020, Madame Geneviève CHABREDIER exerce à 20% en Médecine du Travail et à 40% depuis le 25 Septembre 2022.

Elle est présente les mercredis de 9h30 à 17h30 et les jeudis de 11h00 à 18h30.

Elle accompagne les agents, soit individuellement, soit en groupe.

De Septembre 2023 à Juin 2024, Madame CHABREDIER s'est rendue à Paris un jeudi par mois dans le cadre de l'obtention de son Diplôme Universitaire « Douleur ».

Du fait de nécessité de service à l'UETD, son pourcentage de temps de travail au sein du Service de Santé au travail a été modifié : de 40% à 20% à compter du 15 Avril 2024.

En 2024, Madame CHABREDIER a assuré 136 rendez-vous en individuel et 140 rendez-vous en séance de groupe.

Les catégories socio-professionnelles reçues étaient constituées de :

- Accomp. Educateur Soc,
- AMA,
- AS,
- ASH,
- Auxiliaire puéricultrice,
- Cadre de santé, FFCS,
- Diététicien(ne),
- IADE,
- IDE,
- Ingénieur,
- Médecin,
- OP,
- Prép. en Pharmacie,
- Puéricultrice,
- Sage-Femme,
- Technicien, TSH.

64 agents étaient sur liste d'attente fin Décembre en vue d'un premier rendez-vous.

2. LES LOCAUX

Le Service de Santé au Travail est composé de :

- 2 bureaux médicaux,
- 2 bureaux infirmiers,
- 1 bureau pour le secrétariat (avec local attenant pour stocker les dossiers médicaux des agents en activité),
- 1 bureau pour le psychologue,
- 1 bureau pour la sophrologue,
- 1 local pour les archives récentes,
- 1 salle de pause.

Le service gère de nombreux dossiers médicaux confidentiels. Les dossiers anciens sont archivés : une partie se situe sur le site de Diamantine, et l'autre partie a été transférée dans les sous-sols du pôle logistique.

3. LES EFFECTIFS THÉORIQUES PRIS EN CHARGE AU 31/12/2024 (en pers. physiques et non pas en équivalent temps plein)

- Personnels non médicaux :

- Titulaires, stagiaires, et contractuels permanents
- CDD de remplacement
- CDI
- Apprenti

- Personnels médicaux :

- Praticien + PAC (temps plein)
- Praticien (temps partiel)
- Attachés
- Internes (dont FFI et stagiaires associés)
- Praticiens contractuels (dont 2 assistants)
- Cliniciens
- Médecin du Travail

- Le personnel de l'IFSI

24

CF DONNEES RSU 2024

- Les élèves infirmiers de l'IFSI

- 1 ^{re} année	100
- 2 ^{ème} année	86
- 3 ^{ème} année	85
- 3 ^{ème} année DE	19

- Les élèves aides-soignantes de l'IFSI

49

- Les élèves ambulanciers de l'IFSI

5

4. LES ACTIVITÉS MÉDICALES

L'éducation dispensée au cours des examens médicaux est en rapport avec les risques de l'établissement, particulièrement pour les nouveaux agents avec principalement :

- le risque infectieux, les accidents d'exposition au sang et la conduite à tenir dans ce cas,
- le risque dermatologique (hygiène des mains), la manutention, le travail de nuit...
- une information concernant l'hygiène de vie, la consommation d'alcool et de tabac est également délivrée.

- Examens cliniques

- Visites d'embauche	93
- Visites annuelles	78
- Visites Entretien Infirmier (réalisées par les infirmières)	294
- Visites demandées par l'agent	229
- Visites demandées par l'employeur	17
- Visites demandées par la Médecine du Travail	43
- Visites de réintégration	4
- Visites de stagiairisation	16
- Visites de reprise après :	
- Maladie ordinaire (arrêt supérieur à 30 jours)	63
- Congé maternité	8
- Congé parental	2
- Accident de travail	11
- Longue Maladie	5
- Longue Durée	3
- Maladies professionnelles	5
- Visites pour aménagement d'horaires (grossesse)	7

TOTAL : **878**

De plus, 224 Visites médicales ont été réalisées au SSTI 03 (Service de Santé au Travail Inter-entreprises) sur l'année 2024, dans le cadre de la convention établie entre le Centre Hospitalier de Montluçon et le SSTI 03.

- Examens complémentaires

- Radiographies pulmonaires :

- A l'embauche (décret du 16/08/1985), la radiographie pulmonaire n'est plus un examen obligatoire.
- Dans le cadre du dépistage ciblé de la tuberculose pulmonaire, pour la surveillance des agents ayant été en contact avec un patient bacillifère contagieux.
- De façon ponctuelle en fonction des services et des agents.

- Tubertests :

- A l'embauche.
- De façon périodique selon les services (en fonction de l'évaluation du risque).
- Dans le cadre du dépistage ciblé de la tuberculose pulmonaire, pour la surveillance des agents ayant été en contact avec un patient bacillifère contagieux.

37 TUBERTESTS ont été réalisés sur l'année 2024.

- Test QUANTIFERON :

Test de dépistage des tuberculoses latentes (la personne n'est ni malade ni contagieuse).

164 tests ont été réalisés en 2024 au Laboratoire du Centre Hospitalier.

Les agents dont le test est positif sont adressés en consultation au CLAT (Comité de Lutte Anti-Tuberculeuse) pour évaluer l'opportunité d'un traitement prophylactique. Une des limites de ce test est qu'il ne renseigne pas sur la date de contamination qui peut être ancienne.

En 2024, 3 services ont été concernés par le dépistage suite à un contact avec un patient bacillifère contagieux :

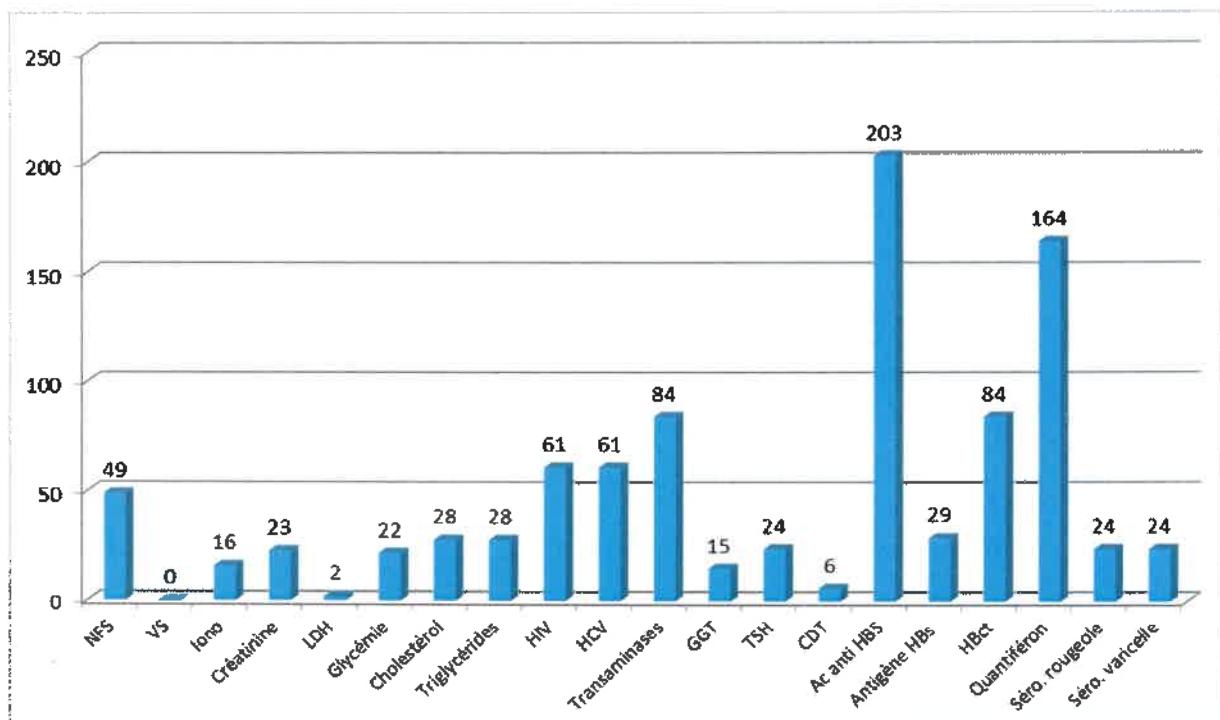
- URGENCES (4 QUANTIFERONS : Négatifs)
- PÉDIATRIE (5 QUANTIFERONS : Négatifs)
- PÔLE SANTÉ PUBLIQUE (1 QUANTIFERON : Négatif)

- Bilans biologiques :

- 203 dosages des anticorps antiHBs (pour vérifier l'immunité de la vaccination contre l'Hépatite B obligatoire quel que soit l'âge : arrêté du 2 Août 2013).

- Des examens sérologiques sont également réalisés pour évaluer l'immunité vis-à-vis de certaines maladies (rougeole, rubéole, varicelle) conformément aux recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique.

RÉPARTITION DES BILANS EFFECTUÉS PAR LES INFIRMIÈRES DU SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL EN 2024



- Suivis sérologiques des Accidents avec Exposition au Sang (AES)

Les bilans initiaux ainsi que les éventuels suivis sérologiques à 6 semaines et à 3 mois sont effectués par les infirmières du service. Cette organisation a été mise en place le 01/01/1996, tous les examens sanguins sont adressés sous numérotation anonyme au Laboratoire du Centre Hospitalier.

En 2024, il y a eu 34 AES (+ 7 élèves) (cf. page 17).

- Surveillance de l'exposition aux rayonnements ionisants (au 31/12/2024)

Notre service assure les commandes et la gestion des dosimètres et travaille en collaboration avec :

- Madame le Docteur Christine GROSJEAN, Praticien Hospitalier en Radio Pharmacie (Départ en Retraite - Novembre 2024),
- Monsieur Luc THOMAS, Manipulateur en Radiologie et PCR (Personne Compétente en Radioprotection),
- Monsieur Fabien DURAND, Ingénieur Hospitalier.

A noter que depuis le 1^{er} Avril 2018 tous les dosimètres sont trimestriels (poitrine et bague) :

- Service d'Imagerie Médicale :

- Dosimétrie de poitrine (22 agents)
- Dosimétrie d'ambiance (13 dosimètres)

Service de Médecine Nucléaire :

- Dosimétrie de poitrine (23 agents)
- Bague dosimétrie (16 agents)
- Dosimétrie d'ambiance (14 dosimètres)
- Dosimétrie opérationnelle (voir bilan dosimétrique - Radioprotection)

Bloc :

- Dosimétrie de poitrine (56 agents)
- Dosiris (3 agents)
- Dosimétrie d'ambiance (6 dosimètres)

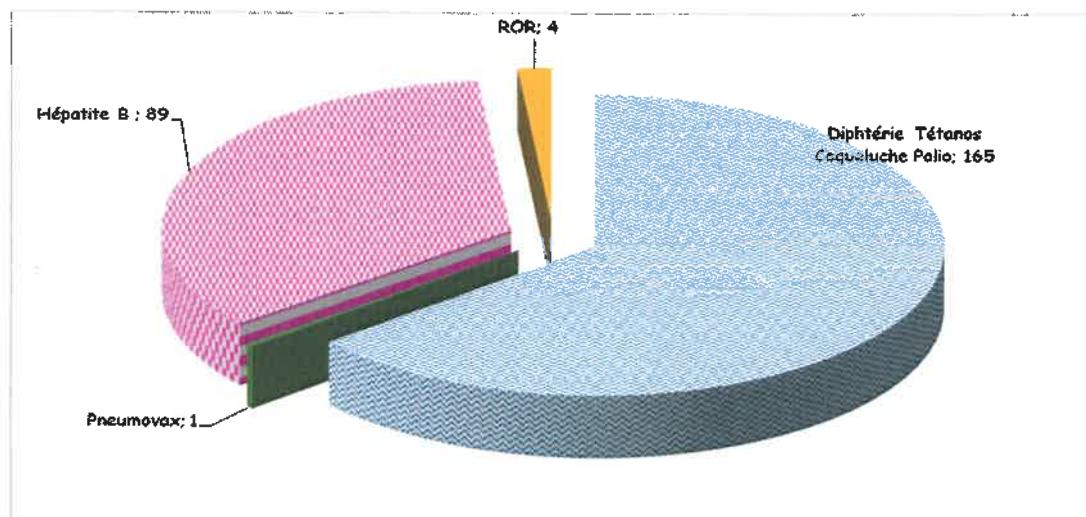
Service de Coronarographie :

- Dosimétrie de poitrine (26 agents)
- Bague dosimétrie (1 agent)
- Dosiris (2 agents)
- Dosimétrie d'ambiance (3 dosimètres)

- Les vaccinations

- 259 injections vaccinales ont été pratiquées en 2024 dans le cadre des mises à jour des vaccinations pour le personnel de la Fonction Publique Hospitalière (loi du 18 Janvier 1991), hors vaccinations antigrippales et COVID.

RÉPARTITION DES VACCINATIONS POUR L'ANNÉE 2024



Désormais, depuis Juillet 2024, un seul vaccin est disponible dans le cadre de la vaccination DTP qui inclut automatiquement la coqueluche.

- La vaccination antigrippale saisonnière

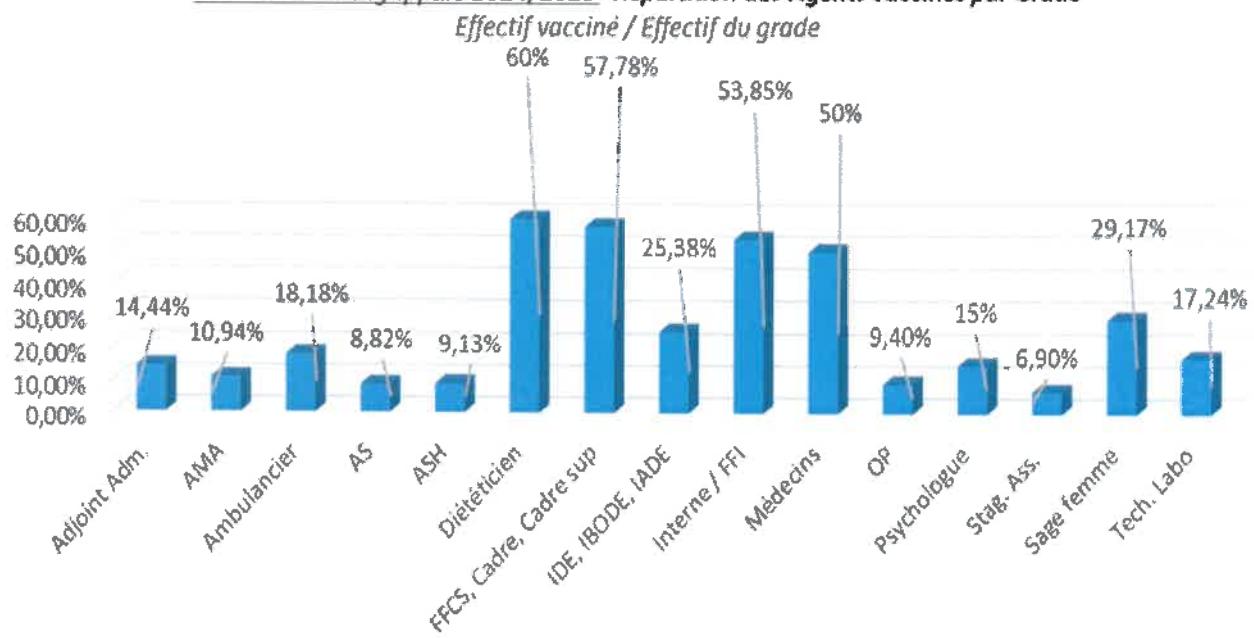
La campagne de vaccination antigrippale saisonnière est proposée annuellement d'Octobre à Février.

Lors de cette campagne vaccinale, Mesdames BOUGEROL et MANDONNET se sont rendues dans tous les services afin de proposer la vaccination.

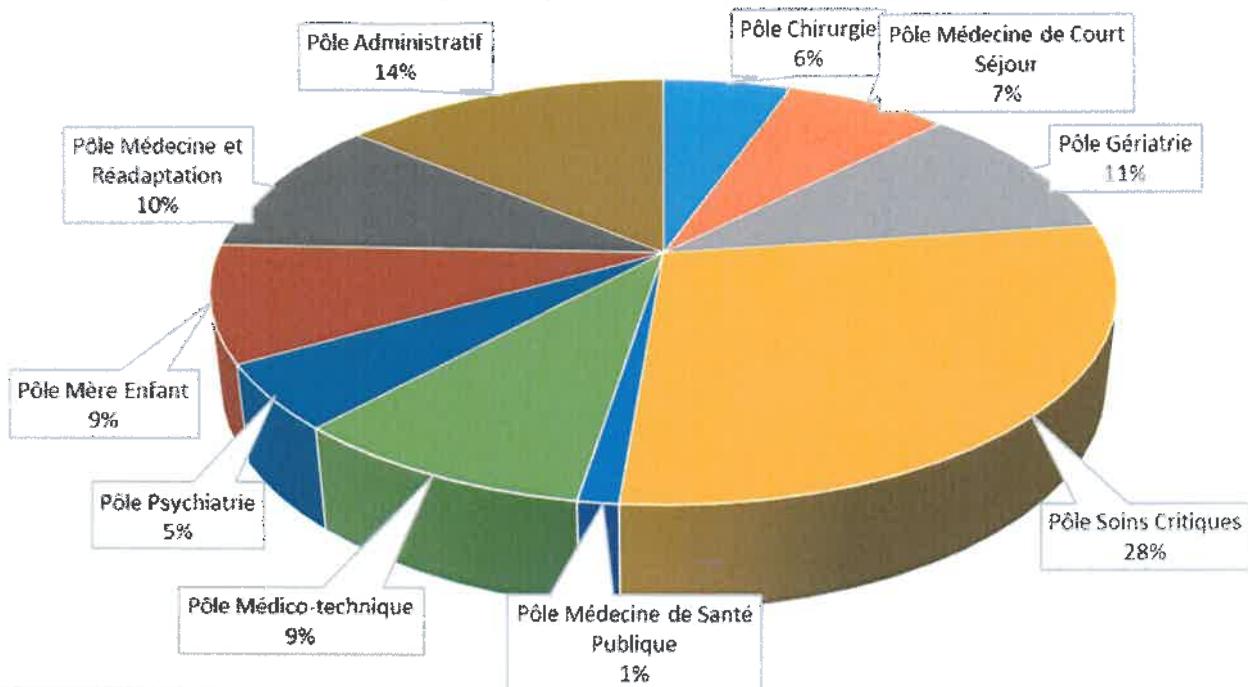
Comme chaque année, cette vaccination était possible au sein du Service de Santé au Travail, avec des journées dédiées pour les primovaccinations, mais aussi au sein de chaque service.

Au total, 402 agents (+ 10 élèves AS/IDE) ont été vaccinés sur l'établissement durant la campagne 2024/2025.

Vaccination antigrippale 2024/2025 - Répartition des Agents vaccinés par Grade



Répartition des Agents vaccinés contre la Grippe par Pôle



- *La vaccination COVID 19*

Du 7 Novembre 2024 jusqu'au 24 Février 2025, le Centre Hospitalier a organisé des sessions de vaccination contre la COVID 19 pour réaliser un rappel de vaccination.

Le Service de Santé au Travail a géré les prises de rendez-vous et a réalisé **44 injections**.

- Conclusions médicales et professionnelles :

Ont été prononcées :

- 4 inaptitudes temporaires,
- 132 restrictions d'aptitude.

5. AUTRES ACTIVITÉS

• *Visites dans les services :*

- HAD
- Chirurgie
- Urgences
- Gastro-entérologie
- EHPAD Courtais Emeraude
- Dermatologie
- EHPAD Lakanal / Chant'alouette
- Psychiatrie
- EHPAD Néris les Bains
- Standard
- Réanimation

- Facturation
 - Neurologie
 - Laboratoire
 - Service Technique
-
- **Participation à la Formation : Dr LATT - DIU « Pratiques Médicales en Santé au Travail » (1ère Année) :**
 - Les 17 et 18 Janvier 2024
 - Les 7 et 8 Février 2024
 - Le 8 Mars 2024
 - Les 21 et 22 Mars 2024
 - Les 3, 4 et 5 Avril 2024
 - Les 16 et 17 Mai 2024

 - **Participation à la Formation : Dr LATT - DIU « Pratiques Médicales en Santé au Travail » (2ème Année) :**
 - Le 4 Octobre 2024
 - Le 18 Novembre 2024
 - Les 5 et 6 Décembre 2024

 - Les 11 et 12 Janvier 2024 : Participation à la Formation Souffrance au Travail, le rôle du premier écoutant
 - 22 Février 2024 : Participation au F3SCT Extraordinaire
 - 5 Mars 2024 : Participation au F3SCT
 - Mars et Novembre 2024 : Participation à la journée des nouveaux arrivants
 - 13 Mars 2024 : Participation à la réunion CMR
 - Mars et Septembre 2024 : Participation aux Réunions post vaccinales grippales
 - 8 Avril 2024 : Participation au F3SCT Extraordinaire
 - 29 Mai 2024 : Participation à la réunion CMR
 - 5 Juin 2024 : Participation au F3SCT
 - 24 Juin 2024 : Participation au CLIN Exceptionnel
 - 17 Septembre 2024 : Participation à la Réunion AES - Pharmacie
 - Septembre 2024 : Participation à la Semaine de la Sécurité des Patients - Info Vaccination antigrippale
 - 23 Septembre 2024 : Participation à la Réunion dans le cadre du lancement de la campagne de la Vaccination antigrippale
 - Mardi 1^{er} Octobre 2024 : Participation à la Réunion F3SCT
 - Lundi 4 Novembre 2024 : Participation à la Réunion CMR
 - Lundi 2 Décembre 2024 : Participation à la Réunion AES
 - Jeudi 12 Décembre 2024 : Participation à la Réunion AES

II - DÉCLARATIONS D'ACCIDENT DU TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE

1. LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET JOURS D'ARRÊT - 2024

13

Il y a eu 186 déclarations d'accident du travail,

37 déclarations de maladie professionnelle

4 déclarations de "maladie contractée en service"

AU TOTAL : 227 déclarations d'accident du travail et/ou maladie professionnelle *

	Nombre d'accidents de travail			Jours d'arrêt **		
	Personnel non médical	Personnel médical	TOTAL	Personnel non médical	Personnel médical	TOTAL
A0 (accident de trajet)	14		14	274		274
A1 (chute ou glissade)	30		30	765		765
A2 (piq., coup. sans AES)	2	1	3	3		3
A20 (proj. contact sans AES)	2		2			0
A21 (piq., coup. avec AES)	22	3	25			0
A22 (projections avec AES)	6		6			0
A26 (malade agité + AES)	3		3			0
A4 (brûlures)	5		5	23		23
A5 (soulèvements, manutention)	64		64	1581		1581
A6 (malades agités)	8		8	61		61
A61 (agression verbale)	3		3	63		63
A8 (objet ou masse en mouvement)	16		16	266		266
A11 (autres)	7		7	13		13
A12 (maladies professionnelles)	37		37	1497		1497
A17 (mal. contractée en service)	4		4	10		10
TOTAL	223	4	227	4556	0	4556

* Tous statuts confondus hors interne

** Le nombre de jours d'arrêt n'inclut pas les rechutes d'accident de travail

2. LE TABLEAU COMPARATIF PAR TYPE DE DÉCLARATIONS D'ACCIDENT DU TRAVAIL (2024)

	2022			2023			2024		
	Personnel non médical	Personnel médical	Total	Personnel non médical	Personnel médical	Total	Personnel non médical	Personnel médical	Total
A0 (accident de trajet)	9		9	13		13	14		14
A1 (chute ou glissade)	34		34	19	1	20	30		30
A2 (piq., coup. sans AES)	2		2	4		4	2	1	3
A20 (proj. contact sans AES)							2		2
A21 (piq., coup. avec AES)	21	2	23	14	6	20	22	3	25
A22 (projection, avec AES)	5		5	6	1	7	6		6
A26 (maladie agité + AES)							3		3
A3 (acc. avec machines)									
A4 (brûlures)	2		2	1		1	5		5
A5 (soulèvements, manutention)	53	2	55	62	1	63	64		64
A6 (malades agités) *	10		10	29	1	30	8		8
A61 (agression verbale)	1		1	6		6	3		3
A7 (acc. circulation pdt service)	1		1						
A8 (objet ou masse en mouvement)	16		16	26		26	16		16
A10 (manipulation produits)	2	1	3	3		3			
A11 (autres)	9		9	17		17	7		7
Total	165	5	170	200	10	210	182	4	186

3. LA RÉPARTITION DES DÉCLARATIONS D'A.T PAR TYPE ET PAR GRADE (Année 2024)

	A0 Trajet	A1 Chute, glissade	A2 Piq. coup. sans AES	A20 Proj., contact sans AES	A21 Piq. coup. avec AES	A22 Proj. avec AES	A26 Malade agité avec AES	A3 avec machines	A4 Brûlures	A5 monut., effort de soulev.	A6 malade agité	A61 Aggression verbale	A7 Acc. de circulatio n pdt service	A8 Objet masse en mvt	A10 Manip. de produits	A11 Autres	A12 Mal. profes.	A17 Mal. contracté e service	Total
Adjt Adm.	1	1															1	3	
AEQ		1									2							3	
Agt maîtrise											1							1	
AMA		2												1		1		4	
Ambulancier											1			1				2	
Animateur											1							1	
AS	1	9			4	2	2		5	33	2	1		4		3	14	1	81
ASH	3	7			1	1				8				6		1	8		35
Assistante Sociale		1																	1
Aux. Puér.																1		2	3
Cadre santé	1										1			1					3
IDE/IADE/IBODE	5	6	1		16	3	1			12	6	2		2		1	7		62
Manip.		1																	1
Masseur Kiné											1								1
Médecin			1		3														4
OP	2	1	1	1						4				1		1	2		13
Préparatrice		1															4		5
Sage femme	1				1												1		3
Techn. de labo.						1													1
Total	14	30	3	2	25	6	3	0	5	64	8	3	0	16	0	7	37	4	227

4. LA RÉPARTITION DES DÉCLARATIONS D'A.T PAR TYPE ET PAR SERVICE (Année 2024)

	A0 Trajet	A1 Chute, glissade	A2 Piq. coup. sans AES	A20 Proj., contact sans AES	A21 Piq. coup. avec AES	A22 Projection avec AES	A26 Malade Agité avec AES	A4 Brûlures	A5 manut., effort de soulev.	A6 malade agité	A61 Aggression verbale	A8 Objet misse en œuvre	A11 Autres	A12 Maladie profes.	A17 Maladie contractée en service	TOTAL
Acc. et Gest Patientèle		2														2
Aura														2		2
Bloc		1			2				1			1				5
Cardiologie		1		1	6	1			3			1		3		16
Centre de prélèvement		1														1
Cellule "Hygiène"	1										1					2
Chirurgie Orthopédique					1				1							2
CNP Ouest		1								2						3
CSG			1							4						5
Cuisine / Self	2		1						1							4
Décharge d'activité- Syndicat	1															1
Dermatologie					1											1
DRH	1															1
EHPAD Courtais	1	3				1		3	5		1		2	4		20
Endocrinologie														1		1
Environnement												1				1
Gastro-entérologie									1	1						2
HAD										1						1
Hémo/Néphro					3				4			1		2	1	11
Kinésithérapie	1															1
Laboratoire	1					1			1							3
Lakonal / Chant'Alouette		2							5					1		8
Médecine	2				1				7	1		2		3		16
Nérès (Les Hirondelles)	1				1				2		1	2	1	1		9
Nérès (SSIAD)	1															1
Nérès (SSRL)	1								2			1				4
Nettoyage									2			2		1		5
Neurologie				2	1	1			4							8
Obstétrique	1					1								1		3
Onco / Pneumo	2	1			1	1										5
Pédiatrie		2											1		2	5
Pédopsychiatrie														1		1
Pharmacie	2									1				4		7
Psychiatrie	1								2	1			1	1		6
Radiologie	2									1				1		4
Réanimation		1			2									5		8
Rhumatologie										1				1		2
Sécurité / Porterie													1			1
Service Social	1															1
Service Technique	1		1						1							3
SICS	2											1				3
SMA	1			2									1			4
SSIAD	2								2			1				5
SSRG	1				1	1	2		5							10
Stérilisation					1											1
Transports Logistiques										1				1		2
Transports Patients		1								1			1		1	4
Urgences / SMUR										2	4		2		1	9
USLD									1	3				3		7
TOTAL	14	30	3	2	25	6	3	5	64	8	3	16	7	37	4	227

5. LES ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC EXPOSITION AU SANG (AES)

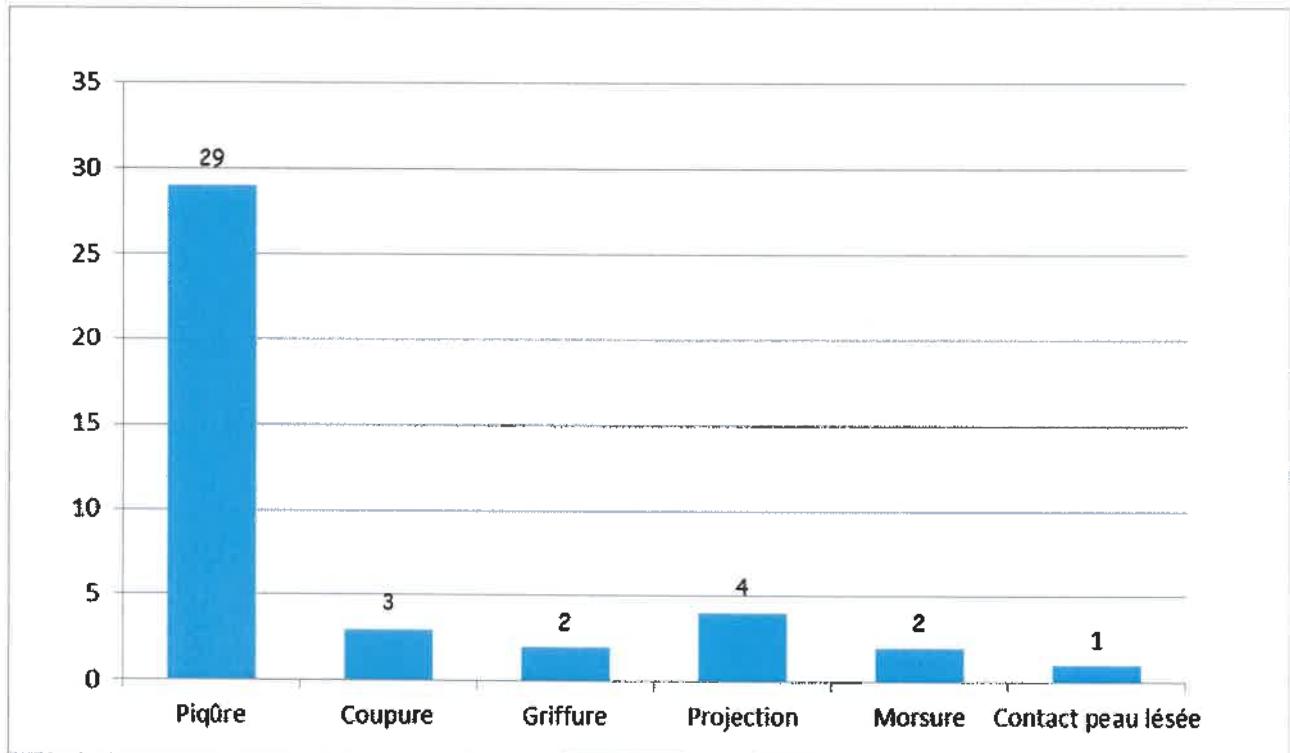
(41 AES dont 7 élèves)

Les internes ne sont pas comptabilisés dans ces données

COMPARAISON DES ANNÉES 2022, 2023 et 2024

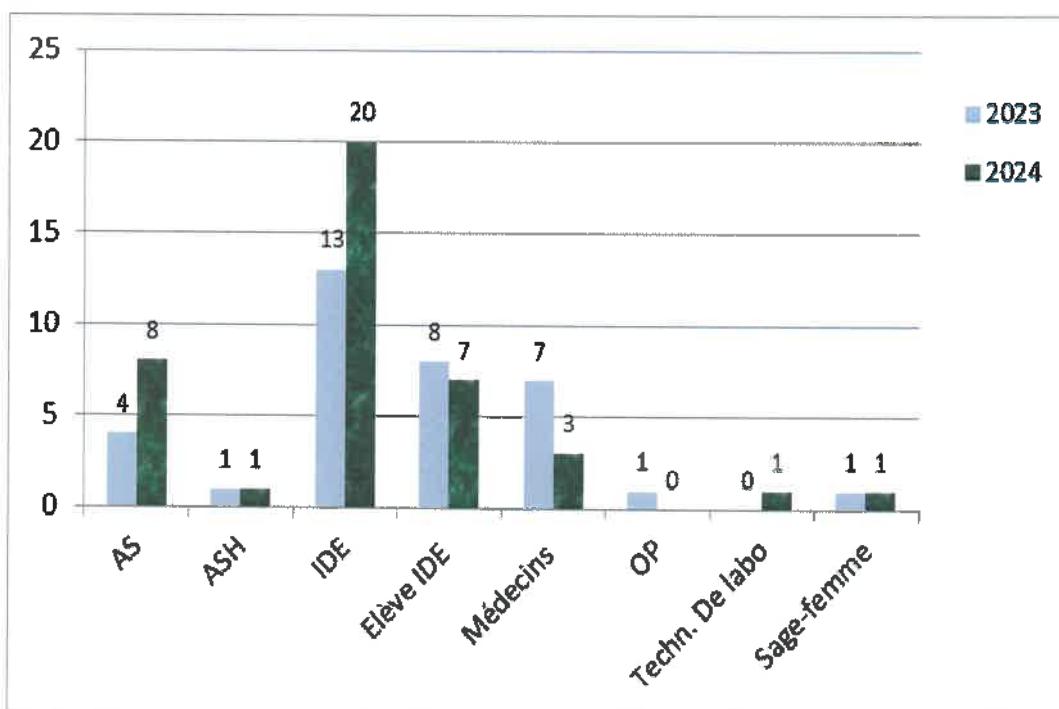
2022	2023	2024
28 AES (+ 2 élèves)	27 AES (+ 8 élèves)	34 AES (+ 7 élèves)
dont ↳	dont ↳	dont ↳
22 piqûres	22 piqûres	29 piqûres
2 coupures	3 coupures	3 coupures
5 projections	5 projections	4 projections dans les yeux
1 griffure lésée	1 morsure	2 morsures
	4 contacts peau	2 griffures
		1 contact peau lésée

AES PAR GENRE (Année 2024)

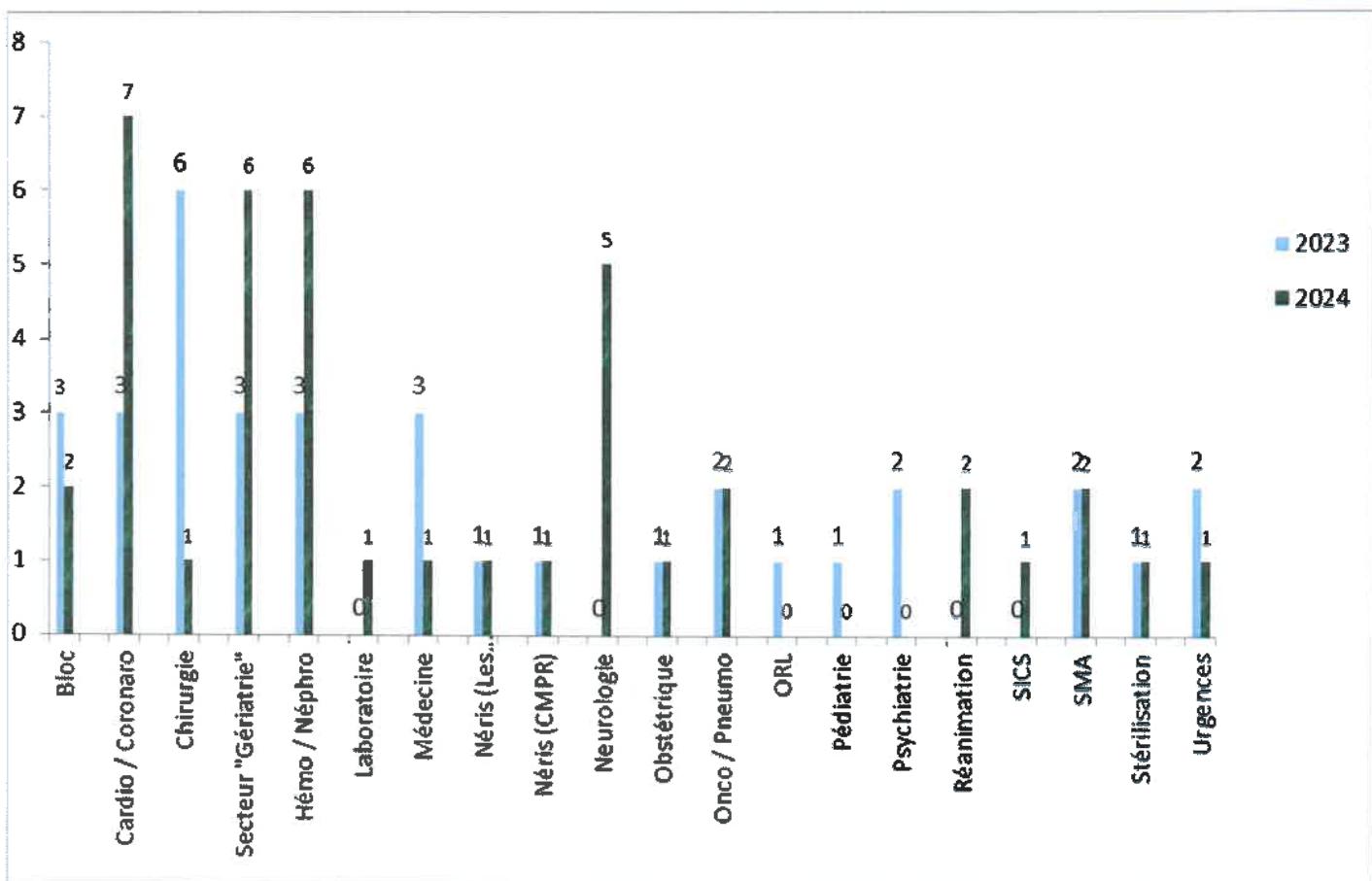


RÉPARTITION DES AES PAR GRADE POUR LES ANNÉES 2023 ET 2024

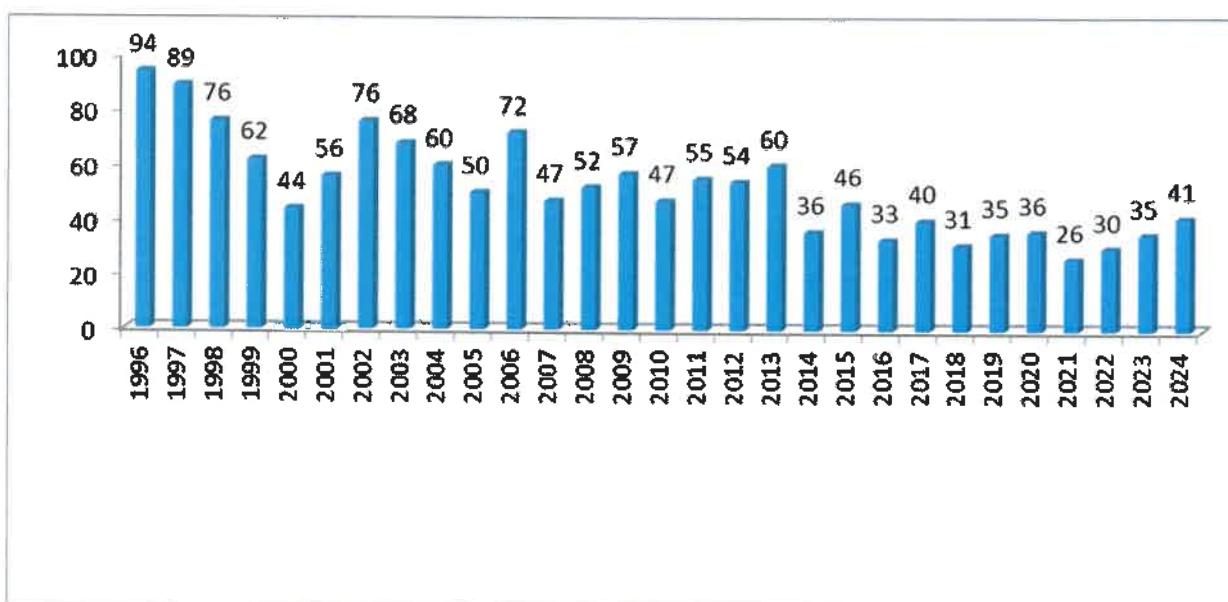
	2023	2024
A.S.	4	8
A.S.H.	1	1
IDE	13	20
Elève IDE	8	7
Médecins	7	3
OP	1	0
Techn. De labo	0	1
Sage-femme	1	1



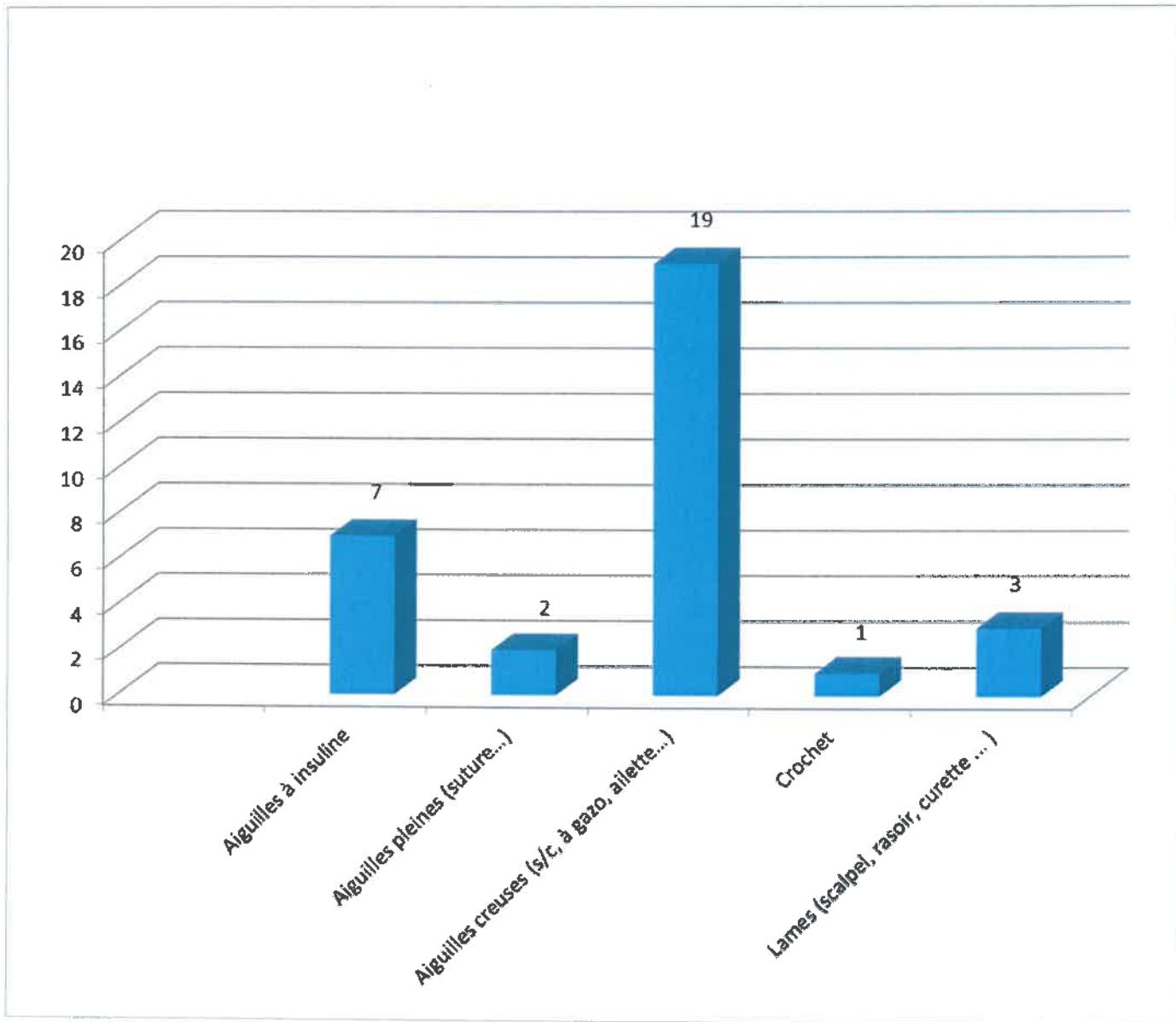
RÉPARTITION DES AES PAR SERVICE POUR LES ANNÉES 2023 ET 2024



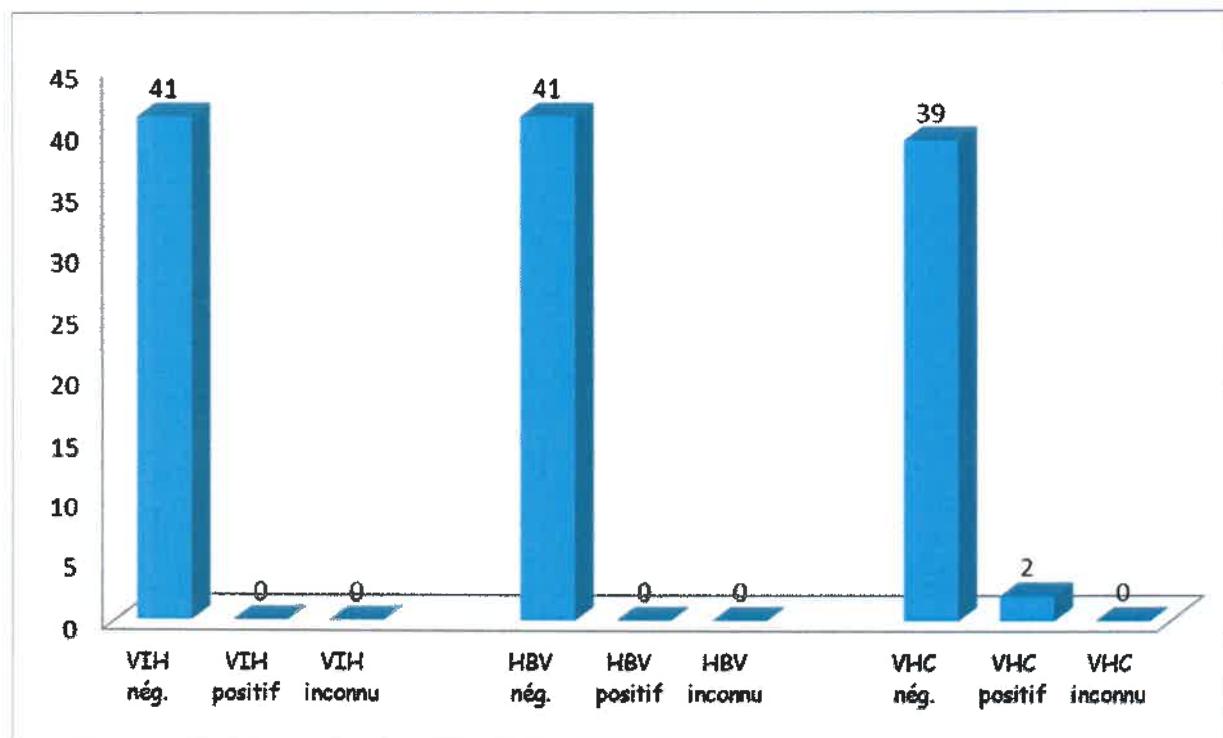
ÉVOLUTION DES AES DEPUIS 1996



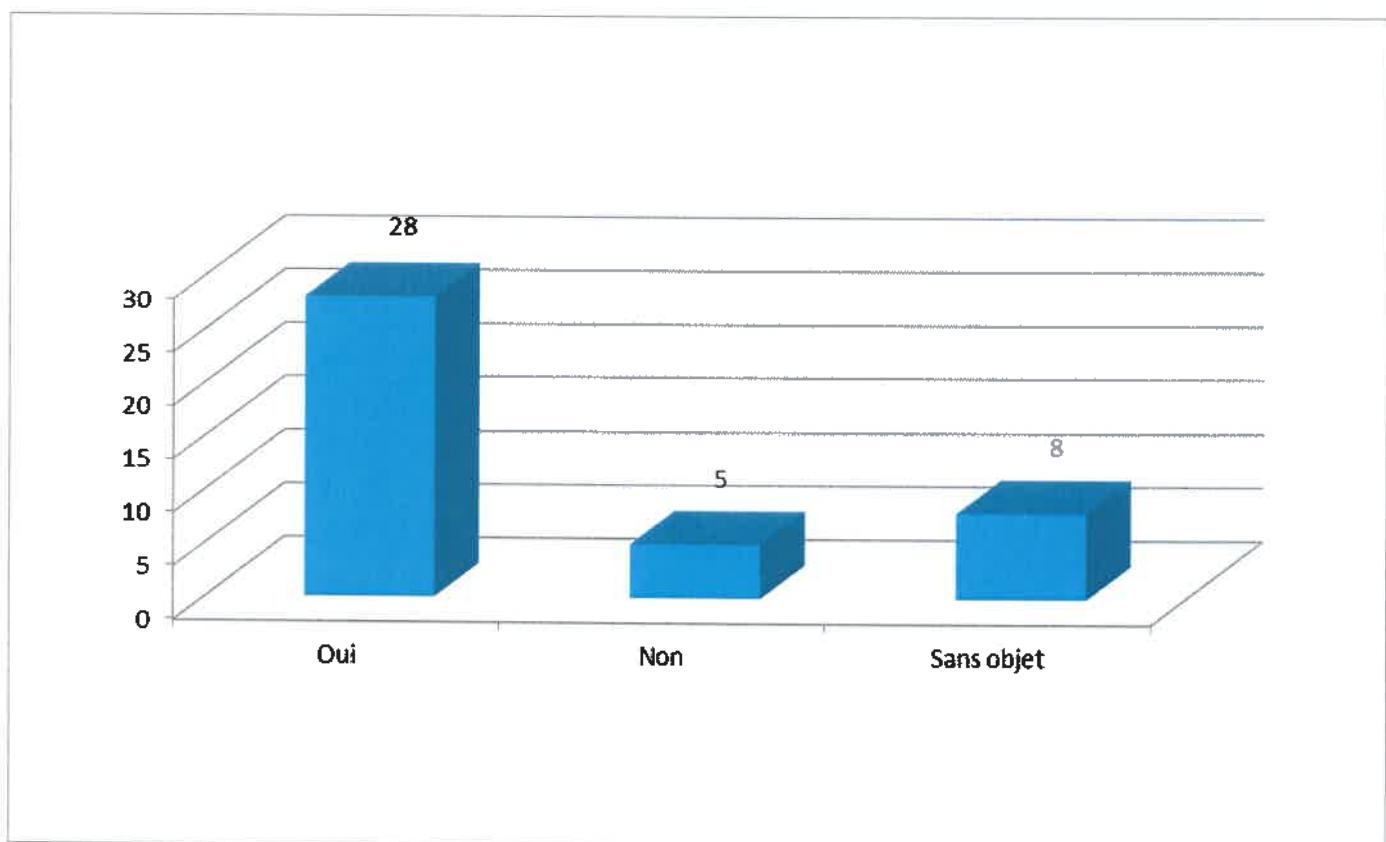
MATÉRIEL EN CAUSE LORS DES AES
Année 2024



STATUTS SÉROLOGIQUES « PATIENT SOURCE » - AES
Année 2024



PORTS DES GANTS LORS DES AES
Année 2024



6. LES DÉCLARATIONS D'ACCIDENT DU TRAVAIL LIÉES À UN EFFORT DE SOULÈVEMENT ET À LA MANUTENTION - A5

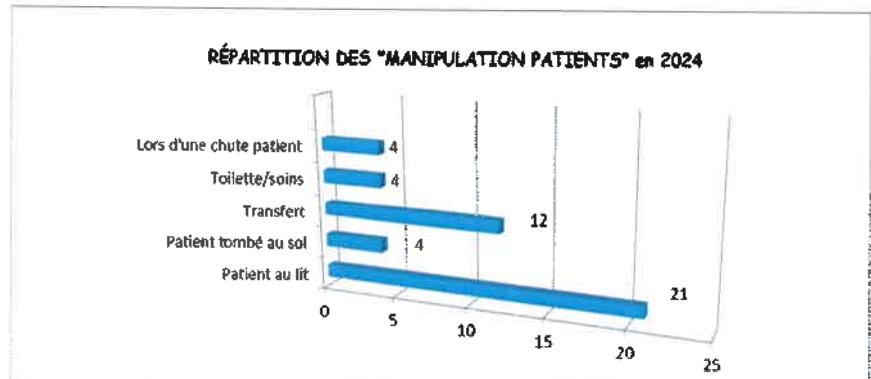
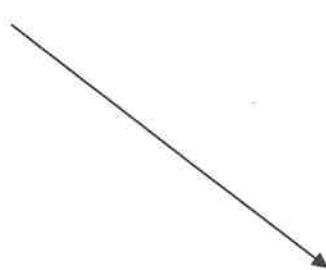
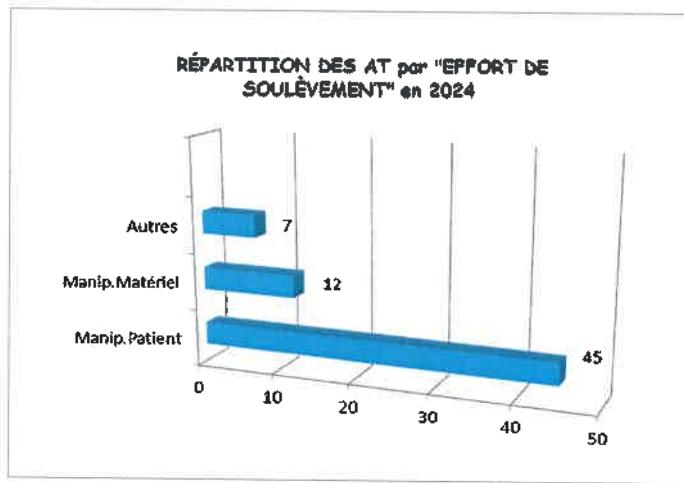
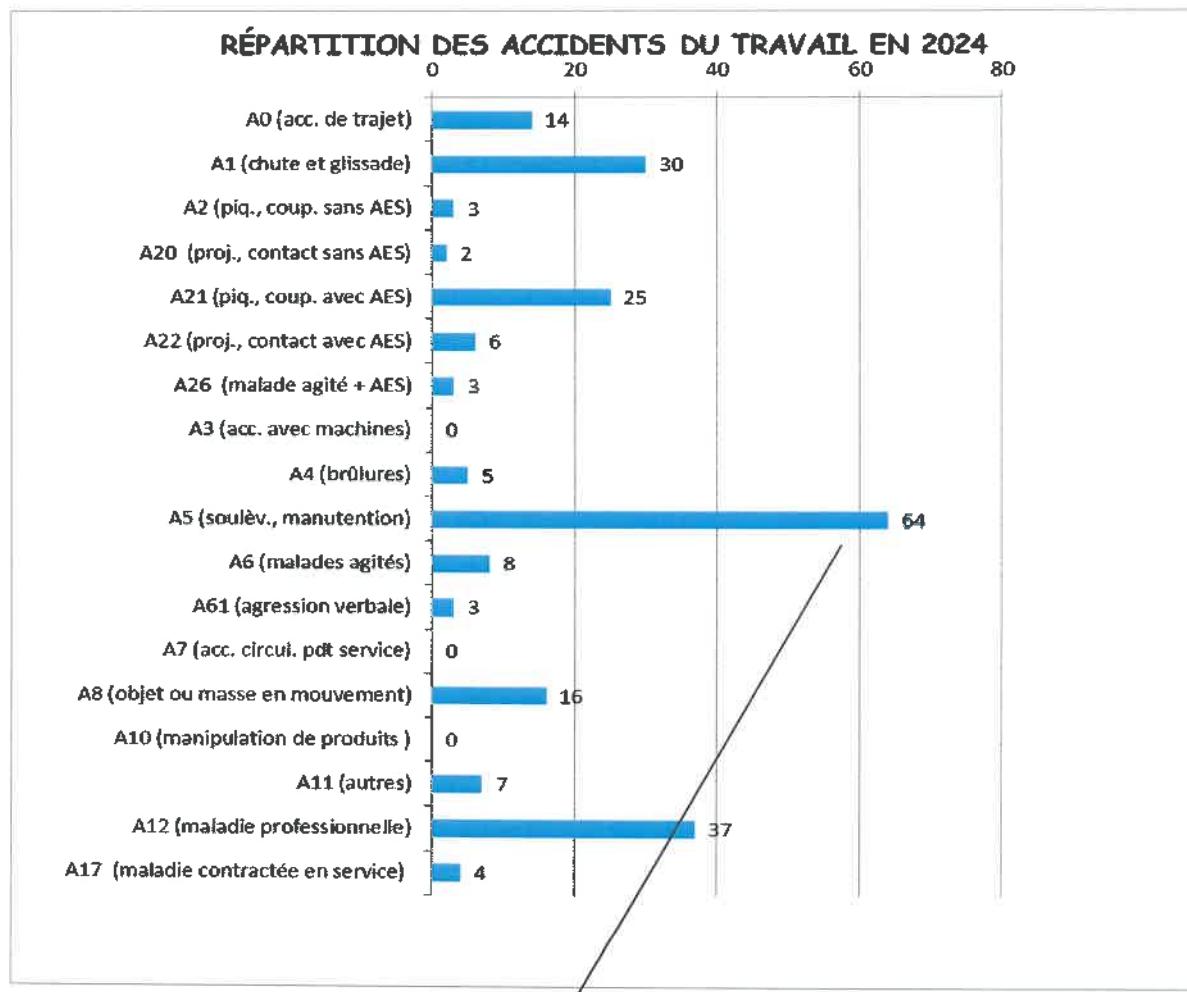
(64 A.T en 2024)

RÉCAPITULATIF DES DÉCLARATIONS D'A.T PAR MANUTENTION, PORT DE CHARGE ET POSTURES

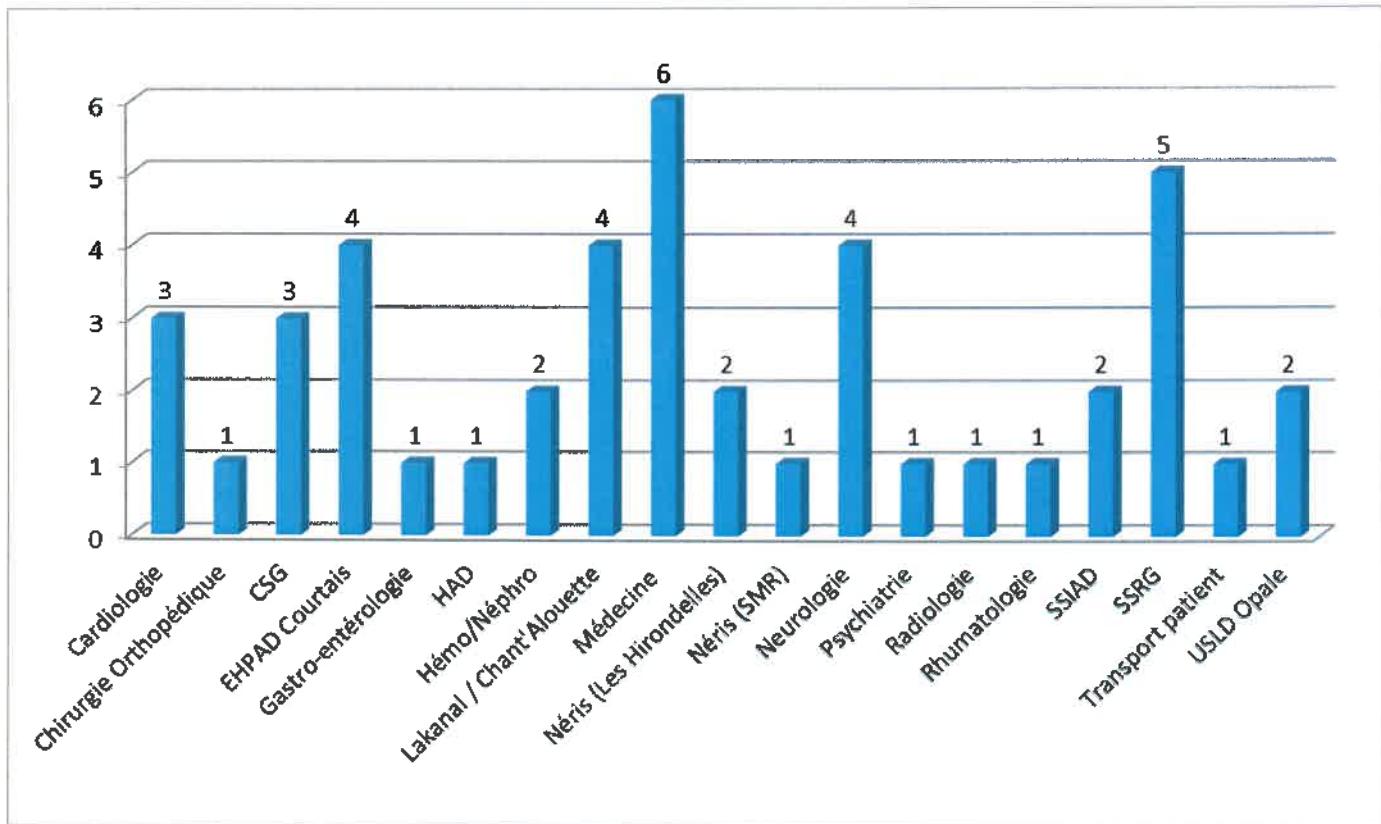
	2023		2024	
	A.T	Jours d'arrêt	A.T	Jours d'arrêt
Nombre total de déclarations d'A.T	247	5001	227	4556
Nombre d'A.T par manutention (A5) ...	63	1946	64	1581
Pourcentage (Total A.T / A.T A5)	25,50 %	38,91 %	28,20 %	34,70 %

RÉPARTITION PAR GRADE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR MANUTENTION

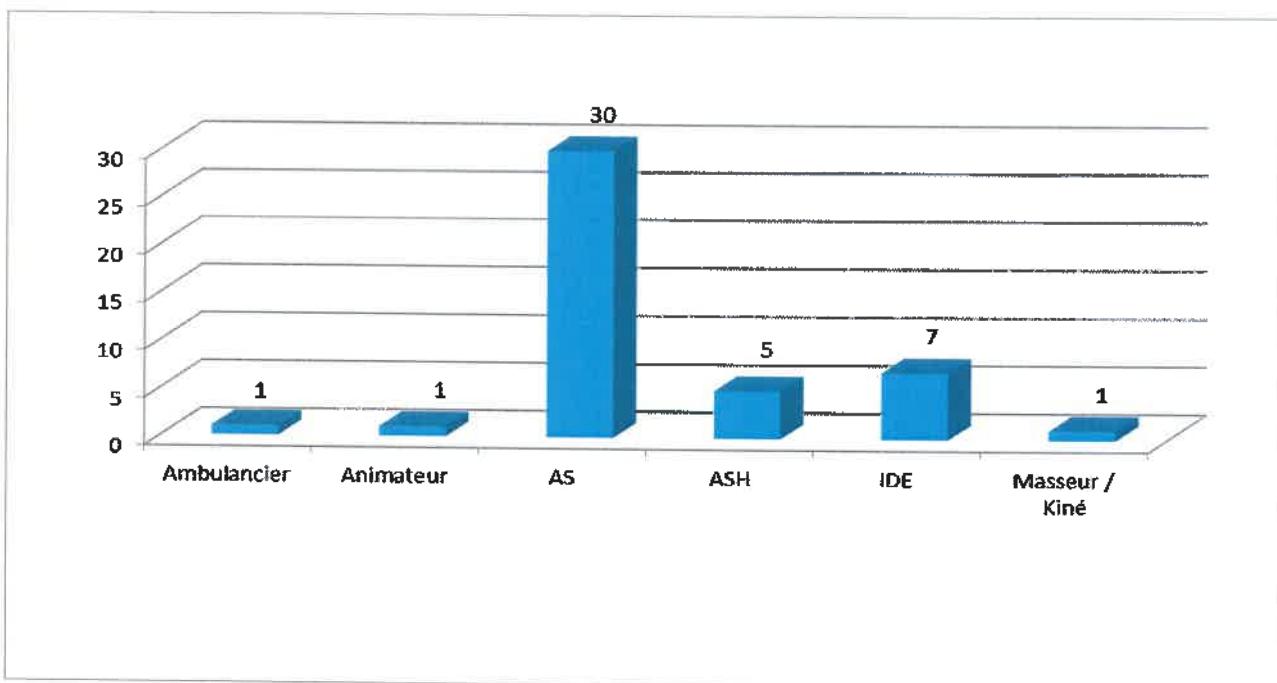
GRADES	2022	2023	2024
AEQ	1	0	2
Agent de maîtrise	0	0	1
Ambulancier	2	3	1
Animateur	0	0	1
A5 + Auxiliaire de puériculture	31	37	33
ASH	2	7	8
Cadre de santé	0	0	1
IDE / IBODE	12	9	12
Kiné	1	0	1
Manipulateur	0	1	0
Médecin	2	1	0
OP	3	4	4
Personnel Administratif	1	1	0
TOTAL	55	63	64



RÉPARTITION PAR SERVICE DES A.T LIÉS À LA « MANIPULATION DE PATIENT »
(Soit 45 A.T)



RÉPARTITION PAR GRADE DES A.T LIÉS À LA « MANIPULATION DE PATIENT »
(Soit 45 A.T)



7. LES DÉCLARATIONS D'A.T LIÉES AUX CHUTES ET GLISSADES - A1

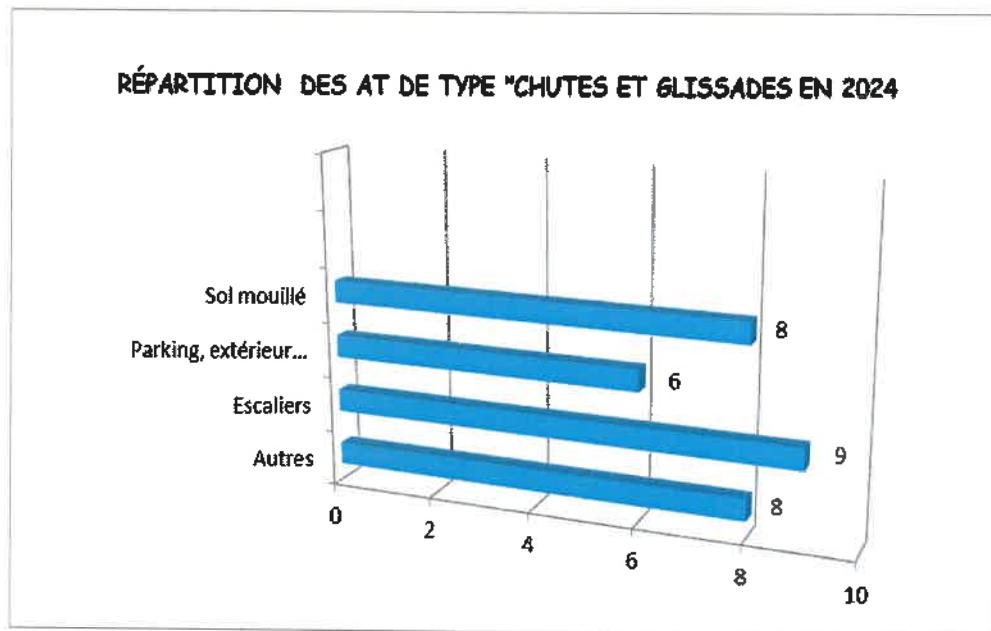
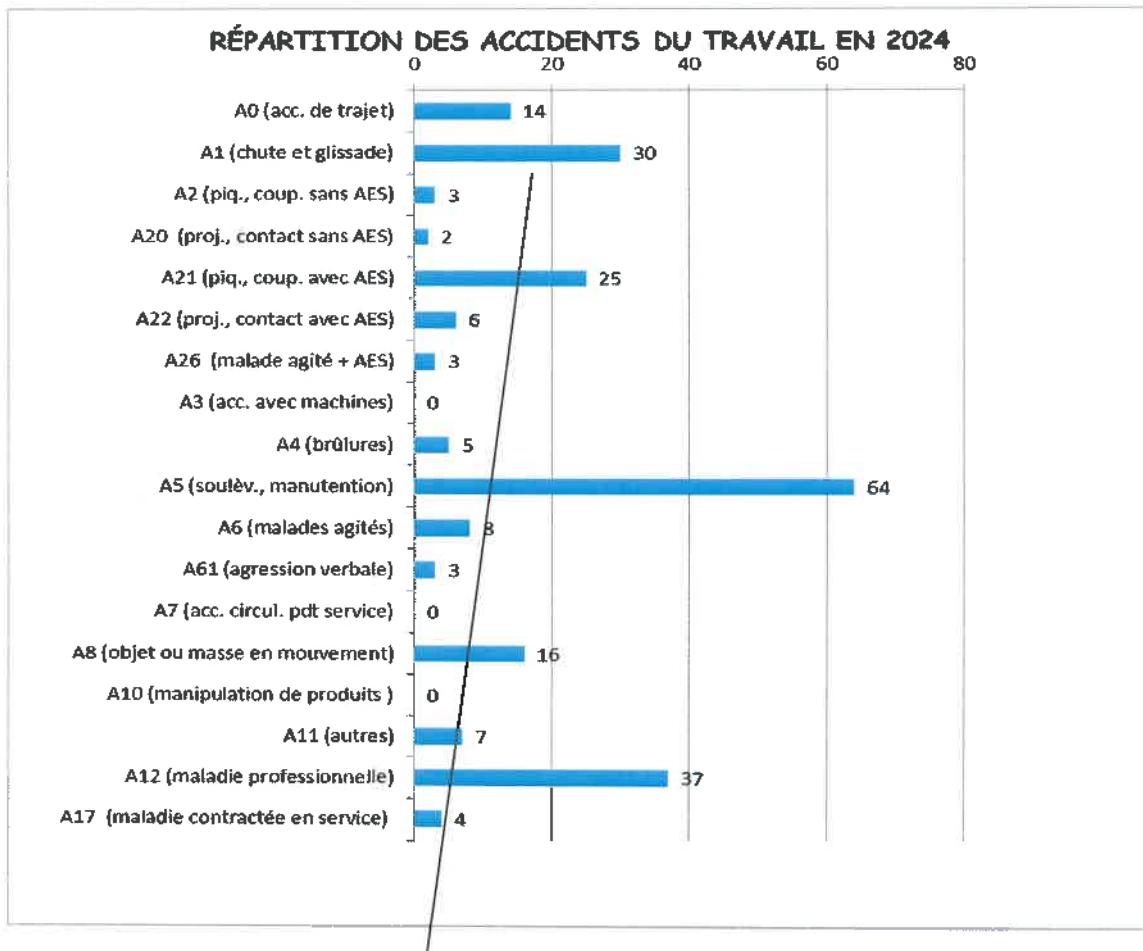
(30 A.T en 2024)

RÉCAPITULATIF DES DÉCLARATIONS D'A.T LIÉES AUX CHUTES ET GLISSADES

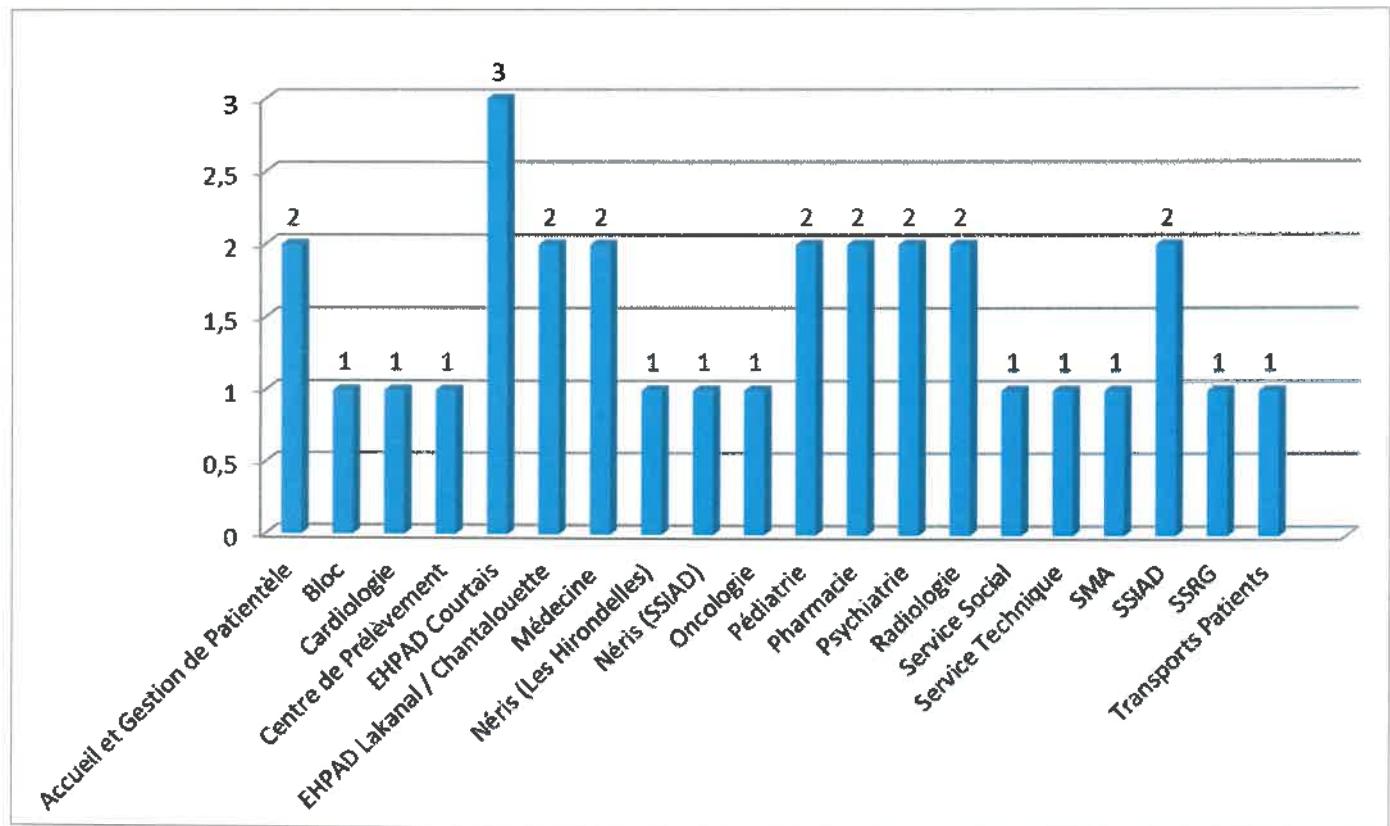
	2023		2024	
	A.T	Jours d'arrêt	A.T	Jours d'arrêt
Nombre total de déclarations d'A.T	247	5001	227	4556
Nombre d'A.T par Chute/Glissade (A1) ..	20	316	30	765
Pourcentage (Total A.T / A.T A5)	8 %	6 %	13,22 %	16,80 %

RÉPARTITION PAR GRADE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL LIÉS AUX CHUTES ET GLISSADES

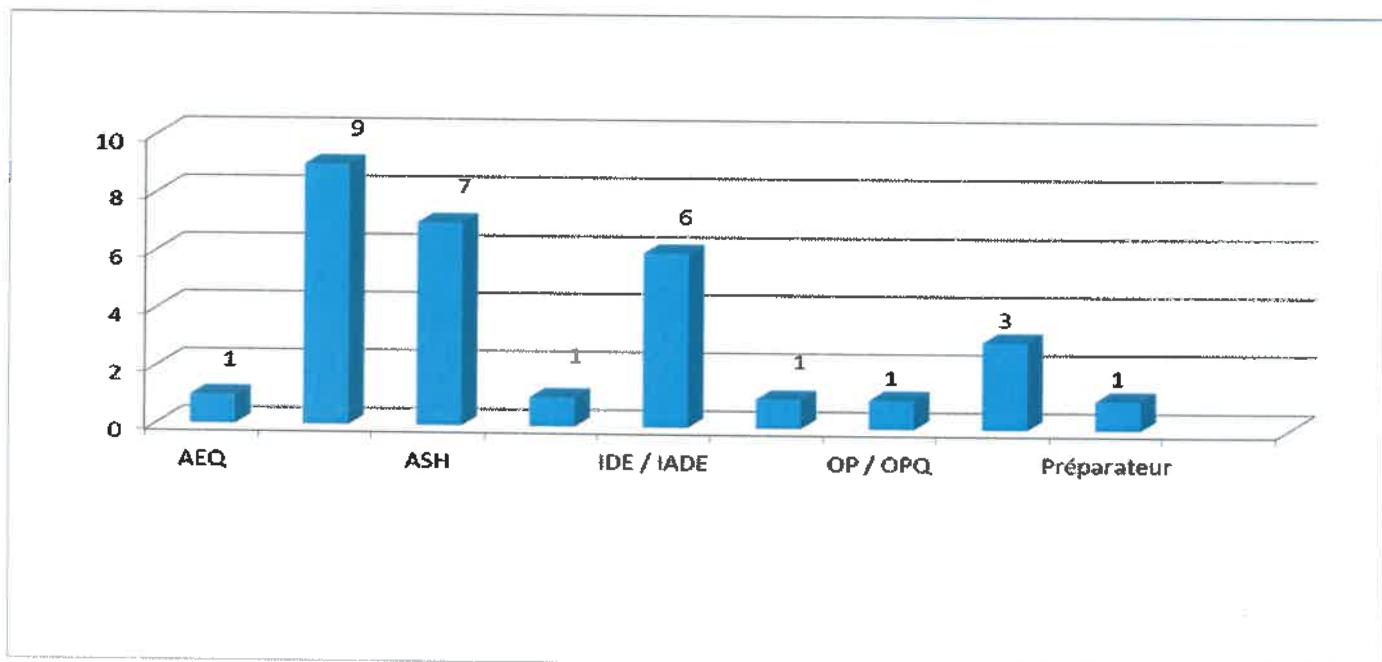
GRADES	2022	2023	2024
AEQ	0	0	1
Ambulancier	0	1	0
AS + Auxiliaire de puériculture	11	6	9
ASH	4	5	7
Assistante Sociale	0	0	1
Cadre de Santé	3	1	0
IDE / IADE	10	1	6
Manipulateur	0	0	1
Médecin	0	1	0
OP / OPQ	4	2	1
Personnel Administratif	2	3	3
Préparateur	0	0	1
TOTAL	34	20	30



RÉPARTITION PAR SERVICE DES A.T LIÉS AUX « CHUTES ET GLISSADES »
(Soit 30 A.T)



RÉPARTITION PAR GRADE DES A.T LIÉS AUX « CHUTES ET GLISSADES »
(Soit 30 A.T)



8. LES DÉCLARATIONS DE MALADIE PROFESSIONNELLE - A12

(37 Déclarations ont été réalisées en 2024)

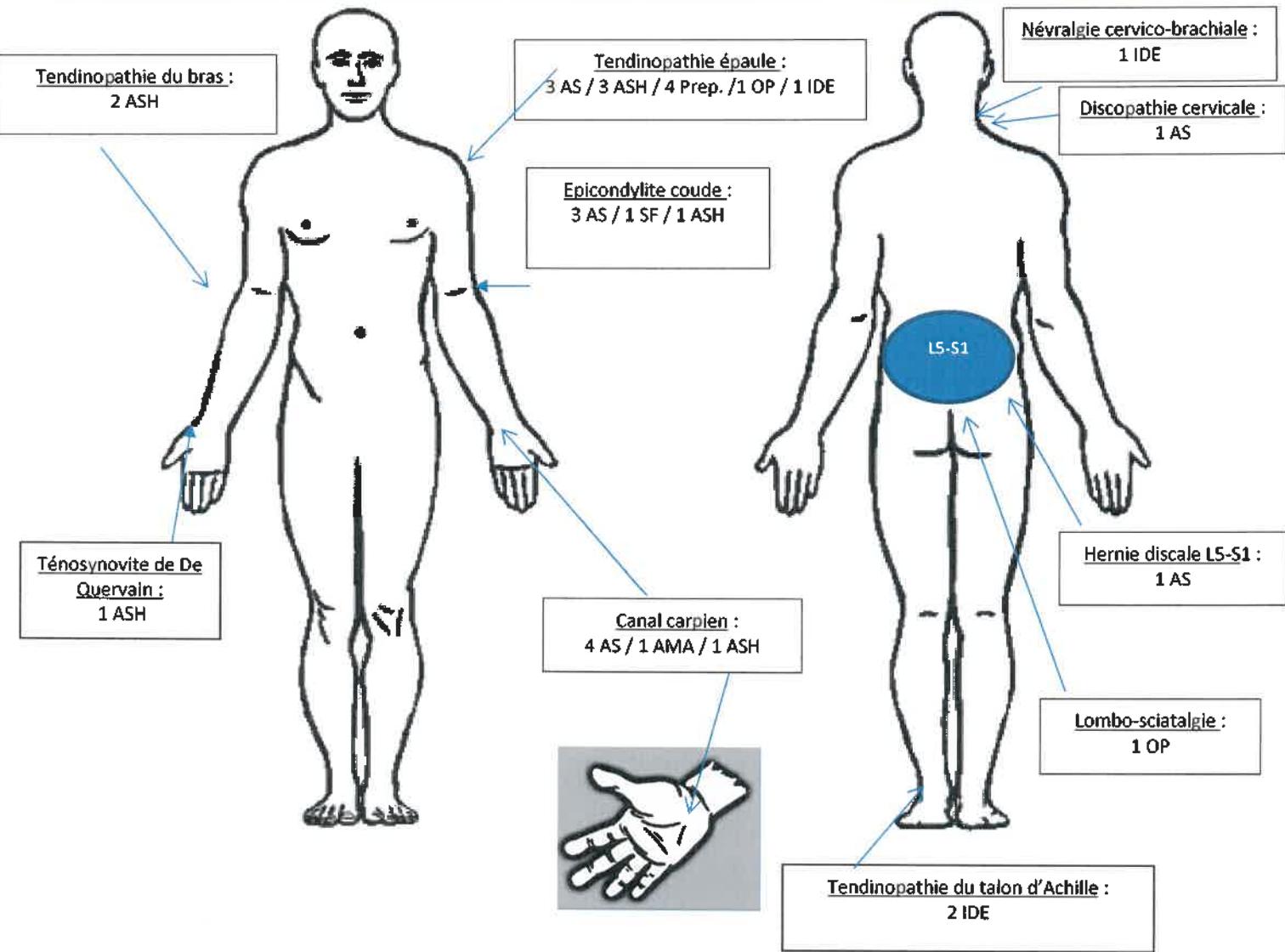


Tableau 40 :

Maladies dues aux bacilles tuberculeux et à certaines mycobactéries atypiques (Tuberculose : 1 déclaration).

Tableau 57 :

Affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures au travail (tendinopathie épaule, rupture coiffe des rotateurs, épicondylite, ténosynovite, canal carpien, tendinite du talon d'Achille : 29 déclarations)

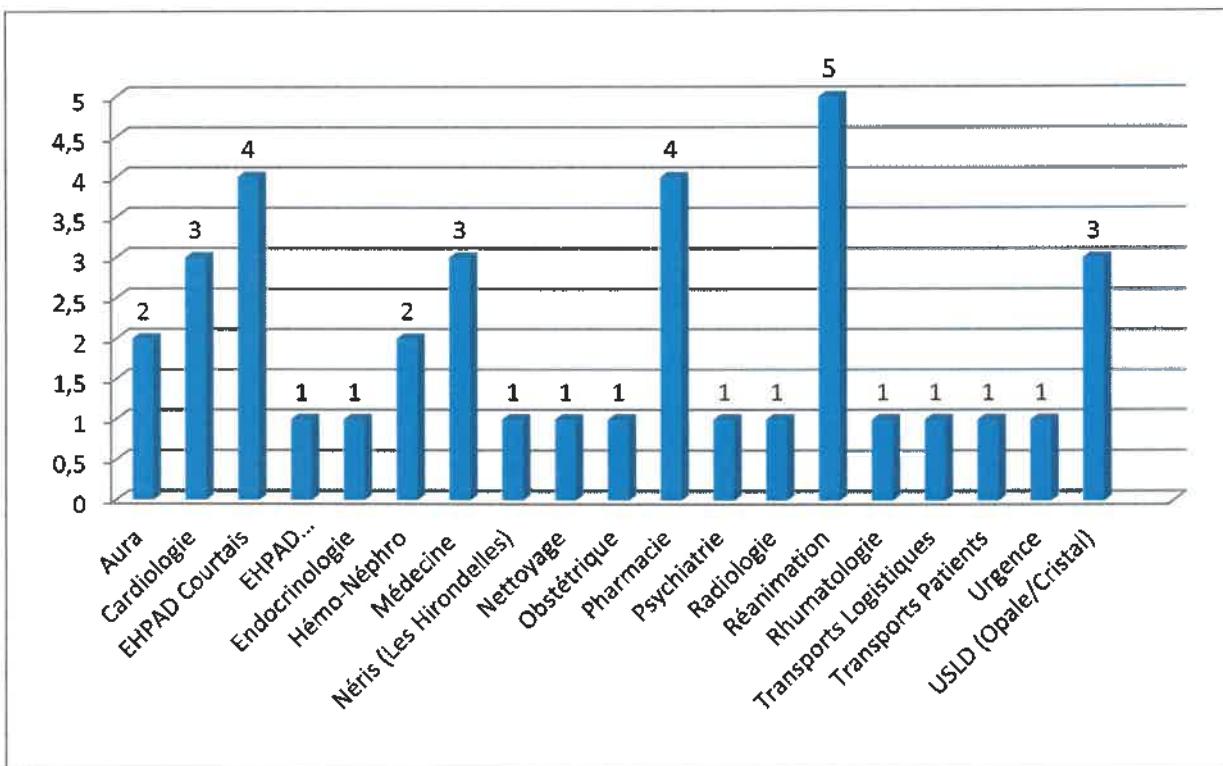
Tableau 98 :

Affections chroniques du rachis lombaires provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes (lombosciatique, hernie discale : 3 déclarations).

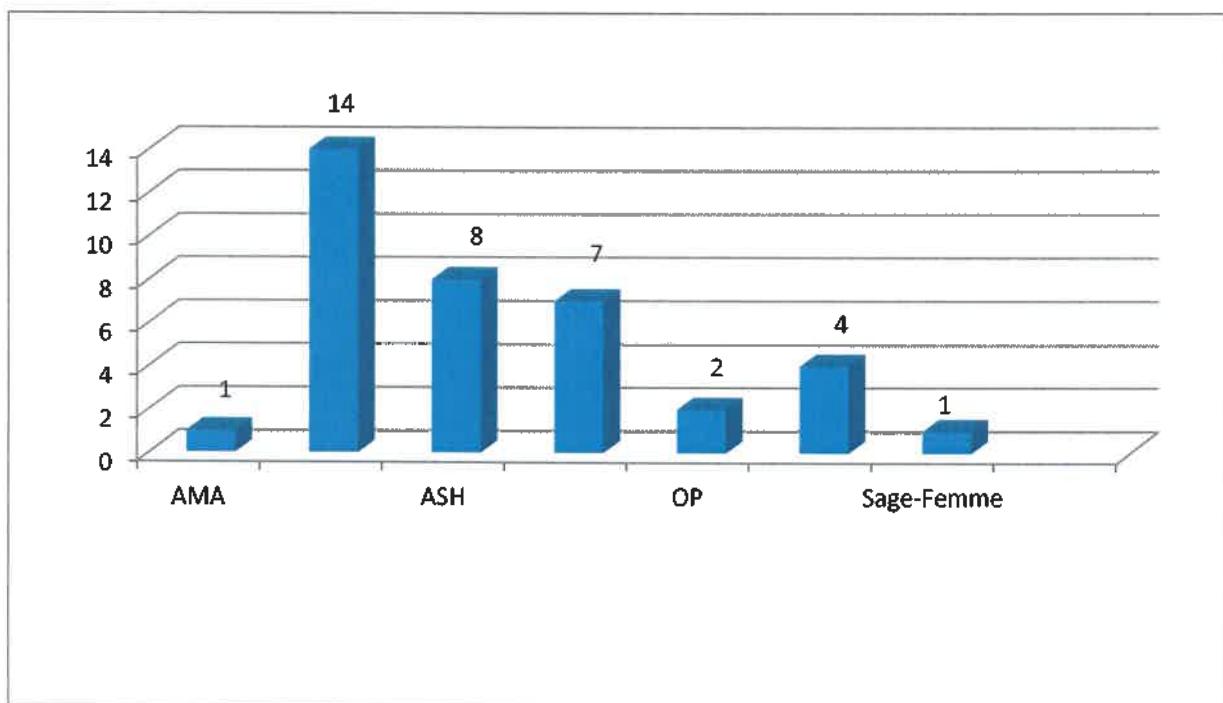
Tableau 76 :

Maladies liées à des agents infectieux ou parasitaires contractées en milieu d'hospitalisation ou hospitalisation à domicile, ou en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Gale : 4 déclarations)

RÉPARTITION PAR SERVICE DES DÉCLARATIONS DE MALADIE PROFESSIONNELLE - A12
(Soit 37 Déclarations pour l'année 2024)



RÉPARTITION PAR GRADE DES DÉCLARATIONS DE MALADIE PROFESSIONNELLE - A12



III - MALADIES INFECTIEUSES

LE RÉCAPITULATIF DES MALADIES INFECTIEUSES (Année 2024)

- Février 2024 :
 - **Gale (Norvégienne) en Néphrologie**
 - 151 agents ont reçu un traitement par IVERMECTINE.
- Avril 2024 :
 - **Varicelle en Gastro-entérologie**
 - Contrôle des maladies infantiles.
 - **Gale (Commune) en Néphrologie**
 - 53 agents ont reçu un traitement par IVERMECTINE.
 - **Coqueluche en Pédiatrie**
 - Contrôle des vaccinations, effectué chez les 18 agents concernés, sans suite nécessaire donnée.
- Mai 2024 :
 - **Gale (Commune) en Pédiatrie**
 - 2 agents ont reçu un traitement par STROMECTOL.
 - **Contage tuberculeux aux Urgences**
 - 8 agents ont été informés par courrier afin de réaliser une surveillance (Test Quantiféron) -> 4 Tests Quantiféron réalisés.
- Juin 2024 :
 - **Contage tuberculeux en Pédiatrie**
 - 11 agents ont été informés par courrier afin de réaliser une surveillance (Test Quantiféron) -> 5 Tests Quantiféron réalisés.
 - **Coqueluche aux Urgences Pédiatriques**
 - Contrôle des vaccinations, effectué chez les 2 agents concernés, sans suite nécessaire donnée.
- Juillet 2024 :
 - **Coqueluche aux Urgences et UHCD**
 - Contrôle des vaccinations, effectué chez les 13 agents concernés, sans suite nécessaire donnée.

- Août 2024 :
 - Coqueluche en PédoPsy
 - Contrôle des vaccinations, effectué chez les 2 agents concernés, sans suite nécessaire donnée.
- Septembre 2024 :
 - Gale (Commune) en Psychiatrie Hôpital de jour Jean BILLAUD
 - 7 agents ont reçu un traitement par IVERMECTINE.
- Octobre 2024 :
 - Tuberculose en Gynécologie / Bloc
 - 1 agent a été informé par courrier afin de réaliser une surveillance (Test Quantiféron) -> 1 Test Quantiféron réalisé.

IV - ANNEXES

ANNEXE 1 : BILAN D'ACTIVITÉ DE SOPHROLOGIE



SOPHROLOGIE BILAN D'ACTIVITÉ (Année 2024)

Période :

- Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Quotité :

- 40% ETP du 1^{er} janvier au 15 avril 2024
 - Journées fixes :
 - Mercredi (9 h30 - 17 h)
 - Jeudi (11 h - 18 h 30)
- 20% ETP du 15 avril au 31 décembre 2024 pour nécessité de service à l'UETD
 - Journées fixes :
 - Mercredi (9h30 - 17 h ou 11h - 18 h 30 en alternance 1 semaine sur 2)
- Durée d'une séance : 1 heure à 1h30
- Du 1^{er} janvier au 8 juin 2024, je suis allée 1 fois par mois (les jeudis) sur Paris pour l'obtention du DU douleur.

Accompagnement en groupe :

140 rendez-vous ont été réalisés en séance de groupe.

Ces séances ont eu lieu tous les jeudis de 16h15 à 18h00 jusqu'au 15 avril 2024 (en dehors de mes temps d'absence pour le DU douleur) puis une semaine sur 2 les mercredis à 16h15 depuis le 1^{er} septembre.

Le passage à 20% ETP depuis le 15 avril a nécessité une réorganisation des accompagnements individuels en cours, ce qui m'a obligé à mettre l'activité de groupe en suspend afin de la reprendre dans des conditions correctes en septembre.

Accompagnement individuel :

136 rendez-vous ont été réalisés en séances individuelles

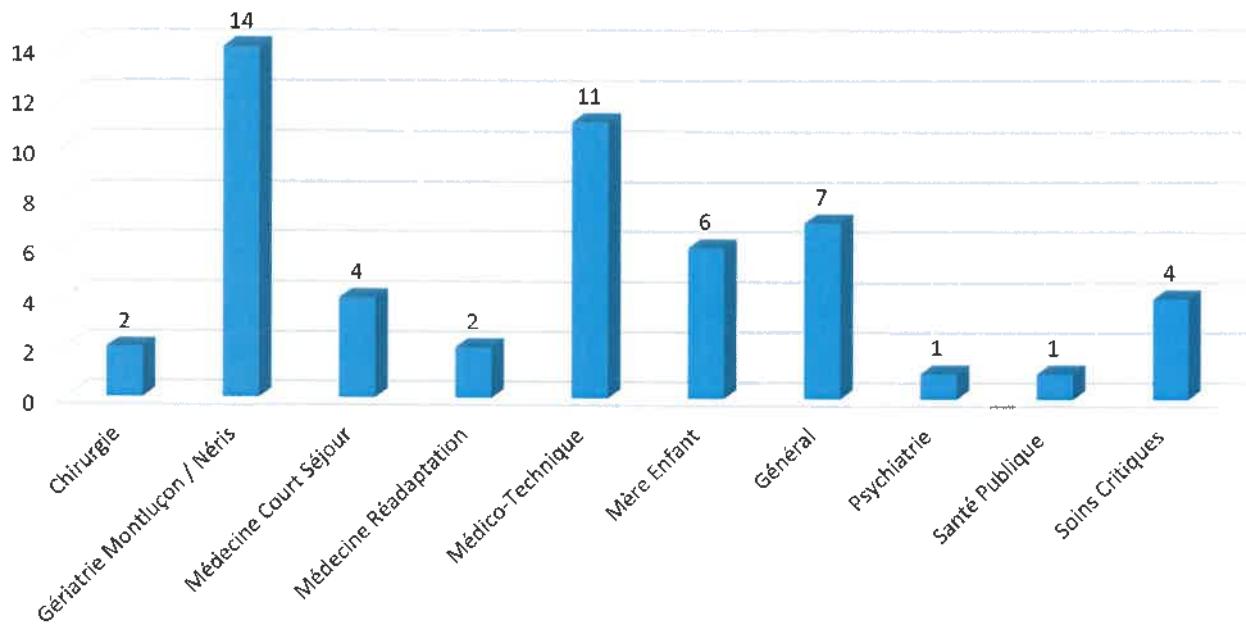
52 agents ont été accompagnés durant l'année 2024.

On note aussi 16 RDV non honorés :

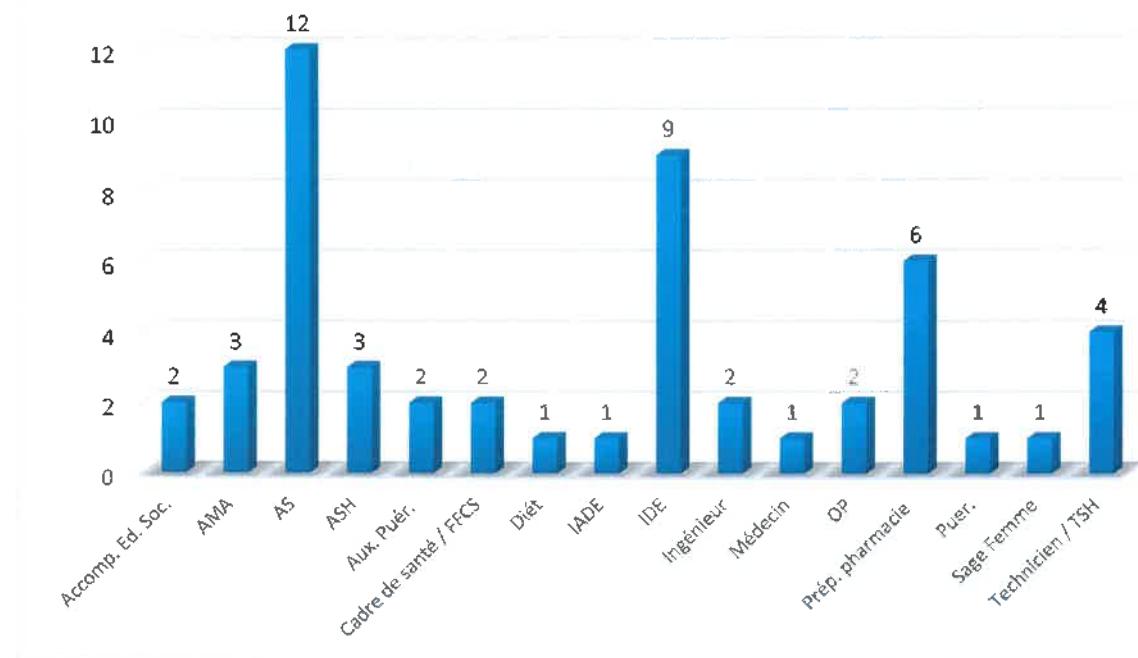
- 14 excusés pour raison de planning de dernière minute ou de maladie
- 2 agents n'ont pas prévenu.

Les graphiques montrent, ci-dessous, la répartition par pôle, par catégorie socio-professionnelle, par sexe et par tranche d'âge pour les 52 agents concernés.

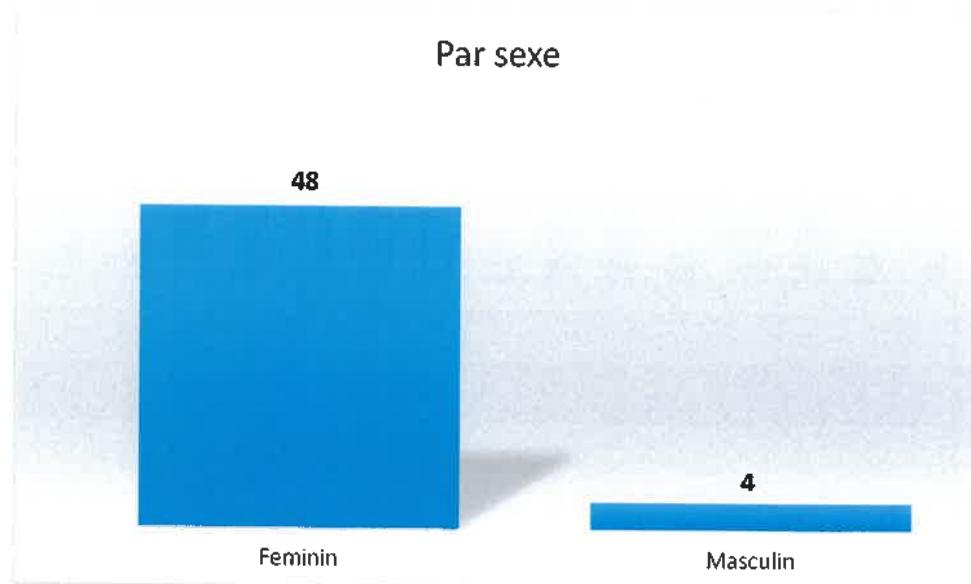
Par Pôles



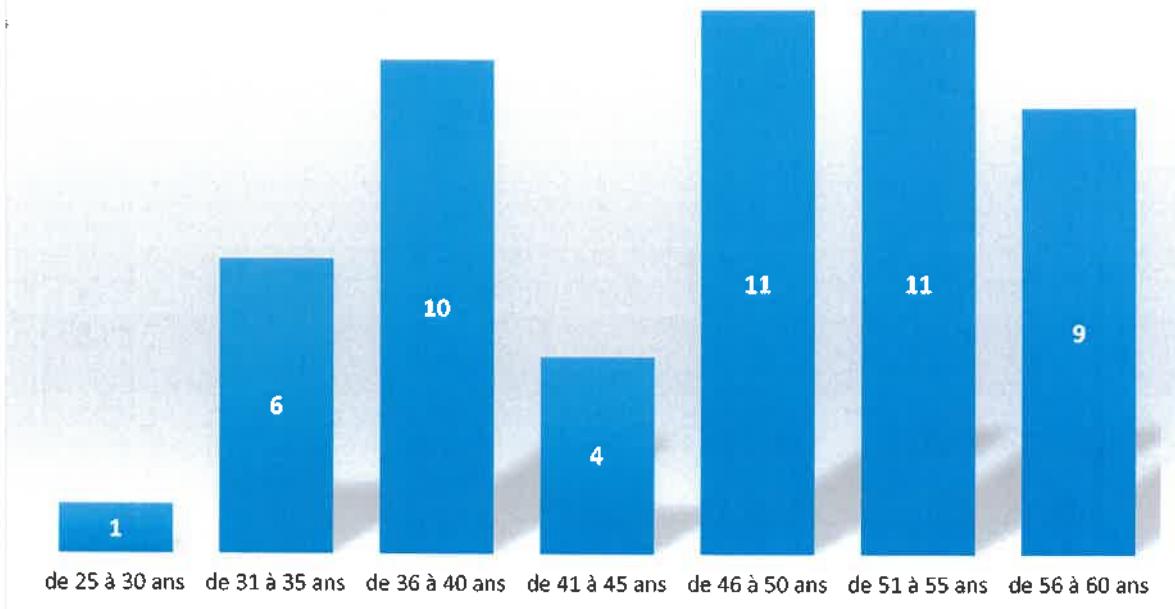
Par grade



Par sexe

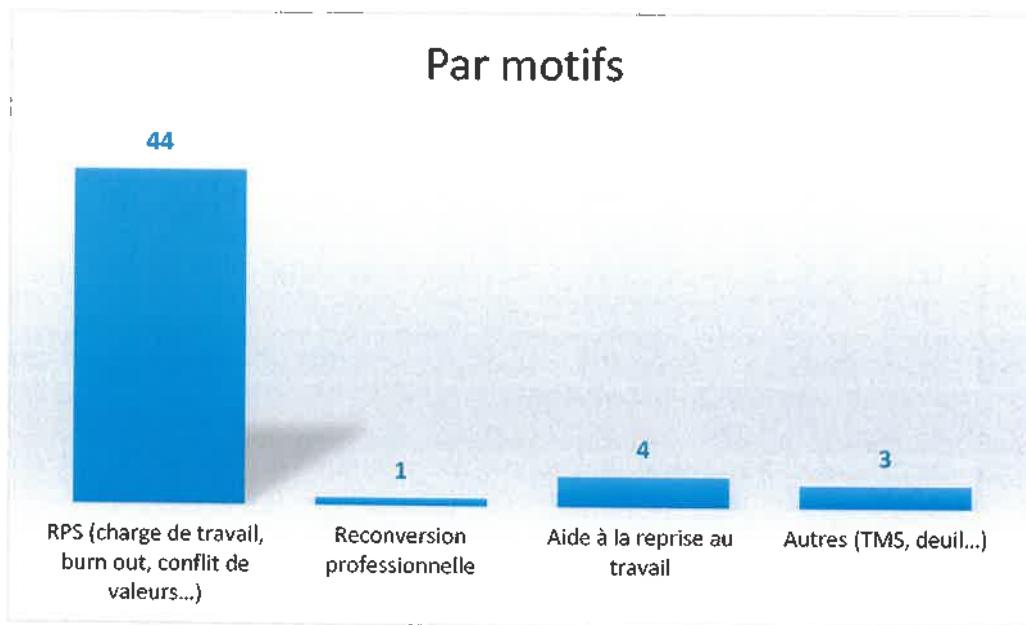


Par âge



Principaux motifs d'accompagnement pour les 52 agents concernés :

Par motifs



Evaluation :

- Evaluation réalisée avec l'Echelle Visuelle Analogique (0 à 10)

Résultats :

- Avant accompagnement :
 - l'EVA stress se situait entre : 7 et 10 pour 34 agents,
 - l'EVA stress se situait entre : 4 et 6 pour 18 agents.

- Après accompagnement :
 - l'EVA stress se situait entre : 0 et 3 pour 42 agents,
 - l'EVA stress se situait entre : 4 et 6 pour 10 agents.

Activité à venir :

File d'attente de 64 personnes pour un premier rendez-vous.

Annexe 3

Bilan d'activité SSTI 03

Rapport annuel



Rapport annuel 2024 : CENTRE HOSPITALIER ETABLISSEMENT DE SANTE (308449)

Votre service de santé au travail : SSTI03

Centre de convocation : SSTI03 SAINT VICTOR

Médecin référent : AMRI Khaoula

Suivi de l'effectif

Effectif pris en charge 2024

Effectif au 1er janvier 2024	408
Effectif au 31 décembre 2024	429

Répartition de l'effectif non intérimaire

SI :	328
SIA :	51
SIR :	50
Total :	429

Répartition de l'effectif intérimaire

Total :	0
---------	---

Effectifs SIR et SIA par déterminant de suivi*

*Un salarié SIR peut avoir plusieurs déterminants de suivi.

Effectif soumis à Suivi Individuel Renforcé :

Effectif soumis à un suivi individuel renforcé

Habilitation électrique	42
Agents biologiques des groupes 3 et 4	5
Rayonnements ionisants B	3
Amiante	2
Rayonnements ionisants A	1
Mannequin	0
Plomb	0
Habilitation ou formation particulière nécessitant un examen d'aptitude	0
Poussière de silice	0
Hyperbare	0
Âgé(e) de moins de 18 ans affecté(e) à des travaux réglementés	0
Port de charge > 55 kg	0
Risques de chute lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages	0
Suivi renforcé pour risques particuliers	0
Suivi renforcé sans précision	0
Autorisation de conduite (avec ou sans CACES)	0
Poussière de bois	0
CMR	0

Effectif soumis à Suivi Individuel Adapté :

Effectif soumis à un suivi individuel adapté

Handicapé(e)	45
Agents biologiques du groupe 2	8
Titulaire d'une pension d'invalidité	1
Femme enceinte	0
Travailleur(se) de nuit	0
Âgé(e) de moins de 18 ans	0
Champs électromagnétiques	0
SIA sans catégorie précisée	0

Suivi individuel - Répartition des visites réalisées

Visites d'embauche et visites périodiques :

Médecin	IDEST	Total
57	70	127

Visites occasionnelles et visites de pré-reprise :

Médecin	IDEST	Total
35	0	35

Visites de reprise :

Médecin	IDEST	Total
25	0	25

Total des visites:

Médecin	IDEST	Total
117	70	187

Actions en milieu de travail

	Nombre d'AMT
Échange avec employeur / salarié :	5

Commentaires du médecin :

Compte-tenu du changement de logiciel au sein des services de santé au travail en fin d'année 2024, certaines données n'ont pas pu remonter correctement, il se peut donc que certaines valeurs de ce rapport soient erronées.

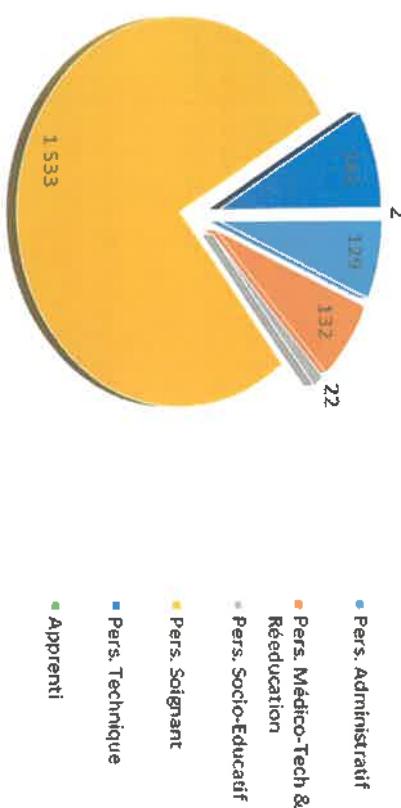
Annexe 4

Bilan d'activité Formation

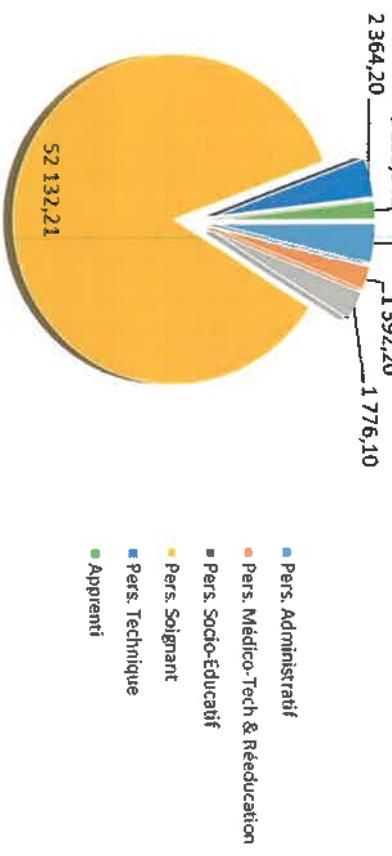
BILAN FORMATION 2024

1- Bilan d'activité 2024

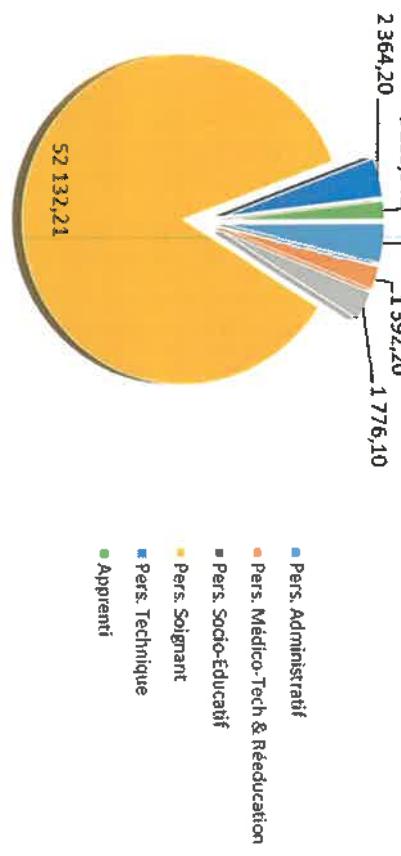
1 980 départs en 2024/catégorie professionnelle



1 980 départs en 2024/type de formation



61 139 heures de formations réalisées en 2024



Taux de réalisation général du plan de formation 2024 : 83,97 %

Taux de réalisation du plan de formation 2024 hors demandes de formations individuelles : 85,41 %

BILAN FORMATION 2024

Nombre de départ en 2024 par type d'action et par catégorie professionnelle	Pers.	Pers. Médico-Tech & Educatif	Pers. Socio-Educatif	Pers. Solignant	Pers. Technique	Apprenti	Total général
	Administratif	Rééducation					
Action ANFH	13			17	24	2	54
Apprentissage	3			1	9	1	14
CFP				1	1	1	2
Bilan compétences				1	41		42
Etudes Promotionnelles				1	34		34
Individuel				2	4		54
Institutionnel				18	1 404		1 777
Journées/congrès				5	23		31
Prépa concours examens				4			4
Total général	129	132	22	1 533	162	2	1 980

Nombre de départs par pôle et catégorie professionnelle en 2024 (y compris bilan compétences et CFP)	Pers.	Pers. Médico-Tech & Educatif	Pers. Socio-Educatif	Pers. Solignant	Pers. Technique	Apprenti	Total général
	Administratif	Rééducation					
CHIRURGIE	2			119	1		122
GÉRIATRIE	5		10	3	3		368
GESTION GÉNÉRALE, LOGISTIQUE, FORMATION ET STRUCTURE	101	1	3	152	126	2	385
MÉDECINE DE COURT SEJOUR	5			106			111
MÉDECINE ET RÉADAPTATION	4		40	5	175		227
MEDECINE SANTE PUBLIQUE	1			1	11		13
MÉDICO-TECHNIQUE	4		72		46		125
MÈRE-ENFANT	3		5	2	82	3	92
PSYCHIATRIE	2		4	8	113		127
SOINS CRITIQUES	2			382	26		410
Total général	129	132	22	1 533	162	2	1 980

BILAN FORMATION 2024

Nombre de départs par pôle et catégorie professionnelle en 2024 (y compris bilan compétences et CFP)	Pers.	Pers. Médico-Tech & Rééducation	Pers. Socio-Educatif	Pers. Soignant	Pers. Technique	Apprenti	Total général
							Administratif
CHIRURGIE	18%	0%	0%	121%	100%	0%	111%
GÉRIATRIE	63%	0%	60%	98%	75%	0%	99%
GESTION GÉNÉRALE, LOGISTIQUE, FORMATION ET STRUCTURE	101%	100%	38%	92%	64%	100%	81%
MÉDECINE DE COURT SEJOUR	50%	0%	0%	113%	0%	0%	105%
MÉDECINE ET READAPTATION	80%	4000%	125%	97%	75%	0%	118%
MÉDECINE SANTE PUBLIQUE	100%	0%	100%	220%	0%	0%	186%
MÉDICO-TECHNIQUE	28%	109%	0%	131%	30%	0%	100%
MÈRE-ENFANT	38%	0%	67%	73%	0%	0%	74%
PSYCHIATRIE	25%	0%	114%	106%	0%	0%	104%
SOINS CRITIQUES	15%	0%	0%	180%	325%	0%	175%
Total général	72%	194%	76%	112%	72%	2	106%

Commentaire : % important pour le personnel médicotechnique et rééducation pour le pôle médecine et réadaptation compte tenu du nombre très faible d'effectif physique moyen de ce pôle.

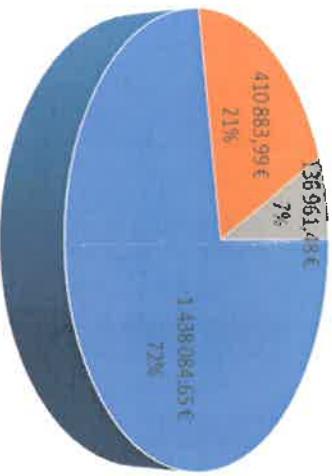
Taux de départs en formation par pôle en 2024

Pôle	Taux de départs en formation (%)
CHIRURGIE	186%
GÉRIATRIE	175%
GESTION GÉNÉRALE	118%
MÉDECINE DE COURT SEJOUR	111%
MÉDECINE ET READAPTATION	105%
MÉDECINE SANTE PUBLIQUE	100%
MÉDICO-TECHNIQUE	74%
MÈRE-ENFANT	104%
PSYCHIATRIE	81%
SOINS CRITIQUES	99%

BILAN FORMATION 2024

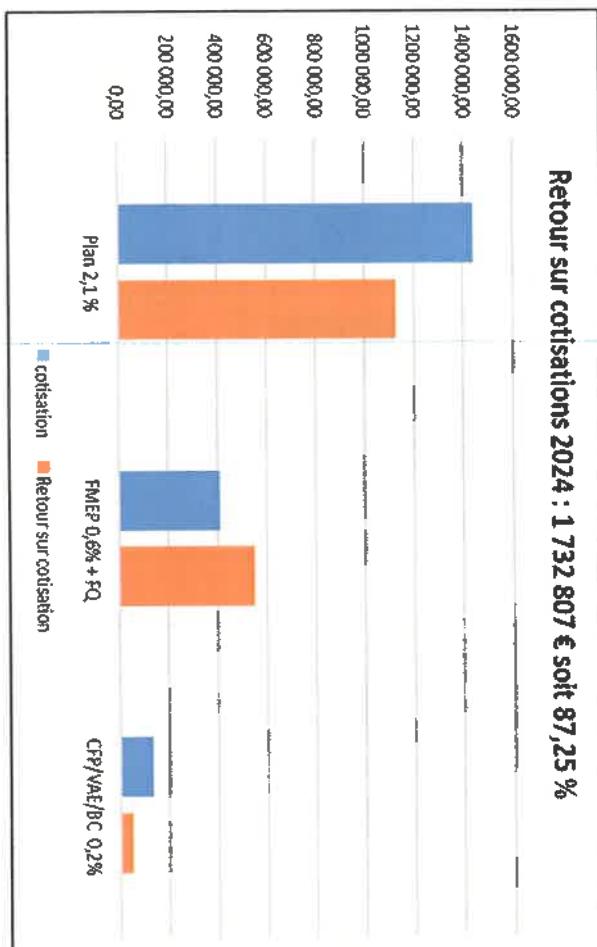
2- Bilan financier 2024

Cotisation annuelle ANFH 2024 : 1 985 930,12€



- Montant cotisation 2,1%
- Cotisation FFMEP 0,6%
- Cotisation CFP/VAE/BC 0,2%

Retour sur cotisations 2024 : 1 732 807 € soit 87,25 %



Enveloppe Plan formation 2024	83% du 2,1%	Report 2023 sur 2024	Total général
Budget formation 2024	1 193 610,25	417 110,48	1 610 720,73
Réalisation 2024			1 127 943,51
Report 2023 sur 2024		417 110,48	
Taux d'utilisation sur 2024		70%	
Formation 2023 programmées en 2024			66 728,05
Taux d'utilisation du budget 2024			74%

BILAN FORMATION 2024

Réalisé 2024 par type d'action et budget	Action ANFH	Apprentissage	Etude promotionnelle	Individuelle	Institutionnelle	Journées/ Congrès	Prépa concours compétences	Bilan CFP	Total
Action ANFH	8 308,00								8 308,00
APPRENTISSAGE									4 016,66
CFP									16 537,64
BILAN COMPÉTENCES									23 843,16
FMER/FOND QUALIFICATION									552 158,47
PLANETs									22 570,39
Total général	8 308,00	26 587,05	1 295 105,21	66 812,04	287 950,03	6 224,31	1 440,00	23 843,16	1 127 943,51
									4 016,66
									16 537,64
									552 158,47
									23 843,16
									1 127 943,51
									1 732 807,44
Total général	8 308,00	26 587,05	23 843,16	1 295 105,21	66 812,04	287 950,03	6 224,31	1 440,00	1 732 807,44
Réalisé 2024 par type d'action et catégorie professionnelle	Action ANFH	Apprentissage	Bilan compétences	CFP	Etudes promotionnelles	Individuel	Institutionnel	Journées/ congrès	Prépa concours examens
Pers. Administratif	1 379,47		4 913,80			7 591,53	51 564,16	0,00	65 448,96
Pers. Médico-Tech & Rééducation						9 041,06	25 695,95	1 254,29	35 991,30
Pers. Socio-Educatif						1 843,44	45 065,00	3 010,90	50 951,38
Pers. Soignant	4 157,33		15 224,93	4 523,81	1 250 040,21	40 571,25	157 057,26	4 970,02	1 440,00
Pers. Technique	2 711,19		1 860,99	12 013,83		6 597,30	52 600,62	0,00	75 843,93
Apprenti			26 587,05						26 587,05
Total général	8 308,00	26 587,05	23 843,16	1 295 105,21	66 812,04	287 950,03	6 224,31	1 440,00	1 732 807,44

<u>Dispositifs individuels</u>	Bilan de compétence (3 dossiers + anonymes)	CFP (2 dossiers)	TOTAL
MONTANT	23 843,16	16 537,64	40 380,80

Annexe 5

Bilan annuel de la F3SCT

F3SCT 2024

22 Février 2024 (extraordinaire)

5 Mars 2024

25 Mars 2024 (visite)

8 Avril 2024 (extraordinaire)

5 Juin 2024

3 Juillet 2024 (visite)

1 Octobre 2024

4 octobre 2024 (extraordinaire)

10 décembre 2024

Ordres du jour F3SCT 2024

22 février 2024 (extraordinaire)

Point suite au départ de feu UTE / ancienne cardiologie

05 Mars 2024

1. Approbation des procès-verbaux du 21 novembre 2023 et du 18 décembre 2023 (*vote*)
2. Rapport annuel du bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail, ainsi que des actions menées – année 2023 (*vote*)
3. Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail – année 2024 (*vote*)
4. Programmation de l'élaboration plan blanc numérique
5. Rétroplanning élaboration DUERP et PAPRIPACT
6. Présentation reporting des travaux en cours des services techniques
7. Présentation de l'audit ménage du site central
8. Présentation de l'audit de l'organisation de Jade / Emeraude
9. Questions des représentants du personnel :
 - Conditions de travail du poste informatique sortie propre de la blanchisserie près du quai de chargement
 - Cartographie des risques incendie sur l'ensemble de l'établissement
 - Solution envisageable concernant la problématique des portes battantes entre la cardiologie et l'USIC
 - Retour Wittyfit Cadres
 - Point sur le marquage au sol entrées Nord et Sud PT1

25 Mars 2024 (Visite)

- Salle TMS

08 Avril 2024 (extraordinaire)

- Droits d'alertes des 21 et 22 mars 2024 concernant l'accueil à l'UHCD des patients relevant de la psychiatrie, et l'incident du 13 mars 2024

5 Juin 2024

1. Approbation des procès-verbaux des 22 février 2024, 5 mars 2024, 25 mars 2024 et 8 avril 2024 (*vote*)
2. Process de modalité de participation des agents non médicaux à la définition des organisations de travail de leur service dans le cadre d'une pratique d'amélioration continue du travail en équipe (*vote*)
3. Suivi suite à la F3SCT extraordinaire du 8 avril 2024
4. Politique développement durable
5. Présentation reporting des travaux en cours des services techniques
6. Bilan de la journée des nouveaux arrivants du 7 mars 2024
7. Bilan des actions QVCT dans le cadre du partenariat avec la MNH
8. Information semaine QVCT du 17 au 21 juin 2024
9. Programmation de la visite extension IFSI
10. Questions des représentants du personnel :
 - Problématique des volets roulants manuels notamment sur Courtal, sollicitant la chaîne musculo-squelettique des membres supérieurs exposant les agents à des situations accidentogènes
 - Problématique d'hygiène aux internats

- Point sur les places handicapées entrée Sud et sur le dépôse minute entrée Nord du PT1
- Suivi des balcons
- Point sur la fuite de gaz au SSR Loco
- Point sur les formations incendie

3 Juillet 2024 (visite)

- Extension de l'IFSI

1 Octobre 2024

1. Approbation des procès-verbaux des 5 juin 2024 et 3 juillet 2024 (*vote*)
2. Nouvelle organisation du SICS (*vote*)
3. Politique QVCT (*vote*)
4. Programme d'échange de pratiques professionnelles (*vote*)
5. Présentation projet tep scan
6. Présentation reporting des travaux en cours des services techniques
7. Questions des représentants du personnel :
 - Point sur l'avancée du projet Tep Scan
 - Point sur la fuite du local d'archivage du pôle logistique
 - Point sur la fuite au niveau du quai de déchargement au niveau-3
 - Retour des déploiements Wittyfit
 - Point sur les travaux réalisés ou programmés grâce à l'aide exceptionnelle de l'ARS
 - Entretien des escaliers de secours pôle mère-enfant
 - Dalles stockées à l'entrée du PT1
 - Suite à la fuite de gaz au SSR Loco, délai de rebouchage de la tranchée
 - Point sur le ménage au CH
 - Point sur le bouton d'arrêt d'urgence du lavoir du CTT
 - Entretien des rampes de fluides aux Urgences notamment

4 Octobre 2024 (extraordinaire)

- Droit d'alerte et demande de F3SCT extraordinaire du 3 octobre 2024 déposés par le syndicat Force Ouvrière concernant la fermeture provisoire du bloc opératoire

10 Décembre 2024

1. Approbation des procès-verbaux des 1^{er} octobre 2024 et 4 octobre 2024 (*vote*)
2. CLACT (*vote*)
3. Procédure entretien de départ (*vote*)
4. Charte de bonne conduite au bloc opératoire (*vote*)
5. Charte de l'agent hospitalier (*vote*)
6. Charte de management du personnel non médical (*vote*)
7. Retour sur le job coffee et journée des nouveaux arrivants
8. Présentation reporting des travaux en cours des services techniques
9. Questions des représentants du personnel :
 - Point de situation sur le bloc opératoire
 - Problématique de sécurisation de l'accueil du CMPEA Jean Billaud
 - Pas de local sécurisé pour les trottinettes, vélos...
 - Problématique de sécurité passage piéton rue Pamparoux entre le site central et l'IFSI, et risque d'accident en voiture sortant de ces lieux
 - Demande d'information sur les filières de traitement des déchets (papiers, papiers nominatifs, verres, déchets alimentaires, ampoules, piles...)

- Fuite sur le quai de déchargement (-3)
- Fuite au plafond du local archive du pôle logistique
- Eclairage sur le parking du pôle logistique
- Suite à la fuite de gaz au SSR Loco, délai de rebouchage de la tranchée
- Point sur l'entretien des machines au CTT (fuite tunnel de lavage)
- Possibilité d'un référent harcèlement supplémentaire
- Entretien des locaux de Courtais (lavabos non réparés, toilettes HS)
- Véhicule 9 places Pédo-Psychiatrie
- Carte d'accès au service des urgences pour les représentants syndicaux (membres de la F3SCT)